

Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16145 – 7 F | DIMANCHE 22 - LUNDI 23 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Dassault et Aerospatiale unis pour acheter Thomson

Alcatel pourrait se joindre à ce projet

LE GOUVERNEMENT accueillerait favorablement la candidature conjointe d'Aerospatiale et de Dassault à la reprise du groupe d'électronique de défense Thomson-CSF. Selon le ministère de la défense, *« ce projet, sur lequel les deux avionneurs en cours de fusion travaillent depuis juillet, aurait un sens au plan industriel »*.

Alcatel Alsthom, candidat malheureux lors de la première tentative de privatisation, aurait demandé à ses banques conseils de réfléchir à une candidature commune avec Aerospatiale et Dassault. Au siège d'Aerospatiale, on explique qu'il n'y aurait aucune logique à s'associer avec le groupe Lagardère, *« avec lequel nous sommes en concurrence sur les satellites et sur plusieurs catégories de missiles »*. En revanche, *« les complémentarités sont importantes avec Alcatel »*.

Il ne faut cependant pas exclure que la candidature des deux avionneurs serve de prétexte à un gouvernement soucieux de montrer qu'il y aura réellement une concurrence pour le rachat de Thomson-CSF. De son côté, la direction de Thomson-CSF plaide pour une offre publique de vente qui lui permettrait, dans un second temps, de jouer un rôle majeur dans la constitution d'alliances.

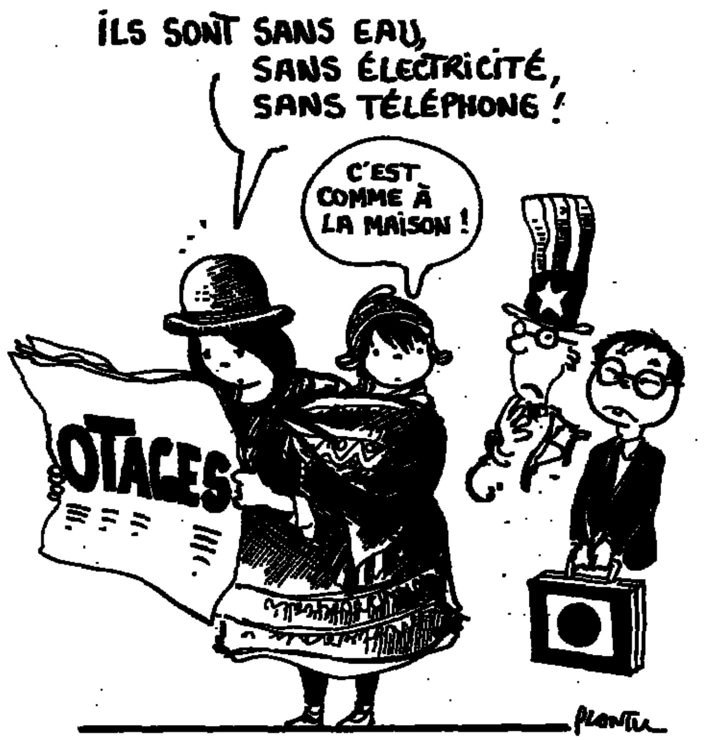
La candidature Aerospatiale-Dassault, à laquelle pourrait s'associer Alcatel Alsthom, remettrait aussi en cause la logique, exprimée par Jacques Chirac au mois de février, de restructuration de l'industrie de défense par pôles d'expertise (aéronautique, électronique, électromécanique et nucléaire), au profit d'une logique verticale rapprochant le pôle aéronautique du principal électronicien.

Le gouvernement est prêt, selon le ministère de la défense, à expliquer qu'il accélère la restructuration de l'industrie française de défense, sous la pression de la concurrence américaine. Celle-ci s'est accentuée avec l'annonce, le 15 décembre, de la fusion entre Boeing et McDonnell Douglas.

Lire page 14

Washington et Tokyo cherchent à préserver la vie des otages de Lima

Le commando Tupac Amaru veut négocier avec le président péruvien



LE FACE-À-FACE entre les autorités péruviennes et le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) qui retient, depuis mardi 17 décembre, plus de trois cents personnes en otage à l'intérieur de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima se poursuivait samedi. La veille, les terroristes avaient relâché trente-huit otages pour réaffirmer leur volonté de trouver une *« issue pacifique et négociée »* à la crise. Ils exigent que le gouvernement du président Fujimori accepte d'engager des pourparlers sur les conditions d'incarcération de leurs quatre cent cinquante militants emprisonnés, dont leur chef, Victor Polay Campos, condamné à la prison à vie. Ils ne réclament plus la libération de tous les détenus du MRTA, ce qui peut être interprété comme une ouverture en direction du pouvoir péruvien qui, comme les autorités japonaises et américaines, affirme vouloir *« préserver la vie des otages »*.

Lire page 5

Le Monde

Autour de Noël

● Fêtes cathodiques

LES ÉCRANS de télévision sont en habits de fête. L'équipe du *Monde* propose une sélection éclectique. Les téléspectateurs vont devoir jouer de la télécommande et du magnétoscope s'ils ne veulent pas rater, le soir de Noël, la superbe adaptation des *Voyages de Gulliver* sur France 2, une nuit Andersen et *L'Elixir d'amour*, de Donizetti, sur Arte, ou encore l'adaptation des contes de Beatrix Potter, sur France 3.

Lire notre cahier « Télévision Radio Multimédia »

■ Retour au Kremlin pour Boris Eltsine

Quelques semaines après son opération, Boris Eltsine a annoncé son retour au Kremlin dès lundi. Le président russe en a profité pour déplorer la situation sociale intérieure. p. 2

■ Le PCF renouvelé

Grandes figures de « l'appareil », Madeleine Vincent, Henri Krasucki et Roland Leroy quittent le comité national pour céder la place aux *« nouvelles générations »*. p. 6

■ La crise des radios

Philippe Douste-Blazy entend modifier la loi Carignon sur les radios. Un entretien avec Hervé Bourges, président du CSA. p. 16

■ Transfert à Manhattan

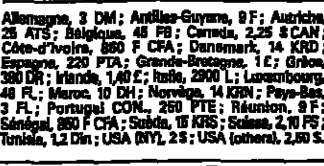
Le récit des rachats de l'Empire State Building comme une fable financière sans morale. p. 11

■ Chômage, année zéro

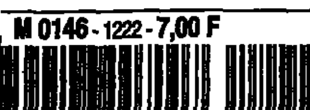
Le premier dénombrement des chômeurs remonte à 1896. De cette époque date l'idée d'un système d'assistance. p. 12

■ Denis Kessler au « Grand Jury »

Le vice-président du CNPF est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », dimanche 22 décembre à 18 h 30.



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0146 - 1222 - 7,00 F

« El Gordo » ou la fièvre de la loterie espagnole

MADRID
de notre correspondante

C'est une vraie drogue collective qui se consomme chaque année le 22 décembre. Et à chaque fois, c'est la même folie : à partir de 9 heures, le pays tout entier, pétri d'espoir et d'angoisse, s'arrête, suspendu au tirage de la loterie de Noël. On l'appelle « El Gordo » (« le gros » lot), par comparaison avec le tirage des rois, dit *« El Nino » (« le petit »)*, autre rendez-vous des joueurs. Créé en 1812, à Cadix, « El Gordo » n'a, paraît-il, jamais manqué un rendez-vous, même aux plus durs moments de la guerre civile.

On peut comprendre l'engouement des Espagnols : plus de 200 milliards de pesetas sont en jeu, soit 8 milliards de francs, dont *l'Etat gardera une large part. Le numéro gagnant* complet, qui est formé de cent vingt séries, devrait rapporter plus de 30 milliards de pesetas : un solide avant-goût de Noël !

La cérémonie est bien sûr retransmise en direct par les radios et télévisions publiques, les chaînes privées « se contentant » de rajouter un quart d'heure spécial au journal télévisé. Certaines, comme la Cinq, ont même prévu des commandos de caméramen équipés d'hélicoptères pour fondre plus vite sur les nouveaux gagnants à travers le pays. En un mot, l'Espagne va vivre une véritable tempête médiatique. Les meilleurs élèves du lycée madrilène de Saint-Ildefonse, revêtus de leur sage uniforme bleu marine, tireront et « chanteront » littéralement les numéros et *les sommes gagnées. C'est le seul « tube »* dont l'Espagne ne se soit pas lassée.

Mais « El Gordo », ce n'est pas seulement un tirage, c'est aussi toute une façon de s'y préparer. Les billets sont chers, environ 120 francs le dixième. Aussi il n'est par rare qu'aux abords de Noël des petites « coopératives » se créent, dans les entreprises, pour *acheter des billets collectifs. Certaines socié*tés en offrent comme cadeau de fin d'année à leurs clients. Même les petits commerçants ont inventé cette pratique qui consiste à offrir, en promotion avec un produit, une « participation » de quelques centaines de pesetas sur un billet. Ceux qui n'ont vraiment pas d'argent emploient les grands moyens, comme à Valladolid, vendredi, où des « casseurs » ont volé des milliers de dixièmes.

L'achat et le choix des numéros poussent au délire. La presse, les conseils des voyants et la liste des kiosques porte-chance sont consultés avec fièvre. Les plus superstitieux vont acheter dans des zones récemment sinistrées, pensant qu'elles porteront chance cette fois. On vend même, par Internet interposé, *jusqu'au Japon. On trouve, parmi les* lieux d'achat les plus prisés, un petit village des Pyrénées au nom prédestiné, Sort, qui signifie « la chance » en catalan... Le comble est que par deux fois le numéro du « Nino » est sorti à Sort ! Il n'en fallait pas davantage pour que le préposé à la loterie baptise son officine La Sorcière d'or et devienne l'objet *de pèlerinages assidus. Des hommes d'af*faires lui demandent même conseil pour leurs fusions d'entreprises. Enfin, si d'aventure, ayant gagné, vous êtes paralysé par la joie, rassurez-vous, Internet propose dix conseils pour tout dépenser.

Marie-Claude Decamps

Des vacances sous « bulle »

LES FRANÇAIS apprécient de plus en plus les parcs de loisirs et de villégiature qui offrent confort et dépaysement. Les Center Parcs, avec leur « bulle tropicale » et leur espace protégé, ou *les attractions géantes de Disney*land offrent ainsi l'*« occasion de souder l'unité familiale »*, selon un de leurs responsables. Ces mondes de fiction remportent un franc succès : un demi-million de personnes séjournent chaque année dans les domaines Center Parcs ; Disneyland Paris a accueilli douze millions de visiteurs en 1995, le Futuroscope de Poitiers près de trois... Ces lieux de détente et de vacances sont utilisés de préférence pour de courts séjours.

Lire page 8

Flux et reflux communistes à l'Est

SLOBODAN MILOSEVIC doit se demander où est le temps – le 28 juin 1989 – où un million de Serbes, rassemblés sur le champ des Merles, acclamaient à tout rompre sa promesse de gagner *cette fois* la bataille, perdue six cents ans plus tôt en ces lieux, qui avait fait tomber le pays sous le joug turc. Depuis plus de trois semaines que se suivent, jour après jour, les défilés massifs de ses adversaires, il a été dans l'incapacité de susciter la moindre manifestation en sa faveur. Il n'a pas su davantage mettre à profit les divisions de l'opposition.

La pression américaine l'ayant contraint à renoncer publiquement à recourir à la force, il paraît désemparé. S'imagine-t-il apaiser les mécontents en émiettant quelques concessions ? Il ne fait qu'encourager l'opposition à maintenir sa revendication principale : la validation des résultats électoraux, qui lui étaient favorables mais ont été annulés par des tribunaux aux ordres.

Les images reçues de Belgrade et des grandes villes de province rappellent singulièrement celles qui ont précédé, il y a sept ans, la chute du mur de Berlin et des régimes communistes de RDA et de Tchécoslovaquie. Elles expriment un ras-le-bol généralisé devant l'arbitraire et la corruption du régime, son incapacité à tenir ses belles promesses, et l'état misérable où la guerre – dont il est largement responsable – a plongé l'économie.

Mais elles seraient impensables si, comme en 1989 dans les pays du pacte de Varsovie, n'avait pas disparu la peur du gendarme. Elles ne sont d'ailleurs pas séparables des événements qui se déroulent ces temps-ci dans nombre d'entre eux.

Rappelons-nous la situation qui y régnait l'an dernier à pareille époque. La « thérapie de choc » pratiquée au lendemain de la libération de la domination soviétique était souvent perçue, selon un mot beaucoup entendu, comme *« le choc sans la thérapie »*. Si des fortunes ostentatoires étaient rapidement nées sur les décombres du paradis rouge, le chômage et la misère *s'y étaient non moins rapide*ment développés. Tant et si bien que les ex-communistes reconvertis en sociaux-démocrates ou en socialistes avaient vite repris du poil de la bête.

André Fontaine

Lire la suite page 13

Les soldats de l'image



PIERRE SCHOENDOERFFER

DANS LE CADRE de CinéMémoire, la Cinémathèque française vient de projeter treize films restaurés parmi les 80 000 bobines conservées par l'Etablissement cinématographique et photographique des armées (ECPA). Le cinéaste Pierre Schoendoerffer, auteur de *La 317e Section*, reste le plus célèbre opérateur de l'ECPA, pour lequel il a travaillé au début des années 50 en Extrême-Orient.

Lire page 19

RUSSIE **Absent de la scène politique depuis sa réélection en juillet, Boris Eltsine a annoncé, vendredi 20 décembre, lors d'un message télévisé, qu'il reprendrait son travail au Kremlin *« dès lundi »*. Amaigri et visiblement raide devant la caméra, il a déclaré que la Russie avait besoin *« d'un président actif et énergique »*, et jugé la situation sociale dans le pays *« intolérable »* ● UN RAPPORT de l'OCDE affirme que le produit intérieur brut russe a chuté de 6 % depuis le début de l'année. Les rentrées fiscales restent insuffisantes et les mouvements de grève se sont multipliés à travers le pays ● AU TADJIKISTAN, où la Russie maintient d'importantes forces armées, un accord de cessez-le-feu était annoncé pour samedi 21 décembre, tandis que sept observateurs de l'ONU étaient pris en otage, vendredi, par des hommes d'un commandant tadjik.**

Boris Eltsine amorce un retour difficile au Kremlin

Le président russe estime « intolérables » les retards de plusieurs mois des versements des salaires et des pensions par l'Etat et il déplore que son absence ait incité certains responsables au « relâchement »

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Absent de la scène politique russe depuis sa réélection le 3 juillet, le président Boris Eltsine a annoncé à la nation, lors d'un message de sept minutes enregistré dans la journée du vendredi 20 décembre et diffusé un peu plus tard dans la soirée par la télévision, qu'il regagnerait *« dès neuf heures lundi »* son poste de travail au Kremlin. Quarante-cinq jours après avoir subi un quintuple pontage coronarien, le chef de l'Etat est apparu en relative bonne forme avec vingt kilos de moins et une élocution améliorée, depuis son pavillon de chasse de Zavidovo, à une centaine de kilomètres de Moscou.

Une certaine raideur était, toutefois, perceptible lorsque, sans un regard pour le journaliste assis à sa gauche qui lui posait des questions, Boris Eltsine a lu le texte de ses réponses au moyen d'un prompteur, butant sur quelques mots qu'il semblait avoir du mal à déchiffrer et regardant hors du champ de la caméra. Fidèle à son style préféré, celui d'un dirigeant à poigne, le président a promis de s'atteler immédiatement *« aux nombreux problèmes qui se sont accumulés »* pendant son absence, à commencer par les questions sociales.

SITUATION « INADMISSIBLE »

Evoquant les retards de plusieurs mois dans le versement des retraites et des salaires, cause de mouvements de grève chez les employés du secteur public – mineurs, enseignants, énergéticiens, personnel médical –, le président a qualifié la situation d'*« intolérable »*. *« Un Etat qui ne peut payer ses gens pour le travail effectué, c'est inadmissible »*, a-t-il martelé. Dix-huit jours après le déclenchement d'une grève qui avait mobilisé plus de 400 000 mineurs, un tiers des puits de charbon du pays sont toujours à l'arrêt. Malgré le relatif succès du gouvernement, qui a réussi, vendredi, a faire approuver en deuxième lecture le budget par la Douma à majorité communiste, la plupart des salaires et des retraites continuent à ne pas être versés. A Moscou comme en province, la production industrielle poursuit son déclin et la collecte de l'impôt, dont sont exonérées les plus grosses entreprises (notamment Loukoil et Gazprom), reste insuffisante.

La faiblesse des rentrées fiscales a été la cause du retard dans le versement des deux dernières tranches de crédit de 10 milliards de dollars (environ 52 milliards de francs) accordé à la Russie par le Fonds monétaire international (FMI). Décidé à y remettre bon ordre, Boris Eltsine a annoncé qu'il participerait dès lundi à la réunion de la commission de discipline fiscale, laquelle n'aura *« aucune indulgence »*. *« Des listes de mauvais payeurs ont déjà été établies (...). Si un chef d'entreprise ne peut payer, c'est qu'il fait mal son travail, s'il ne sait pas travailler, il s'en ira »*, a-t-il prévenu.

L'équipe au pouvoir devra également rendre des comptes. Boris Eltsine a affirmé que le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs – dont les mises à l'écart sont quotidiennement annoncées comme imminentes par la plupart des médias – ont d'ores et déjà *« rendu compte »*. Le président russe a, cependant, souligné que *« l'euphorie post-électorale »* et son absence avaient incité *« certains responsables au relâchement »*, ce qui *« ne saurait durer »*. Un peu plus tôt dans la journée, Sergueï Iastrjembski, le porte-parole du président, avait pourtant fait taire les spéculations sur d'éventuels limogeages : *« Il ne faut pas s'attendre à ce que son retour s'accompagne immédiatement de décisions radicales »*, a-t-il prévenu. M. Iastrjemski avait mollement démenti les bruits qui courraient à Moscou sur le départ prochain du gouvernement du ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, et sur la nomination prochaine à un poste clé de la fille du président, Tatiana Diatchenko.



Si le président se dit en forme et prêt à affronter les problèmes du pays (la situation qui se dégrade en Tchétchénie, et les problèmes de politique extérieure liés à l'élargissement de l'OTAN), une question subsiste sur sa capacité à assumer pleinement ses fonctions. Mercredi 18 décembre, Boris Eltsine, qui aura soixante-six ans en février, a reçu une missive de son cardiologue américain, Michael Debakey, lui promettant *« dix années de travail effectif »* à condition qu'il *« se ménage dans les premiers temps »*. Depuis sa troisième attaque cardiaque à la fin du mois de juin 1996, le chef de l'Etat a passé la majeure partie son temps dans des résidences de campagnes et des maisons de repos, se consacrant à des séances de piscine et de sauna (sans dépasser des températures excessives, précise-t-on). Il devra affronter, dès janvier, un calendrier chargé dans le domaine de la politique extérieure – terrain plus gratifiant pour lui que la lutte contre la criminalité ou le non-paiement des salaires.

« IL AGIT EN MONARQUE »

En effet, Boris Eltsine doit recevoir, le mois prochain, le chancelier allemand, Helmut Kohl, puis Jacques Chirac, et devrait se rendre à Washington en mars pour une rencontre au sommet avec son homologue américain Bill Clinton.

De nombreux analystes à Moscou ont exprimé des doutes sur le rôle que le président russe est désormais amené à jouer. *« Boris Eltsine a d'autres problèmes de santé que son coeur, il est vieux et fatigué et passera beaucoup de temps à la datcha* (maison de campagne). *Il ne se montrera au Kremlin qu'à l'occasion, pour taper du poing sur la table ou annoncer une nomination. C'est son style, il agit en monarque plutôt qu'en président et est devenu avant tout un symbole de stabilité »* a récemment expliqué Sergueï Markov, de la fondation Carnegie. Dans ses conditions, *« le système mi-bureaucratique, mi-criminel qui s'est mis en place ne peut que se consolider »*, concluait l'analyste.

Marie Jégo

Alexandre Lebed affirme que le président « boit quand même... »

L'ancien secrétaire du Conseil de sécurité russe, Alexandre Lebed, a déclaré à la télévision allemande que le président Boris Eltsine avait recommencé à boire, contre l'avis de ses médecins. *« Il n'est pas autorisé à boire, mais il le fait quand même »*, a affirmé le général Lebed dans un entretien qui sera diffusé, dimanche 22 décembre. M. Lebed affirme tenir ses informations de l'entourage du président. Le Kremlin s'est, de son côté, refusé à tout commentaire. Le général Lebed avait été limogé par Boris Eltsine le 17 octobre, après avoir été accusé par le ministre russe de l'intérieur, le général Koulikov, de fomenter un *« coup d'Etat rampant »*. Ce dernier a été condamné cette semaine par un tribunal de Moscou à démentir publiquement ses accusations. L'entourage de Boris Eltsine a longtemps cherché à cacher la gravité de l'état de santé de Boris Eltsine, gardant notamment le silence sur l'attaque cardiaque qu'il avait subie fin juin, à la veille du second tour de l'élection présidentielle.

1997, une année de « préparation à une vie meilleure »

LA *« STABILISATION économique »* est achevée, proclamaient en septembre les responsables économiques russes ! C'était faire preuve de beaucoup d'optimisme. Car cette fameuse *« stabilisation »*, censée mettre un terme à la dépression entamée dès la chute de l'Union soviétique en 1990 et annoncée pour 1995, puis pour 1996, n'a pas eu lieu cette année. Et il est encore loin d'être certain que l'activité redémarrera véritablement l'an prochain. 1997 pourrait fort bien être seulement *« une année de préparation à une vie meilleure »*, selon l'expression laconique du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Dans ses perspectives économiques publiées le 19 décembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit qu'après une chute de 4 % en 1996 le produit intérieur brut (PIB) augmentera de 2 % l'an prochain. Elle rejoint ainsi la plupart des organismes de conjoncture occidentaux, qui prévoient eux aussi le retour de la croissance en 1997. Or le PIB a déjà chuté de 6 % au cours des onze premiers mois de l'année, et l'évolution des derniers mois est peu encourageante.

Les statistiques offrent une vision bien médiocre de la réalité économique russe, compte tenu de l'importance de l'économie parallèle, mal appréhendée dans les calculs officiels. Plusieurs événements récents inquiètent. C'est, bien sûr, la mauvaise collecte fiscale de la part des entreprises, motif de quasi-rupture des relations avec le Fonds monétaire international (FMI) ; le versement de plusieurs tranches de crédit mensuelles a été retardé. C'est aussi la multiplication des grèves dans des secteurs variés, des mines de charbon aux centrales nucléaires, où les employés tentent d'exiger par tous les moyens le paiement de leurs salaires, souvent retardé de plusieurs mois. C'est encore le développement du troc et des activités illégales, qui échappent totalement à la supervision de l'Etat.

Officiellement, le déficit budgétaire atteindra en 1997, comme en 1996, 3,5 % du PIB. Mais le retard des privatisations, dont les recettes sont déjà prises en compte dans le budget, les mauvaises rentrées d'impôts, laissent à penser que le déficit réel est considérablement plus élevé, supérieur à 6 %. *« Le niveau des recettes est irréaliste, jamais elles ne seront collectées »*, estime le président de la commission budgétaire à la Douma, le libéral Mikhaïl Zadornov.

UN ATOUT ENCOMBRANT

De même, selon que l'on comptabilise ou non le *« commerce de navette »*, qui va des transactions illégales de voitures aux importations non déclarées de biens de consommation, l'excédent commercial atteint 20 milliards, ou plus de 30 milliards de dollars.

Les motifs de satisfaction financière n'ont pourtant pas manqué en 1996. Non seulement la Russie a obtenu un crédit de 10,2 milliards de dollars du FMI (environ 53 milliards de francs), étalé sur trois ans, un rééchelonnement à long terme de sa dette publique, mais elle est aussi parvenue à lancer un emprunt d'un milliard de dollars sur les marchés internationaux des capitaux. Dans le même temps, cependant, sa dette interne a beaucoup augmenté, en raison d'un recours accru aux émissions d'obligations du Trésor à court terme (GKO). Au point que certains responsables russes, comme le vice-ministre des finances, Oleg Viougine, ont annoncé que Moscou serait incapable de rembourser ses dettes d'ici deux ans.

Le ralentissement de la hausse des prix (ramenée de 130 % en 1995 à 25 % en 1996), principal succès de l'année 1996, se révèle un atout encombrant. D'une part, l'OCDE estime que *« les rentrées fiscales nominales ont été compromises par l'effondrement inattendu du taux d'inflation »* ; étranglées par le durcissement de la politique monétaire, les entreprises ont encore moins que par le passé fait une priorité du paiement des impôts. D'autre part, cet effondrement n'a pas été accompagné d'une baisse proportionnelle des taux d'intérêt à court terme. Les bons du Trésor, comme toutes sortes d'autres titres financiers municipaux, sont assortis de taux d'intérêt réels très élevés, qui grèvent les finances publiques, contraignant les autorités à augmenter le montant des émissions. Récemment, plusieurs économistes russes, comme Leonid Abalkine ou Nikolaï Petrakov, ont fait savoir qu'il ne fallait rien attendre de positif de la poursuite de la politique actuelle.

Françoise Lazare

Des observateurs de l'ONU pris en otage au Tadjikistan

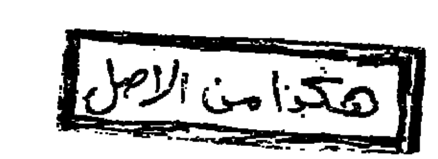
UNE VINGTAINE de personnes, dont sept observateurs militaires de l'ONU, ont été prises en otage vendredi 20 décembre au Tadjikistan, par un groupe armé proche du pouvoir néocommuniste de Douchanbé, la capitale. L'enlèvement s'est produit à la veille d'une rencontre prévue à Moscou entre le président tadjik, Emomali Rakhmonov, et le chef de l'opposition islamiste armée. Les autorités tadjikes ont annoncé, samedi, que les otages devaient être libérés dans la journée sans condition, *« de façon diplomatique et sans l'utilisation de la force »*.

Vendredi, un convoi d'observateurs de l'ONU a été capturé sur la route entre Garm (nord-est du pays) et Douchanbé par des hommes du commandant Rizvon Sadirov, un ancien chef militaire de l'opposition islamiste passé du côté gouvernemental en novembre. Les ravisseurs ont exigé la libération du frère de Rizvon Sadirov, détenu par un autre commandant tadjik, et l'ouverture d'un corridor à la frontière avec l'Afghanistan, pour permettre à des troupes de Rizvon Sadirov de rentrer au Tadjikistan.

OPPOSITION ARMÉE

Au même moment, deux délégations, l'une gouvernementale et l'autre de l'opposition islamiste, négociaient à Moscou un accord visant à prolonger le cessez-le-feu conclu le 11 décembre et à mettre sur pied une commission de réconciliation nationale. Une cérémonie de signature était prévue pour samedi, en présence du premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine.

La Russie entretient une force de trente mille soldats au Tadjikistan, où la guerre civile dure depuis quatre ans. Moscou soutient le régime de Douchanbé, mais s'inquiète du coût financier de cet appui, et pousse M. Rakhmonov à trouver un terrain d'entente avec l'opposition. Emomali Rakhmonov avait chassé du pouvoir, en 1992, les dirigeants islamistes. L'opposition armée a récemment remporté plusieurs victoires militaires, s'approchant à une centaine de kilomètres de Douchanbé. – *(AFP)*



هكذا من الاصل

Les luttes de clans s'intensifient au sommet de l'Etat ukrainien

Pour limiter l'influence du chef du gouvernement, le président Koutchma prend le contrôle des quatre principaux ministères

APRÈS la Russie, l'Ukraine, la deuxième par la taille des Républiques issues de l'URSS, connaît à son tour des *« luttes d'influence »* au sommet de l'Etat. Le président ukrainien, Leonid Koutchma, a placé, mercredi 18 décembre, par décret, les ministères des affaires étrangères, de la défense, de l'intérieur et de l'information *sous sa « responsabilité directe »*. Pour expliquer ce geste, le premier conseiller du chef de l'Etat, Vladimir Litvine, a évoqué jeudi la nécessité d'*« augmenter l'efficacité du gouvernement »*. La mesure pourrait relancer les tensions politiques qui s'étaient apaisées depuis l'adoption en juin d'une nouvelle Constitution.

Aussitôt signé, le décret présidentiel a été dénoncé par des députés de la Verhovna Rada (Parlement), qui ont adressé une *« interpellation »* au gouvernement sur le caractère *« inconstitutionnel »* du texte. Dominé par les *« conservateurs »* (communistes, socialistes et agrariens), le Parlement envisage de saisir la Cour constitutionnelle si M. Koutchma maintient son décret, perçu comme une mainmise sur le *« pouvoir exécutif en Ukraine »*.

L'épisode n'a rien à voir avec la gravité des affrontements politiques qu'a connus la Biélorussie voisine, ni avec l'âpreté des luttes qui agitent Moscou, mais il est révélateur de la bataille engagée en Ukraine, cinq ans après l'accession à l'indépendance, entre plusieurs « clans », à la fois régionaux et économiques, pour le contrôle des structures de l'Etat. Le plus influent, et le plus apte à *tenir tête au président Koutchma,* est celui du premier ministre, Pavel Lazarenko. Ce dernier, ancien apparatchik originaire de Dniepropetrovsk (région industrielle et russophone dans l'est de Ukraine), contrôle les « barons » de l'énergie à l'instar de son homologue russe, Viktor Tchernomyrdine.

M. Lazarenko a placé, à la tête d'un cartel d'importation de gaz russe et turkmène, l'une de ses proches collaboratrices, Ioulia Timochenko. Ce cartel, intitulé « Système d'énergie unifié », est chargé de distribuer les 80 milliards de mètres cubes de gaz que l'Ukraine (52 millions d'habitants) achète par an à la compagnie russe Gazprom, dont les liens avec M. Tchernomyrdine sont étroits. *« M. Lazarenko est le premier importateur mondial de gaz, et M. Tchernomyrdine en est le premier exportateur »*, résume un observateur à Kiev.

« POUVOIRS EXCESSIFS »

Signe de la collusion entre les *politiques et la « mafia »* dans le pays, M. Lazarenko avait échappé de justesse, le 17 juillet à Kiev, à un attentat à la bombe. Le 3 novembre, l'homme que les journaux locaux accusaient d'avoir *commandité cette attaque*, le député et homme d'affaires Evguéni Cherban, a été abattu par trois inconnus à sa descente d'avion dans la région minière de Donetsk.

Le clan de M. Lazarenko a remporté, le 10 décembre, une victoire notable lorsque le président Koutchma a dû se résoudre à limoger le puissant chef de son administration, Dmitri Tabatchnik. Ce dernier avait dirigé la campagne électorale *victorieuse* de M. Koutchma lors des présidentielles de 1994. Il était dernièrement accusé d'avoir outrepassé ses attributions, en s'arrogeant des pouvoirs *« excessifs »* et en *« manipulant »* le chef de l'Etat – un scénario qui rappelle, dans une certaine mesure, le cas en Russie d'Alexandre Korjakov, l'ancienne *« âme damnée »* de Boris Eltsine. Décrit comme *« l'homme le plus riche d'Ukraine »*, M. Lazarenko serait à l'origine de la campagne de presse lancée ces derniers temps contre M. Tabatchnik – qui a, en privé, accusé M. Lazarenko d'avoir *« hypothéqué »* plusieurs grandes entreprises ukrainiennes au profit de Gazprom.

Le président Koutchma se trouve sensiblement isolé. N'ayant toujours pas abouti, les négociations qu'il mène avec Moscou sur le statut du port de Sébastopol constituent une source d'embarras – accru par le rejet, mercredi, par le Parlement de Kiev, des projets de budget et de réforme fiscale pour 1997, soutenus par le FMI. L'Ukraine a obtenu cette semaine de ses bailleurs de fonds (principalement le FMI et la Banque mondiale) une nouvelle aide financière de 3,5 milliards de dollars. Alors que les réformes marquent le pas, M. Koutchma, qui a annoncé son intention de se présenter en 1998 à la réélection, tente d'imposer sa propre conception (présidentielle) de la nouvelle Constitution, et de décourager les appétits de pouvoir de son premier ministre, dont les intérêts semblent liés aux contacts qu'il entretient à Moscou.

Natalie Nougayrède

Les divergences se multiplient au sein du gouvernement tchèque

Le premier ministre menace de démissionner

La coalition minoritaire au pouvoir à Prague apparaît de plus en plus fragile. Le premier ministre Vaclav Klaus vient d'évoquer une possibilité de démission pour protester contre l'attitude de ses alliés chrétiens-démocrates qui ont fait élire, contre son avis, à la présidence du Sénat, un des signataires de la Charte 77.

PRAGUE
de notre correspondant

Menacer de démissionner et donc mettre en péril la coalition minoritaire au pouvoir à Prague *semble être devenu* la méthode de communication entre les trois partis du gouvernement. Après l'Alliance démocratique civique (ODA) de l'ex-ministre de la justice Jan Kalvoda qui faisait un *chantage* à la baisse des impôts, le premier ministre, Vaclav Klaus, lui-même vient de menacer de jeter l'éponge. Il a annoncé, jeudi 19 décembre, que son Parti démocratique civique (ODS) abandonnerait le gouvernement si l'Union chrétienne-démocrate (KDU-CSL) du ministre de l'agriculture, Josef Lux, persistait dans son attitude *« incompatible avec l'accord de coalition »*. Depuis les élections législatives de juin, qui ont fait perdre la majorité à la coalition de centre droit sous la poussée de l'opposition sociale-démocrate (CSSD), les crises répétées entre les trois partis prennent une tournure de plus en plus dramatique.

La colère de M. Klaus a été provoquée par les sénateurs du KDU-CSL qui ont fait élire au perchoir de la Chambre haute, contre la volonté de l'ODS mais avec le soutien du CSSD et du président Vaclav Havel, Petr Pithart, l'ex-premier ministre tchèque de 1990 à 1992. Klaus a ouvertement affiché une *« grande déception »* après le succès de cette personnalité indépendante, juriste et politologue de cinquante-cinq ans, ancien dissident signataire de la Charte 77 et proche du chef de l'Etat. Outre les mauvaises relations qu'entretiennent les deux hommes, le plus inquiétant pour M. Klaus est la *perte* pour son parti d'un des postes les plus importants de l'Etat. Après avoir dû concéder la présidence de la Chambre des députés à Milos Zeman, *chef des sociaux-démocrates* (CSSD), sous la pression de M. Havel avec lequel il n'est pas toujours d'accord, le premier ministre espérait trouver un soutien au Sénat en y installant un membre de son parti. Mais l'ODS qui avait remporté aux sénatoriales de novembre 32 des 81 sièges à pourvoir a été incapable de présenter une véritable personnalité susceptible de créer *le consensus au sein de la coalition*.

MANQUE DE DISCIPLINE

Le premier ministre n'a pas apprécié non plus le *« manque de discipline de coalition »* du KDU-CSL dont quelques députés ont, le même jour, soutenu, à la Chambre des députés, deux initiatives de loi du CSSD. M. Klaus a caractérisé ces projets sur l'abaissement *de l'âge de la retraite et de* loi agraire encourageant les interventions de l'Etat de *« menaces contre les bases mêmes de la réforme économique menée par le gouvernement »*. *« Nous ne pourrions assister à la mise en application de ces lois qui grèveraient le budget de l'Etat »*, a-t-il lancé à l'adresse des indisciplinés. M. Lux a aussitôt relativisé l'affaire en qualifiant la réaction de M. Klaus d'*« exagérée »* et l'estimant *« sans commune mesure avec la réalité »*. M. Lux, dont l'électorat se recrute surtout dans les campagnes et parmi les plus de quarante-cinq ans, tente depuis plusieurs mois *de convaincre, en vain*, l'ultralibéral M. Klaus de la *nécessité* d'adopter les pratiques de la politique agricole commune (PAC) et de permettre les départs anticipés à la retraite. *« L'avenir de ce pays ne passe pas par la confrontation permanente, nous imaginons un autre style de coopération au sein de la coalition »*, a ajouté M. Lux, en faisant allusion aux méthodes en vigueur dans le précédent gouvernement de M. Klaus, jusqu'en juin dernier. L'ODS détenait alors la majorité des portefeuilles ministériels, un nombre écrasant de députés, et faisait peu de cas de ses alliés. Depuis l'été dernier, son parti dispose, après des négociations acharnées et l'insistance de M. Havel de seulement huit ministres contre quatre pour le KDU-CSL et autant pour l'Alliance démocratique civique (ODA).

Ce dernier épisode de la mésentente gouvernementale, aggravé par la démission fracassante mardi du chef de l'ODA et ministre de la justice, Jan Kalvoda, pour avoir utilisé abusivement le titre académique de docteur en droit, est une aubaine pour les sociaux-démocrates de M. Zeman. Montré du doigt pour avoir expulsé deux députés indisciplinés lors d'une réunion du comité exécutif du parti le week-end dernier, *« selon des méthodes dignes du régime communiste »*, M. Zeman s'est moqué des *« déclarations hystériques »* de M. Klaus. *« Menacer de démissionner à chaque échec témoigne d'une certaine faiblesse »*, a-t-il estimé en rappelant à son rival que *« la démocratie est l'art du compromis »*.

Martin Plichta

Les mécomptes de Marie-France Botte, pasionaria anti-pédophile de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Les circonstances avaient fait de Marie-France Botte, *porte-drapeau en Belgique de la lutte contre la* prostitution enfantine, une sorte d'héroïne nationale. Le traumatisme provoqué cet été par la découverte du réseau de pédophilie criminelle organisé par Marc Dutroux avait donné un écho immense aux propos tenu par cette femme blonde, ancienne assistante sociale à *l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles, qui avait* découvert le drame de la prostitution enfantine en Asie au début des années 90, alors qu'elle travaillait dans une antenne de Médecins sans frontières à Bangkok. C'est elle qui avait affirmé, sans d'ailleurs en apporter la moindre preuve, que les résaux pédophiles *« bénéficiaient de protecteurs haut placés »* en Belgique, alimentant ainsi le soupçon généralisé dans le pays.

De retour en Belgique en 1992, elle fonde l'Association Marie-France Botte destinée à recueillir des fonds pour aider à la réinsertion des enfants arrachés à la *prostitution. Un livre, Le Prix d'un enfant* (Editions Robert Laffont), écrit en 1992 avec Jean-Paul Mari, journaliste au *Nouvel Observateur* connaît un gros succès. Le magazine français *Elle* lui décerne en 1993 le titre de femme de l'année, et en 1996 le roi Albert II la fait baronne dans la promotion d'anoblis qui *compte également Eddy Merckx...*

Or une enquête menée sur le terrain par une équipe de la télévision belge, diffusée le 19 décembre a révélé un aspect moins idyllique du personnage. S'appuyant sur des témoignages d'animateurs thaïlandais du Centre de protection pour le droit des enfants (CPCR) et d'autres personnes travaillant sur place, ce reportage révèle que Marie France Botte a largement *exagéré l'ampleur du travail qu'elle effectuait sur* place, et surtout son efficacité. Alors que les mailings effectués à grand frais pour « L'opération Marie-France Botte » faisaient état de *« 1056 filles et garçons tirés en 1995 des griffes des marchands d'enfants thaïlandais et des "crocodiles" étrangers »*, le CPCR, qui a rompu tout lien avec Mme Botte, fait état d'un bilan beaucoup plus modeste, de 26 enfants enlevés à la prostitution et 29 au travail forcé. Cette publicité avait permis à l'association de recueillir en 1996 plus de 5 millions de francs, dont l'usage est à présent l'objet des interrogations.

On a également *été* très choqué à Bangkok par les récits publiés dans *Le Prix d'un enfant*, où Marie-France Botte s'attribue des succès personnels qui reviennent à d'autres militants des associations agissant sur le terrain. Confrontée à ces soupçons, elle concède qu'il a pu y avoir des *« erreurs de gestion »* dans l'association qu'elle anime, *« une toute petite structure avec deux permanents et deux bénévoles »*. Elle met sur le compte de la jalousie suscitée par ses succès médiatiques les attaques dont elle fait aujourd'hui l'objet. Une information judiciaire a été ouverte, mardi 17 décembre, par le parquet de Bruxelles à la suite du dépôt d'une plainte par l'association Les Enfants de Thaïlande pour abus de confiance et détournement de fonds.

Luc Rosenzweig

L'écrivain Peter Handke rend visite aux Serbes de Bosnie

L'ÉCRIVAIN autrichien Peter Handke, a été reçu vendredi 20 décembre à Pale, fief des Serbes de Bosnie, par leur « ministre des affaires étrangères », Aleksa Buha. *« Je suis venu en ami, non pas pour parler, mais pour écouter les Serbes »*, a déclaré M. Handke à l'issue de l'entretien. L'écrivain avait mené, pendant la guerre de Bosnie, une *campagne* remarquée en faveur des Serbes, en s'en prenant aux médias et aux intellectuels occidentaux qui, selon lui, falsifiaient la réalité. L'agence serbe SRNA rappelle vendredi que son ouvrage intitulé *« Vérité sur la Serbie »*, publié en 1994, avait reçu *« un accueil hostile d'une grande partie de l'establishment occidental qui n'avait pas apprécié sa description du peuple serbe sur le plan culturel, historique et politique »*.

POLICE SPÉCIALE

D'autre part, le représentant serbe à la présidence collégiale bosniaque, Momcilo Krajisnik, s'est élevé vendredi, dans une déclaration à la radio, contre *l'idée* – avancée la semaine dernière par les Occidentaux – de la création d'une police spéciale pour rechercher et arrêter les personnes inculpées de crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. *« La création d'une telle police mettrait en danger la fragile paix dans la région »*, a déclaré M. Krajisnik, ajoutant que la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie) *« s'oppose à la mise en place de cette force »*.

Sarajevo, de son côté, avait accueilli cette idée avec bienveillance, mais avait émis des doutes sur la marge de manœuvre donnée à cette police, alors que soixante-six inculpés par le TPI sont toujours en liberté malgré la présence depuis un an des troupes de l'OTAN en Bosnie. Soixante-quinze personnes figurent sur la liste des accusés du TPI, dont le leader déchu des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et l'ancien chef de l'armée de la Republika Srpska, le général Ratko Mladic. Seuls neuf d'entre eux sont détenus par la justice de l'ONU, les autres sont en liberté en Bosnie, en Croatie ou en Serbie. – *(AFP.)*

Le patriarche latin de Jérusalem critique sévèrement Israël

Mgr Sabbah s'inquiète de l'exode des chrétiens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Premier ecclésiastique palestinien nommé à la tête du patriarcat latin de Jérusalem par le pape Jean Paul II, Mgr Michel Sabbah a lancé vendredi 20 décembre, à l'occasion de Noël, un nouvel appel *« aux autorités israéliennes »* pour qu'elles *« rendent leurs libertés fondamentales aux Palestiniens »*. Indiquant qu'une visite du pape l'an prochain en Terre sainte est *« bien peu probable »* – *« peut-être pour l'an 2000 ? »* –, le chef spirituel des catholiques de la région a souligné que l'interdiction faite depuis mars 1993 aux Arabes des territoires de Gaza et de Cisjordanie d'entrer dans la ville trois fois sainte sans permis spéciaux, qui sont délivrés au compte-gouttes *« et à sa totale discrétion par l'armée d'Israël, étouffe littéralement la vie religieuse des chrétiens comme des musulmans »*.

« Ce système de permis, a ajouté Mgr Sabbah, *conduira inévitablement non pas à la paix, mais à plus de violence. »* Conquise et annexée unilatéralement par l'Etat juif en 1967, la partie orientale arabe de Jérusalem est considérée par Israël comme faisant partie intégrante de sa capitale. *« La paix*, a remarqué le patriarche, *ne peut se faire que dans le respect de la dignité réciproque. »* Notant que l'Autorité palestinienne autonome de Yasser Arafat *« se montre extrêmement attentive aux relations entre chrétiens et musulmans arabes »* – ces derniers représentant plus de 90 % des 2,5 millions de Palestiniens vivant dans les territoires occupés et autonomes –, le prélat a estimé, en revanche, que l'année qui s'achève a été *« beaucoup plus difficile que les précédentes, à cause notamment du changement de direction opéré par le nouveau gouvernement israélien »*. Et Mgr Sabbah de conseiller que, *« s'il veut vraiment la paix »*, Israël *« devrait en changer sa vision »*.

« VASTES PRISONS »

« Les bouclages à répétition des villes palestiniennes autonomes, notamment Bethléem, où naquit le Sauveur, les transforment en vastes prisons », a regretté le chef spirituel des catholiques du Proche-Orient. *« Les atteintes à la liberté de déplacement, les confiscations de terres palestiniennes pour construire des colonies juives, les destructions de maisons, voici l'atmosphère dans laquelle nous vivons. »*

Du coup, selon une lettre d'information du patriarcat sur les problèmes de logement des Palestiniens, *« l'exode des chrétiens de Terre sainte* [ils ne sont plus que 10 000 à Jérusalem contre plus de 50 000 avant la création d'Israël, en 1948] *atteint désormais un stade critique, après les grandes vagues d'émigration des années 50 et 60 »*, souligne la lettre. *« Il est alarmant*, conclut-elle, *de voir tant de chrétiens abandonner la Terre sainte chaque jour et tant d'autres qui n'attendent que d'en avoir les moyens pour faire de même. Aujourd'hui, nous nous demandons sincèrement dans combien de temps l'Eglise de Terre sainte ne sera plus qu'un souvenir, un témoignage du passé. »*

Patrice Claude

Les Palestiniens irrités par Warren Christopher

Les Palestiniens se sont montrés irrités, vendredi 20 décembre, par les déclarations du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher leur demandant de *« répondre »* aux *« quelques pas »* accomplis par *« les Israéliens »* à propos des négociations sur l'évacuation partielle de la ville palestinienne d'Hébron par l'armée israélienne. *« Les déclarations selon lesquelles c'est Israël qui a fait des concessions et les Palestiniens qui font traîner les négociations ne sont pas de bon augure »*, a déclaré le négociateur palestinien Hassan Asfour. *« Cela montre que les Etats-Unis ne sont pas sérieux dans leurs efforts pour débloquer les négociations »*, a ajouté M. Asfour. M. Christopher a annoncé jeudi que l'émissaire américain Dennis Ross allait se rendre en Israël ce week-end pour relancer les pourparlers. – *(AFP)*

Plus de 500 personnes massacrées par l'armée au Burundi, selon Amnesty International

L'organisation humanitaire dénonce « une politique d'extermination systématique »

Amnesty International a indiqué, vendredi 20 décembre, que plus de 500 personnes – vraisemblablement des Hutus pour la plupart – ont été massacrées dans une église par des militaires burundais, au début du mois. Amnesty dénonce la responsabilité du pouvoir à Bujumbura, dominé par les Tutsis, qui fait face à une guérilla hutue. Une dizaine de milliers de personnes auraient été massacrées depuis le putsch de juillet au Burundi.

« CE QUI SE PASSE au Burundi apparaît comme une politique délibérée d'extermination systématique d'une partie de la population », affirme Amnesty International, en indiquant que *« 10 000 personnes ont été massacrées depuis le mois d'août dernier »*. L'organisation de défense des droits de l'homme met ainsi en cause le régime dominé par les Tutsis, en place depuis le coup d'Etat militaire du 25 juillet, qui a porté au pouvoir le major Pierre Buyoya.

Cette dénonciation est contenue dans un rapport publié, vendredi 20 décembre, à Londres, qui précise que plus de 500 personnes ont été massacrées, le 3 décembre, par l'armée burundaise, dans et autour d'une église, dans le village de Butaganza.

Selon Amnesty, qui cite des contacts dans le pays, l'armée – très majoritairement tutsie depuis longtemps – avait persuadé les habitants qu'ils seraient à l'abri des violences, dans la province de Kayanza, en s'abritant dans l'église de la Pentecôte de Butaganza.

CARNAGE

Mais le 3 décembre, les soldats ont entouré l'église, jeté des grenades à l'intérieur avant de tirer sur ceux qui tentaient de s'échapper. Les blessés ont ensuite été achevés à la baïonnette. Au moins 243 personnes, hommes, femmes et enfants, sont mortes dans ce carnage. Les soldats ont ensuite mis le feu à l'église avant de partir à la recherche de personnes réfugiées dans les marais voisins. Près de 300 personnes auraient alors été tuées. L'organisation humanitaire se déclare également *« inquiète »* du confinement de Hutus dans des *« camps spéciaux »*. Amnesty *« demande aux gouvernements, aux organisations internationales »* d'exercer *« une pression sur le gouvernement du major Buyoya »* pour arrêter *« ces massacres »*.

D'autre part, un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué que quelque 200 réfugiés hutus rwandais, qui venaient de rentrer de Tanzanie, auraient été arrêtés au cours des derniers jours, accusés de génocide par la population locale.

RETOURS FORCÉS

Le HCR se déclare très préoccupé par ces arrestations, tout en notant qu'il est possible qu'un certain nombre de gens aient été arrêtés pour éviter qu'ils soient victimes de vengeances pour le génocide des Tutsis en 1994. Le HCR ajoute que la situation paraît suffisamment sûre au Rwanda pour que la sécurité des rapatriés soit assurée et que les retours se poursuivent.

Le HCR a dénombré 256 000 retours de Tanzanie en une semaine. Quelque 600 000 réfugiés rwandais étaient rentrés le mois dernier en provenance du Zaïre.

Par ailleurs, des représentants d'organisations humanitaires en Tanzanie ont rapporté, vendredi, que, dans l'immense camp déserté de Benaco, des policiers ont incendié une église et malmené des réfugiés rwandais qui s'y trouvaient pour les forcer à se joindre au retour massif vers le Rwanda. Les autorités de Dar es-Salaam avaient donné jusqu'au 31 décembre aux 540 000 Rwandais réfugiés en Tanzanie pour rentrer dans leur pays.

Les Thaïlandais s'accommodent mal d'un ralentissement de la croissance

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Deux mille employés – sur seize mille – de la Krung Thai Bank se sont mis en grève, jeudi 19 décembre, pour réclamer une augmentation du bonus de cinq mois et demi de salaire qui leur avait été versé l'an dernier. Ceux de la Siam Commercial Bank avaient déjà obtenu, la veille, six mois de salaire de bonus, ceux de la Thai Farmers Bank cinq mois et demi, ceux de la Bank of Ayudhya cinq mois et ceux de la Bangkok Bank 4,7 mois.

Ces accords ont été conclus dans la foulée d'un grave incident : l'incendie, mardi, par un groupe de grévistes – sous l'effet de l'alcool, selon la police et des témoins – des installations du groupe japonais Sanyo à Bangkok. Les employés, dont les salaires mensuels sont compris entre 156 et 195 dollars (de 810 à 1000 francs), avaient débrayé en apprenant que leur bonus annuel serait ramené de 5,75 mois à trois mois. Bilan provisoire : 2 millions de dollars de dégâts et six arrestations.

La Thaïlande, avec l'une des économies les plus dynamiques au monde, n'est pas au bord de l'anarchie, tant s'en faut. Elle marque, cependant, au moins une pause. De 8,5 % encore en 1995, l'activité ne progressera pas de plus de 6 % en 1996. Le taux de croissance des exportations, qui dopent l'économie, est pratiquement nul cette année, contre 24 % l'année précédente, et le déficit commercial devrait croître de 30 % en 1997, atteignant 595 milliards de baths (120 milliards de francs) contre 455 milliards en 1996. Le déficit de la balance des comptes courants est supérieur à 8 % du PIB. L'inflation, officiellement évaluée à 5,8 %, est la plus élevée depuis quatre ans. L'indice SET de la Bourse de Bangkok a connu une chute vertigineuse : supérieur à 1 400 points en février, il est tombé à 816,7 points vendredi, son niveau le plus bas depuis mai 1993.

Des experts misent sur une relance régionale en 1997, dont devrait également bénéficier la Thaïlande. Déjà, le marché international des produits dits de haute technologie – premier poste thaïlandais à l'exportation – donne des signes de reprise. Selon le gouvernement, le taux de croissance devrait être de 7,5 % l'an prochain et celui de l'inflation ne sera que de 4,5 %.

UNE ÉCONOMIE EN PLEINE RECONVERSION

Mais les Thaïlandais se sont habitués à vivre au-dessus de leurs moyens. Voilà trois ans que la Krung Thai Bank offre plus de cinq mois de salaire en bonus à ses employés. Alors que le revenu annuel par habitant se situe entre 2 300 à 3 000 dollars (12 000 à 15 500 francs), soit un tiers de moins que celui de la Malaisie, deux fois et demi celui de l'Indonésie ou des Philippines, les Thaïlandais ont dépensé, en 1996, 2 milliards de dollars en vacances à l'étranger. Les études de leurs enfants à l'étranger ont coûté à peu près autant.

De nombreux salariés achètent à crédit – voiture, motocyclette, réfrigérateur – en tenant compte des importants bonus de fin d'année. Ils sont pris à la gorge dès qu'une baisse des profits réalisés par leurs employeurs est répercutée sur ces émoluments supplémentaires, lesquels, il est vrai, compensent les lacunes de systèmes de sécurité sociale encore fort peu élaborés. La faiblesse des syndicats explique, enfin, une absence, parfois dangereuse, de relais entre employeurs et employés.

D'un autre côté, avec l'augmentation du niveau de vie et des salaires, l'économie est en pleine reconversion. Depuis quelques années déjà, devant la concurrence de pays comme la Chine, le Vietnam, l'Indonésie ou le Bangladesh, où une abondante main-d'œuvre à bon marché est disponible, la Thaïlande amorce une évolution de la production à forte main-d'œuvre non qualifiée vers celle à haute valeur ajoutée. Ainsi le textile n'occupe plus que le quatrième ou cinquième poste des exportations après avoir été au premier rang jusqu'au début des années 90.

Peu préparés aux restrictions, les Thaïlandais s'accommodent donc mal de ce qui n'est, pour l'instant, qu'un ralentissement relatif de la croissance dû, en partie au moins, à une volonté d'éviter une surchauffe. Le nouveau gouvernement, en place depuis début décembre, s'efforce de calmer le jeu et, surtout, de rétablir un climat de confiance qui s'était dégradé, même auprès des investisseurs ou porteurs de capitaux étrangers, sous l'administration précédente.

Jean-Claude Pomonti

Le PC vietnamien doit se prononcer sur le rythme des réformes

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Dix ans après avoir annoncé de premières réformes, le PC vietnamien hésite de nouveau sur la marche à suivre. Le problème de la succession du président Le Duc Anh, hospitalisé depuis cinq semaines après une attaque cérébrale, ne fait que souligner l'incertitude, au moment où le parti célèbre le dixième anniversaire du *« renouveau »*, doctrine qui a ouvert le pays aux investissements étrangers, amorcé son développement économique et permis son intégration internationale.

La *« stabilité »* est prioritaire, a dit le premier ministre Vo Van Kiet dans un entretien publié le 16 décembre par l'*Asian Wall Street Journal*, tout en ajoutant : *« Suivez de près la situation en 1997 »*. La direction vietnamienne semble avoir été secouée, début décembre, par une invitation discrète mais pressante des pays et organismes donateurs réclamant une accélération du rythme des réformes. Pendant le premier semestre de 1996, la situation des investissements s'est quelque peu dégradée à la suite de la domination par les conservateurs de la campagne pour le VIIIe Congrès du PC qui, en juillet, a reconduit dans ses fonctions la *troïka* en place depuis 1991 et formée par Do Muoi, secrétaire général du PC, Le Duc Anh et M. Kiet.

En dépit d'un ferme appel de M. Kiet au redressement, devant l'Assemblée nationale, en octobre, les réformateurs sont, depuis, restés sur la défensive. L'annonce de mesures comme l'introduction de cellules du PC dans les entreprises, y compris dans les sociétés à capitaux étrangers, a laissé planer un doute sur la volonté d'ouvrir davantage le pays. Et pourtant Le Kha Phieu, étoile montante, est intervenu lui-même, le 12 décembre, pour rassurer les investisseurs étrangers.

MESSAGES CONTRADICTOIRES

L'une des questions qui se posent depuis quelque temps déjà et qui figurait en bonne place au menu d'un plénum du Comité central, réuni ces derniers jours, porte sur la succession du président Le Duc Anh, soixante-dix-sept ans, qui ne paraît plus, selon de bonnes sources, en mesure de reprendre ses activités. Nguyen Manh Cam, ministre des affaires étrangères, fait aujourd'hui figure de favori parce qu'il est relativement neutre. Mais d'autres noms sont également cités : ceux du général Phieu, de son protégé, Nong Duc Manh, président de l'Assemblée nationale, et de Doan Khue, ministre de la défense.

Mais le parti doit surtout s'entendre sur un véritable programme de développement. Il n'est pas question de revenir sur le principe des réformes – M. Kiet vient de le répéter. C'est donc sur leur rythme qu'il faut se prononcer beaucoup plus nettement. Car, pour l'instant, le parti envoie des messages souvent contradictoires qui relèvent, au mieux, de la tactique du pas en arrière pour un et demi en avant.

J.-C. P.

هكذا من الاصل

Le gouvernement péruvien affirme vouloir « préserver la vie des otages »

Les conditions sanitaires se dégradent à l'intérieur de l'ambassade du Japon à Lima où un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) retient depuis mardi soir plusieurs centaines de personnes

Les négociations pour la libération des centaines d'otages retenus par un commando de guérilleros guévaristes depuis mardi soir 17 décembre à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima n'avaient débouché, samedi 21 décembre en fin de matinée, « *sur rien de concret* », selon le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge dans la capitale péruvienne, Steve Anderson. Interrogé sur un ultimatum du commando, fixant samedi comme date butoir pour les négociations, M. Anderson a indiqué « *ne pas être au courant* », avant d'ajouter « *mais c'est possible* ». Il a par ailleurs estimé le nombre de personnes retenues à l'intérieur de l'ambassade à 380, en précisant qu'il s'agissait d'un « *chiffre approximatif* ». Figurent parmi elles, toujours, onze ambassadeurs et un grand nombre d'hommes d'affaires. Le commando d'une vingtaine d'hommes du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) a relâché 38 personnes dans la journée de vendredi.

LIMA
de notre correspondante

« *Il n'y a pas d'eau, pas de lumière, pas de téléphone à l'intérieur. Reconnectez !* », pouvait-on lire, vendredi après-midi 20 décembre, sur les pancartes déployées par les otages aux fenêtres de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. Les messages étaient écrits en espagnol, en japonais, en allemand, en anglais, de manière que les zooms des caméras des télévisions étrangères puissent les retransmettre.

Les otages – au nombre d'environ 380 – doivent faire face à une situation matérielle de plus en plus difficile. Le ravitaillement est incomplet. Les coupures d'électricité ont arrêté les ventilateurs alors que la chaleur est étouffante en milieu de journée, dans la capitale, en ce début d'été. Des vivres, des boissons ont été distribués en début d'après-midi, mais apparemment en quantités insuffisantes. Des installations sanitaires portables ont été mises à la disposition de l'ambassade nippone, mais le commando d'une vingtaine de guérilleros du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) – craignant vraisemblablement un piège – en interdit l'utilisation.

En début de soirée, vendredi, trente-huit otages ont été relâchés. Parmi eux : les ambassadeurs du Brésil, d'Egypte et de Corée, l'ex-candidat à la présidence du Pérou, Alejandro Toledo, et diverses personnalités intellectuelles, qui affirment leur « neutralité » dans l'affaire. Ils se sont engagés à « *créer un canal de communication avec l'extérieur pour parvenir à une solution pacifique du problème* ».

Deux messages ont été lus par Javier Diez Canseco, seul parlementaire de l'opposition présent au moment de l'assaut. Le premier venait des quelque 180 otages qui se trouvent au deuxième étage du bâtiment, où sont concentrés les diplomates, les fonctionnaires et des élus politiques. Adressé au gouvernement péruvien, il réclame une solution pacifique négociée. Soulignant « *l'attitude raisonnable que le MRTA observe à leur égard, compte tenu de la situation* », les otages demandent le rétablissement de l'eau, de l'électricité et du téléphone. Sur le plan politique, ils estiment qu'« *un dénouement pacifique à travers la négociation n'est pas impossible* (...). *La situation est délicate. Nous lançons un appel au gouvernement et au MRTA pour arriver à une solution non militaire* [et éviter] *des effusions de sang.* »

Le deuxième communiqué venait des preneurs d'otages du MRTA et comportait douze points. Le commando réclame une solution politique négociée, affirme que les otages ont été traités « *avec le respect dû à la dignité humaine* » et rappelle que les femmes, parmi lesquelles deux membres de la famille du président Fujimori, et les personnes souffrant de problèmes de santé ont été remises en liberté. « *La libération des militants du MRTA emprisonnés*, est-il dit, *serait un premier pas vers une solution globale permettant de mettre fin à la violence politique et d'aboutir à un accord de paix.* »

Le président du conseil des ministres, Alberto Pandolfi, a réitéré, vendredi, sa volonté de « *préserver la vie des otages* », et il a fait état d'une rencontre plus ou moins secrète entre le chef de l'Etat, Alberto Fujimori, et les responsables des médias. Mais le gouvernement péruvien, dans cette affaire, reste très effacé, et c'est en fait le ministre des affaires étrangères du Japon, Yukihito Ikeda, qui a semblé prendre la situation en main. Il s'est entretenu avec le délégué de la Croix-Rouge, Michel Minnig. Ce dernier a qualifié ce tête-à-tête prolongé de « *rencontre de courtoisie* », sans fournir d'autres détails. « *Laissez-moi travailler, c'est le plus important* », a-t-il dit. L'ambassadeur nippon a reçu ensuite son collègue américain, Dennis Jet, qui a assuré que la priorité des priorités était « *la vie des otages* », et que « *si le gouvernement* [péruvien] *a besoin de notre aide, nous la lui donnerons, mais il ne nous l'a pas demandée* ». Une déclaration qui a été interprétée par les observateurs comme un pas en arrière des Etats-Unis, qui recommandaient jusqu'alors une attitude intransigeante face aux preneurs d'otages.

De leur côté, les quatre membres de la commission de médiation désignée par le MRTA parmi les diplomates pris en otage et libérés à cet effet ont eu des entretiens avec le ministre des affaires du Japon, puis avec le négociateur officiel, le ministre péruvien de l'éducation, Domingo Palermo, pour lui remettre les revendications du MRTA. En fin d'après-midi, vendredi, ils ont lu un communiqué à la presse, annonçant que, « *compte tenu de la gravité de la situation* », ils ne répondraient à aucune question. Ils ont refusé de commenter les informations publiées à la « une » du quotidien d'opposition La Republica, qui titrait : « Un médiateur négocie avec Polay », le chef du MRTA condamné à la prison à vie et détenu dans un quartier de haute sécurité de la base navale du port de Callao...

Nicole Bonnet

Un film sur les préparatifs de l'attaque

Un film diffusé par la télévision péruvienne, samedi 21 décembre, montre les guérilleros des Tupac Amaru préparant leur opération contre la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. Sur cette vidéo, envoyée à la chaîne PanAmericana Television par les rebelles, on voit un homme masqué – censé être le chef en activité des Tupac Amaru, Nestor Cerpa Cartolini – donnant à son commando, armé de fusils automatiques et de grenades, des instructions autour d'une maquette du bâtiment à prendre d'assaut. On voit aussi des guérilleros, le visage à moitié couvert d'un foulard rouge et blanc, montant à bord de l'ambulance que certains ont utilisée pour pénétrer dans la résidence mardi soir. Des otages libérés ont confirmé qu'il s'agit bien des rebelles contrôlant le bâtiment. L'attaque aurait été dirigée par Nesto Cerpa Cartolini par téléphone cellulaire. De source proche de la police péruvienne, on pense que Cerpa continue à diriger le siège par radio depuis un lieu situé dans Lima même.

Felipe Gonzalez en mission à Belgrade

FELIPE GONZALEZ a rencontré Slobodan Milosevic et l'opposition à Belgrade, vendredi 20 décembre dans la soirée, sans rien révéler de ces entretiens. L'ancien président du gouvernement espagnol conduit une mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur le différend entre le président serbe et l'opposition à propos des élections municipales de novembre. Dans la journée, plusieurs dizaines de milliers de manifestants s'étaient de nouveau rassemblés et avaient paralysé le centre de Belgrade en bloquant des ponts pendant plusieurs heures. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **KENYA : le président Daniel Arap Moi a limogé**, jeudi 19 décembre, le chef de la police, Shedrack Kiruki, à la suite de la mort de trois étudiants tués par balles par la police, ce qui a soulevé une énorme vague de protestations au Kenya. Deux jeunes gens ont été tués sur le campus de l'université lors de la dispersion d'une manifestation de protestation contre la mort, lundi, d'un autre étudiant, également tué par la police, sur le campus d'Egerton, à Njoro, à 200 kilomètres à l'ouest de Nairobi. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : selon le Comité international de la Croix-Rouge**, les violents combats de ces derniers jours à Mogadiscio ont fait plus de 130 morts, alors que 1 500 personnes ont été admises dans des hôpitaux de la capitale somalienne. Le porte-parole du CICR a indiqué que le bilan était probablement beaucoup plus lourd parce que toutes les victimes n'ont pas été évacuées. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **CHINE : le dernier eunuque de l'ère impériale chinoise**, Sun Yaoting, est décédé, le 17 décembre, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, dans le temple de Guanghua, où il avait passé les dernières années de sa vie après en avoir été le gardien, ont indiqué les moines du temple. Sun Yaoting avait servi le trône pendant les dernières années du règne impérial, interrompu par la révolution de 1911, puis avait, un temps, suivi l'empereur Pu Yi au Japon avant de rentrer à Pékin en 1943. – *(AFP.)*

■ **JAPON : la région de Tokyo a été secouée**, samedi 21 décembre, par un fort tremblement de terre qui n'a fait, selon la chaîne publique de télévision, aucune victime.

EUROPE

■ **CROATIE : des élections auront lieu en Slavonie orientale** en mars ou avril, a déclaré, vendredi 20 décembre à Belgrade, l'administrateur de l'ONU dans cette région. Cette partie de l'est de la Croatie, passée aux mains des Serbes sécessionnistes pendant la guerre de 1991, est sous contrôle de l'ONU jusqu'au 15 juillet 1997, date à laquelle elle doit revenir sous l'autorité de Zagreb. Des dizaines de milliers de Serbes de Croatie s'y sont réfugiés après la reprise par l'armée croate, en 1995, des autres régions sous contrôle des sécessionnistes serbes. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le parquet fédéral des Etats-Unis** a indiqué, vendredi 20 décembre, qu'il pourrait requérir la peine de mort contre Harold Nicholson, un ancien responsable de la CIA accusé d'espionnage au profit de la Russie. M. Nicholson a été arrêté le 16 novembre à l'aéroport Dulles, près de Washington. – *(Reuter.)*

■ **Sept corps ont été retirés**, vendredi 20 décembre, des décombres de l'immeuble qui a explosé à Priozersk, à 120 kilomètres de Saint-Pétersbourg, alors que 16 personnes sont toujours portées disparues. L'explosion serait due à l'imprudence des locataires. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le président Ezer Weizmann a confié**, vendredi 20 décembre, lors d'un entretien avec des étudiants, qu'il avait « *la nausée* » des homosexuels. « *Personnellement, je considère l'homosexualité comme un phénomène déplorable* », a ajouté M. Weizmann devant les étudiants, qui, visiblement surpris par ces propos, ont réagi par un chahut indigné. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **DÉVELOPPEMENT : la Banque mondiale** a annoncé, jeudi 19 décembre, l'octroi de près de 5 milliards de dollars (25 milliards de francs environ), sous forme de prêts bonifiés et de dons, à 31 pays d'Afrique subsaharienne au titre de la quatrième phase (1997-1999) du Programme spécial d'assistance. La phase précédente (1994-1996) était mieux dotée (6 milliards de dollars). Un responsable de la Banque mondiale a estimé que l'amélioration de la situation économique dans les pays d'Afrique subsaharienne justifiait une réduction des crédits. – *(AFP.)*

MUTATION Le vingt-neuvième congrès du Parti communiste devait se clore, dimanche 22 décembre, après une allocution de Robert Hue et le renouvellement des instances dirigeantes. La veille, les militants présents devaient adopter un document fixant la politique du PCF jusqu'au prochain congrès. ● CONTESTANT la ligne d'ouverture et de mutation du secrétaire national, les « conservateurs » du Parti, notamment conduits par Maxime Gremetz et la fédération du Pas-de-Calais, ont mené une bataille d'amendements. ● DES ANCIENS de la direction, comme Madeleine Vincent, Henri Krasucki, Roland Leroy et Jacques Denis, ont décidé de s'effacer pour laisser la place à une « nouvelle génération ». ● CENTRE DE FORMATION des communistes, l'ancienne école des cadres, aujourd'hui désertée, rappelle que le PCF est devenu un parti d'électeurs plus que de militants.

Les « conservateurs » du PCF mènent une bataille d'amendements

A l'occasion du vingt-neuvième congrès du Parti communiste, de grandes figures de l'appareil, comme Madeleine Vincent, Henri Krasucki, Roland Leroy et Jacques Denis, quittent le comité national pour céder la place aux « nouvelles générations »

LE VOTE des amendements, vendredi 20 décembre, en fin d'après-midi, a commencé par un magnifique *lapsus calami*. Un beau, un pur, comme les aiment les journalistes et pas les militants. Sur le texte de vingt pages – « La politique du Parti communiste français » – qu'on vient de leur remettre pour procéder à la discussion, il est écrit, en très gros : *« Document adopté par le vingt-neuvième congrès, Arche de la Défense »*.

Adopté ? Brouhaha, énervement. Dommage, pour une direction soucieuse de *« faire vivre la souveraineté des communistes »*. Ennuyeux, quand on vient de promettre qu'on consultera les communistes en cas de participation au gouvernement en 1998.

Dès le début de la discussion, Maxime Gremetz, député de la Somme et membre du bureau national, a pris, avec la fédération du Pas-de-Calais, les commandes de l'opposition. Absention sur le rapport financier. Ici, quand on s'abstient, c'est qu'on est contre. Bataille d'obstruction dès les premières lignes du texte. Les notions de *« classe ouvrière »* et de *« lutte des classes »* ont été affadies par la direction. *« Dans son rapport, Robert Hue a fait remarquer qu'il était erroné de parler de disparition de la classe ouvrière »*, souligne habilement M. Gremetz, qui propose donc d'introduire un amendement.

« RESTES DE CENTRALISME »

Chacun veut s'exprimer sur ce sujet capital. *« Robert Hue a dû partir pour une émission de radio »*, annonce alors Francis Wurtz, au milieu du chahut. Les délégués de la Somme lèvent tous la main. En son absence, deux voix se font entendre pour préciser que *« ce n'est pas parce que le secrétaire national l'a dit que c'est vrai »*. Pendant ce temps, sur France-Inter, le secrétaire national s'épanche : *« Il reste encore beaucoup à faire pour avancer. Il y a encore des obstacles, des restes de centralisme. Une partie des enseignements de Marx fonde encore la démarche des communistes aujourd'hui. »*

Entre la bataille d'amendements et les débats de la commission des candidatures, la fin du congrès devait être rude. Vendredi matin, M. Hue avait déjà eu droit aux leçons des refondateurs. *« Tout appellerait un vingt-neuvième congrès profondément novateur »*, avait regretté le député des Bouches-du-Rhône Guy Hermier. *« Pourtant, les choix qu'il s'apprête à prendre ne semblent pas à la mesure des enjeux historiques et politiques auquel notre parti est confronté. Le document comme le rapport de Robert Hue ne prennent pas toute la mesure des mutations de l'époque et des attentes de la société »*, ajoutait le porte-parole des Refondateurs, en écho au maire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Patrick Braouezec, qui *« souhaite qu'on travaille sur les questions de l'immigration et de la toxicomanie »*.

M. Hermier avait aussi déploré que le Parti socialiste et le Parti communiste *« se préparent à aller aux législatives chacun de son côté pour se contenter d'un accord électoral de second tour et renvoyer la question du gouvernement à des tractations de sommet au lendemain des élections »*. Roland Leroy, qui a *« beaucoup apprécié »* le rapport de M. Hue, répond : *« Quand Guy propose d'établir dès maintenant, en quelque sorte, un programme de gouvernement, il traduit, me semble-t-il, un manque de confiance dans le peuple, dans son action et dans sa maturité. Il y a dix-huit mois, les positions du PS n'étaient pas exactement les mêmes qu'aujourd'hui. Dans dix-huit mois, elles peuvent être différentes. »*

DÉPARTS HISTORIQUES

Mais, comme M. Hermier, l'ancien directeur de *L'Humanité* veut aussi faire savoir qu'il *« regrette »* le départ de Philippe Herzog. *« Pour reprendre son vocabulaire, Philippe Herzog est* "producteur d'idées"*. En partant, il se prive et il nous prive donc de certaines possibilités de mûrir ces réflexions. »*

M. Leroy annonce pourtant qu'il quitte, lui aussi, le comité national, pour *« faire de la place* [au] *renouvellement des générations »*. Avec lui doivent s'éclipser également bon nombre des figures historiques du parti. L'ancien secrétaire général de la CGT, Henri Krasucki, figure de la Résistance, qui, lui aussi, avait tenté, en son temps, de faire passer un courant d'air frais dans la confédération. Madeleine Vincent, femme d'ordre qui laisse à certains l'image personnifiée de la rigueur communiste. C'est sans doute pourquoi l'entourage de M. Hue confie avec insistance qu'elle a joué un rôle non négligeable dans l'accession aux responsabilités du nouveau secrétaire national. On ne verra plus non plus la mystérieuse silhouette de Jacques Denis, ancien secrétaire de Maurice Thorez et trésorier supposé du parti.

Georges Marchais avait d'ores et déjà annoncé son départ du bureau national, en juin. L'ancien secrétaire général du PCF, à qui Gisèle Moreau a adresé un message, le 18 décembre, lors de l'ouverture du congrès, a subi en urgence, le même jour, un pontage coronarien dans un hôpital parisien.

Ar. Ch.

Roland Leroy quitte le comité national

A soixante-dix ans, Roland Leroy quitte le comité national du Parti communiste presque trois ans après s'être retiré du bureau politique et de la direction de *L'Humanité*, au vingt-huitième congrès, en janvier 1994. Il avait été promu à la direction du parti en même temps que Georges Marchais, dans la foulée de l'« affaire » Servin-Casanova, du nom de deux dirigeants qui s'étaient opposés à Maurice Thorez à la fin des années 50 et qui avaient été destitués de leurs fonctions.

Longtemps rival de M. Marchais, M. Leroy, chargé des relations avec les milieux intellectuels, avait joué un rôle important dans le changement d'orientation du PCF, à la fin de 1974, lorsqu'une série d'élections partielles avait montré que le Parti socialiste profitait davantage que son partenaire de la progression de la gauche. Cependant, au congrès de 1979, le député de Seine-Maritime avait été écarté du secrétariat, éviction compensée par sa nomination au poste de directeur de *L'Humanité*.

Centre de formation cherche cadres, « profs » et programmes

ON NE DIT PLUS « école centrale ». Depuis l'abandon du centralisme démocratique, l'adjectif a été remplacé par « nationale ». On préfère même *« centre de formation » à « école »*, qui *« correspond à une conception dépassée, celle d'un lieu où l'on venait chercher des connaissances »*, explique Marie-George Buffet, nommée à ce poste, naguère stratégique, par la Place du Colonel-Fabien. On ne dit plus *« Choisy »*, mais *« Draveil »*, et les célèbres locaux – prêtés à la délégation vietnamienne, au début des années 70, lors des négociations avec Henry Kissinger – ont laissé la place à des bâtiments en verre.

Crise du militantisme ? Vent de la mutation ? Au centre de formation du PCF, à Draveil, dans l'Essonne, les choses ne sont plus vraiment comme avant. Moins de mille inscrits en 1996. Aux ballons de basket et aux « sports co », les jeunes élèves préfèrent le tennis et le jogging. Les stages à la carte d'un week-end, d'une semaine ou de quinze jours, ont remplacé les formations de quatre mois qui ouvraient la porte aux comités fédéraux. Plus de séjours en URSS, qui venaient couronner les plus méritants et traçaient la voix royale pour le « CC », le comité central. *« Combien de couples se sont formés là-bas ! »*, sourit un ancien.

LA FIN DU TRIPTYQUE CLASSIQUE

Les grands cours – la philosophie marxiste, l'économie politique, l'histoire du mouvement ouvrier et le socialisme scientifique – se sont diversifiés. Depuis le début des années 80, *« on est sorti du triptyque classique sur lequel était assis le marxisme-léninisme : la philosophie, l'histoire, l'économie »*, explique Francette Lazard, qui enseigne *« les défis de l'époque »* et *« l'histoire de la mutation »* du parti. *« Les intervenants peuvent n'avoir rien à voir avec la sphère communiste »*, assure Marie-George Buffet.

Le journaliste Arnaud Spire invite pour des *« présentations croisées »* le père jésuite Jean-Yves Calvez, le philosophe Henri Maler, spécialiste de Marx, auteur avec Denis Berger d'une réponse à François Furet intitulée *Une certaine idée du communisme*. Sont aussi venus le sociologue Philippe Breton, la philosophe Geneviève Fraysse (CNRS), pour une réflexion sur les femmes, ou encore Stéphane Rozès, directeur des études politiques de l'institut de sondages CSA pour expliquer *« les attentes à l'égard du PCF »*.

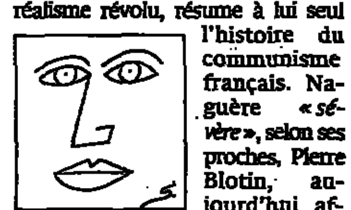
Attention ! La philosophie reste enseignée, comme avant, par Jacques Chambaz, Jean-Paul Jouary, Arnaud Spire, l'économie par les spécialistes du parti – Paul Boccara ou Yves Dimicoli. Tête pensante et chef de file des refondateurs, le philosophe Lucien Sève n'est plus invité que pour un *« exposé »* sur la bioéthique, lors d'un stage femmes. *« On pratique la bonne vieille méthode qui veut qu'il n'y ait rien de mieux qu'un non-spécialiste pour parler des choses »*, soutient le philosophe.

Sociologie et science politique agrémentent aussi les cours. *« Le PCF a longtemps été néopositiviste : on y enseignait ce qu'on croyait être la vérité. L'école est devenue une école de déconstruction. La différence avec Jacques Derrida, c'est qu'il faudrait bien que nous mettions quelque chose à la place »*, soupire Arnaud Spire.

Ar. Ch.

Pierre Blotin, l'homme-orchestre du vingt-neuvième congrès

DES MOUSTACHES de Gaulois et un sourire figé qui semble étranger aux drames venus éprouver son parti. Son visage, comme sculpté par un réalisme révolu, résume à lui seul l'histoire du communisme français. Naguère *« sévère »*, selon ses proches, Pierre Blotin, aujourd'hui affable, est le plus professionnel des chargés de relations publiques. Il connaît à merveille les manœuvres d'appareil nécessaires pour servir « son » secrétaire national. Avec Bernard Vasseur, « plume » réputée, il fait maintenant partie de la garde rapprochée de Robert Hue. *« Il est l'éternel factotum »*, dit-on au Parti. L'homme ne dément pas.



PORTRAIT

Comme Bernard Vasseur, Jean-Claude Lefort, Francis Wurtz ou Jean-François Gau, il fut l'un des plus proches collaborateurs de Georges Marchais. *« Deux ans seulement »*, de 1974 à 1976, précise-t-il. Surtout, il a été, à 28 ans, le secrétaire et le protégé de Jacques Duclos. *« Un homme exceptionnel, pour lequel j'avais une immense affection et un grand respect »*, dit Pierre Blotin, qui, en octobre, lui a rendu l'hommage du Parti, pour le centenaire de sa naissance.

Comme Étienne Fajon, Pierre Blotin est instituteur. Il a suivi le parcours-type du cadre communiste. Comité central en mai 1979, bureau politique en février 1985. Il connaît si bien l'appareil du Parti qu'il a été soupçonné, à tort, d'être l'auteur caché des livres vengeurs signés Jean Fabien, par allusion au siège du PCF. De toutes ses responsabilités, il avoue un faible pour celle de secrétaire fédéral du Val-d'Oise. En 1975, il en est le normalisateur.

« SON VALET »

C'est là qu'il retrouve le maire de Montigny-lès-Cormeilles, Robert Hue. Il a déjà repéré le jeune homme, trois ans avant, sur les bancs de l'école des cadres qu'il a dirigée de 1972 à 1974. Pierre invite Robert dans sa maisonnette d'Auvers-sur-Oise, où Georges Marchais n'est jamais venu dîner. *« Ils ont des affinités communes pour l'ouverture »*, observe Denis Duvaut, successeur de Pierre Blotin à la *« fédé »* du Val-d'Oise. *« Il a permis la montée de Robert Hue. C'était son homme, il est devenu son valet »*, corrige un ancien adjoint au maire d'Argenteuil.

Fin novembre 1989, Georges Marchais l'envoie représenter les communistes français au quatorzième congrès du PC roumain, alors que les Italiens laissent un siège vide. L'intéressé jure qu'il s'y est rendu pour *« contester publiquement »* les atteintes aux droits de l'homme. *« Disons que j'ai le sentiment qu'on m'a filé alors une mission qui n'était pas forcément agréable »*, finit-il par lâcher. Aujourd'hui, on voit rarement le nouveau secrétaire national sans son ami de vingt-cinq ans. *« Blotin verrouille la vérité historique. Robert Hue est sa marionnette »*, juge l'historien du PCF, Stéphane Courtois. *« Ça n'a rien à voir avec la réalité »*, balaye, fatigué, Pierre Blotin. *« C'est un peu le Gromyko français, il passera tous les régimes »*, assure un député communiste.

Ar. Ch.

Une marge de manœuvre millimétrée

PLUS QU'IL N'OUVRE l'avenir, le vingt-neuvième congrès du PCF ferme le passé. Le départ, sur la pointe des pieds, des plus *« anciens »* du Parti, impose le symbole de la fin d'une période. L'absence inhabituelle de Georges Marchais dans les couloirs du Congrès, pour cause de santé, conforte l'impression. Difficile, en revanche, faute de « ligne » politique claire, de savoir où va Robert Hue. Sur beaucoup de sujets, dont l'Europe, le texte final d'orientation, dit tout et son contraire. *« Formidable »*, dit souvent Robert Hue, devant les signes de sa mutation. Mais il y a un moment où il faut cesser de s'émerveiller sur ce que l'historien Roger Martelli appelle la *« laïcisation »* du parti communiste.



ANALYSE

Si ce congrès consacre définitivement l'*« époque Robert Hue »*, il ferme aussi une ère d'enthousiasmes. La fameuse mutation doit devenir autre chose que des visages communistes qui sourient à l'étranger et de rencontres détendus d'une gauche régulièrement réunie autour d'une table de déjeuner.

L'homme est-il à la hauteur de la tâche ? Robert Hue a eu du mal, lors de la préparation du congrès, à imposer un souffle. A l'Arche de Défense, il voulait faire passer deux messages : le PCF a *« vocation »* à renouer avec une culture de gouvernement et il est aussi, le trait d'union entre la gauche gestionnaire – le PS – et le mouvement social. Au gouvernement, les ministres communistes seraient des *« relais-citoyens »*.

Malheureusement, ces deux messages se sont heurtés à deux mauvais coups : le départ imprévu de Philippe Herzog et celui de Louis Viannet.

« Je pensais qu'en politique comme dans la vie, les cadres doivent travailler avec les ouvriers », a expliqué l'économiste dans un des rares discours politiques du congrès, écornant ainsi le premier message.

Événement majeur, la décision de Louis Viannet de quitter le bureau national du PCF affaiblit le second. Non pas qu'il s'agisse d'un coup porté contre Robert Hue : *« cette nécessaire différenciation »*, selon la formule du secrétaire général de la CGT, entre responsabilités syndicales et politiques est en débat dans la centrale depuis près de vingt ans.

PHASE DE MUTATION

Paradoxalement, c'est même parce que le PCF est entré dans une phase de mutation, soutenue par M. Viannet, que la CGT peut enfin accomplir cet acte fort symbolique, qui le dégage, aux yeux de l'opinion, de son image politisée. En 1978, lors du quarantième congrès de la CGT, Georges Séguy, désireux de jouer l'ouverture, avait aussi tenté de prendre ses distances avec le Parti, mais par la volonté de Georges Marchais, les cent fleurs cégétistes s'étaient fanées prématurément. Il reste que Robert Hue a favorisé, un siècle après la charte d'Amiens, une évolution – dont la pratique confirmera ou non la pertinence – à un moment où il aurait peut-être préféré garder au bureau national Louis Viannet ou d'autres dirigeants cégétistes amis.

Robert Hue ne risque guère plus qu'une bataille d'amendements, qui retardera de quelques heures sa réélection, et une direction moins renouvelée qu'il ne l'escomptait.

Après Noël, en revanche, il sera surveillé de près par les anciens amis de Georges Marchais. Si ceux-ci n'ont pas mené directement bataille, ils ont passé à Robert Hue un fil à la patte. *« La mutation ne consiste pas à faire du neuf pour du neuf »*, a ainsi clairement rappelé le patron de la fédération du Val-de-Marne, Nicolas Marchand, en rappelant que *« si les conditions n'étaient pas créées »*, les communistes ne seraient pas *« assez fous »* pour s'engager en 1998 dans *« un nouvel échec »*.

Le renoncement à Maastricht deviendra-t-il ainsi, à nouveau, pour les communistes, un *« préalable incontournable »* à tout accord politique ? Le PCF préférera-t-il, comme l'y a invité plutôt Louis Viannet, ne pas *« anticiper sur ce que peut susciter un mouvement social rassemblé et conscient »* ? Soucieux de ne pas voir le secrétaire national donner des signes d'affaiblissement, les socialistes surveillent avec inquiétude ce congrès. Lionel Jospin prendra son temps pour en tirer les enseignements.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt



Les instances nationales du RPR pressent leurs élus de voter le budget de l'Essonne

La démission du président du conseil général, Xavier Dugoin, n'est pas à l'ordre du jour

Les quatorze conseillers généraux RPR de l'Essonne ont été convoqués, vendredi 20 décembre, au siège parisien du mouvement néogaulliste par Pierre Bédier, chargé des fédérations. La réunion avait pour objet de les convaincre d'adopter le budget du département dont le président, Xavier Dugoin, cerné par les affaires judiciaires et contesté politiquement par ses amis, est mis en examen.

FAUT-IL faire partir coûte que coûte Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général de l'Essonne, cerné par les affaires, au risque d'ouvrir une guerre de succession fratricide ? La crise politique déclenchée par une partie de la majorité départementale (*Le Monde* du 19 décembre) met le RPR au pied du mur. Vendredi 20 décembre, dans la soirée, les conseillers généraux RPR (au nombre de quatorze) ont été convoqués, au siège parisien du mouvement néogaulliste, par Pierre Bédier, chargé des fédérations.

Cette rencontre de « conciliation » entre M. Dugoin et ses « compagnons » avait, avant tout, pour objet d'obtenir l'adoption, samedi 21 décembre, du budget primitif du département, compromise, le 18, par la désertion d'une partie de la majorité (dont deux vice-présidents RPR, Jean de Boishue et Laurent Béteille).

La démission de M. Dugoin n'a pas été formellement évoquée lors de cette réunion au terme de laquelle les élus RPR les plus réfractaires se sont rangés aux arguments de M. Bédier : MM. de Boishue et Béteille, ce dernier ne s'est pas rendu à la convocation, n'assisteront pas à la séance, mais ils donneront pouvoir au groupe.

La crise touche les autres groupes de la majorité (neuf UDF et sept non-inscrits), qui, ces derniers jours, ont multiplié les réunions, ainsi que le Parti socialiste, réuni en comité fédéral vendredi soir.

L'affaiblissement de M. Dugoin aiguise l'appétit politique de certains de ses partenaires, à commencer par Michel Pelchat (UDF-PR), premier vice-président et président de l'UDF départementale, qui s'est déclaré prêt, si M. Dugoin ne souhaitait pas présider la séance budgétaire, à le faire à sa place. Sous couvert de lui sauver la mise, en acceptant de faire tourner l'institution départementale, M. Pelchat cherche surtout à empêcher quelqu'un d'autre d'apparaître comme un successeur éventuel du président du conseil général de l'Essonne.

Vendredi matin, le groupe UDF a manifesté sa décision de ne pas entraver le fonctionnement du département en siégeant à la commission permanente présidée par M. Dugoin, à peine sorti du bureau des juges Pauthe et Solaro, chargés d'instruire l'affaire du rapport de Xavière Tiberi. C'est pour la même raison, qu'il devait voter le budget. Avec d'autant moins de réticences que le RPR est parvenu, comme le lui a demandé l'UDF au niveau national, à mettre un semblant d'ordre dans ses rangs.

CHAISES VIDES

Le groupe des non-inscrits, pour sa part, devait se diviser, entre ceux qui, tel Christian Schoettl, affirment ne plus vouloir siéger tant que M. Dugoin présidera l'assemblée départementale, et quelques fidèles de ce dernier.

A gauche, les socialistes ont décidé de ne plus siéger tant que le gouvernement n'aura pas répondu à leur demande de dissolution du conseil général, réclamée vendredi soir à l'issue d'une réunion de crise. Une partie du groupe n'a pas apprécié l'escapade de son président, Yves Tavernier, au Mali, en compagnie de M. Dugoin qui venait d'être mis en examen pour « *détournement de fonds publics* ». Les deux non-incrits de gauche devaient être absents, ainsi que le groupe communiste.

La question d'une éventuelle démission de M. Dugoin, restée en suspens, devrait être évoquée à nouveau en janvier et donner lieu à une nouvelle crise interne : trois candidats au moins ont déjà pris position pour lui succéder. Jean de Boishue, le rival honni, est défendu par une partie du RPR et des non-inscrits, mais M. Dugoin et son dernier carré de fidèles n'en veulent à aucun prix, lui préférant Odile Moirin, présidente du groupe jusqu'à son remplacement sans explication, vendredi, par Philippe Royé. Ce duel est compliqué par les prétentions récentes de Serge Dassault, maire de Corbeil-Essonnes, très étonné qu'on ne fasse pas appel à lui pour présider la séance budgétaire.

Sylvia Maric et Pascale Sauvage

Ancien fidèle de Michel Noir à Lyon, Henry Chabert réintègre le RPR

HENRY CHABERT, cinquante et un ans, adjoint au maire de Lyon et vice-président de la communauté urbaine, va retourner au RPR, qu'il avait quitté en 1991, dans la foulée de Michel Noir, alors maire de la ville. Il avait adhéré, deux ans plus tard, au CDS. En juin 1995, M. Chabert avait conduit les listes « noiristes » aux élections municipales : elles avaient obtenu 26,13 % des voix, contre 29,94 % à celles menées par Raymond Barre. M. Chabert a obtenu des instances nationales du RPR le maintien des deux groupes politiques qu'il anime à la communauté urbaine et au conseil municipal. – *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **SAISINE : les députés socialistes ont saisi le Conseil constitutionnel** sur le projet de budget pour 1997. Ils lui demandent d'examiner notamment le versement par France Télécom d'une soulte de 37,5 milliards de francs pour couvrir ses « *engagements de retraites* », la nouvelle ponction sur les organismes collecteurs de formation professionnelle et plusieurs « *cavaliers budgétaires* », dont la création d'un « *fonds spécifique pour les journalistes* ».

■ **LITTORAL : le projet de loi sur l'aménagement du littoral des DOM** a été adopté définitivement, vendredi 20 décembre, par le Parlement. Ce projet porte sur une bande littorale autrefois définie par « *cinquante pas géométriques* » à partir du bord de la mer (environ 80 mètres). Normalement propriété de l'Etat, cette bande a été peu à peu occupée par environ 30 000 foyers, occupants sans titre. Le projet vise à définir précisément cette zone, en recensant les propriétaires de fait, et à leur vendre le terrain qu'ils occupent.

■ **ÉQUARRISSAGE : le Parlement a adopté définitivement le projet de loi sur l'équarrissage**, vendredi 20 décembre. Ce texte, pour lequel le gouvernement avait demandé l'urgence à la suite de la crise de la vache folle, crée un service public pour la collecte et l'élimination des cadavres d'animaux, financé par une taxe due dès le 1er janvier 1997 par les gros vendeurs de viande au détail (ceux qui réalisent un chiffre d'affaires au moins égal à 2,5 millions de francs, hors TVA).

■ **CORSE : une charge explosive a provoqué vendredi 20 décembre** vers 22 heures des dégâts importants sans faire de blessé, devant le cabinet du bâtonnier de l'ordre des avocats d'Ajaccio, Me Jean Comiti, en plein centre-ville. Par ailleurs, un nouveau mitraillage de gendarmerie a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, à Zivaco (Corse-du-Sud). En milieu de journée, vendredi, un gendarme avait été légèrement blessé dans un attentat à Ghisonnacia (Haute-Corse).

M. Jospin suggère une évolution statutaire « dissociée » des DOM

POINTE-À-PITRE
de notre correspondant

Lionel Jospin a achevé, vendredi 20 décembre, une visite aux Antilles, entamée le 17 décembre, qui l'a conduit successivement en Guadeloupe et à la Martinique. Le premier secrétaire du Parti socialiste n'a pas manqué une occasion de s'en prendre à Jacques Chirac et à Alain Juppé.

Lors d'une réunion publique, dans la banlieue de Pointe-à-Pitre, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a ironisé, devant deux cents militants socialistes, sur les « *deux incroyables prestations télévisées d'un président de la République qui se plaint du peuple et d'un premier ministre qui veut se faire plaindre par le peuple* ». « *On nous dit*, a-t-il lancé, *que les Français n'ont pas le moral, mais comment pourraient-ils l'avoir quand ils constatent que le premier ministre et le président de la République ne l'ont, apparemment, pas non plus.* »

M. Jospin s'est attaché à dresser un catalogue de projets « *que je proposerais si nous étions aux responsabilités* ». Evoquant son projet pour l'outre-mer, il a souligné qu'il n'était pas opposé à une évolution statutaire « dissociée » des quatre départements d'outre-mer, avec, par exemple, la création de deux départements à La Réunion ou d'une Assemblée unique dans les deux régions mono-départementales de Guadeloupe et de Martinique. Jugeant le gouvernement « *inattentif aux problèmes d'outre-mer* », M. Jospin a estimé que le tourisme ne peut être l'unique perspective économique de cette France des tropiques, en insistant sur le besoin de « *conserver des activités de production, nécessaires à l'équilibre de l'économie dans ces départements* ».

« CONTRE LA DROITE »

Dans un département de la Guadeloupe, où la versatilité de l'électorat est de faible ampleur comparée aux inimitiés tenaces que se vouent partis et personnalités de gauche – dont Lucette Michaux-Chevry, sénateur et maire de Basse-Terre, présidente du conseil régional et dirigeante locale du RPR, a toujours su tirer profit –, M. Jospin a rappelé qu'il était arrivé en tête au second tour de l'élection présidentielle.

S'adressant aux militants de gauche, il les a appelés, « *sans nier vos différences et vos histoires particulières, tout en respectant la diversité des forces de gauche et en trouvant, pour chacune des personnalités, des leaders et des élus, les places de responsabilité qui leur reviennent* », à « *dépasser les particularismes pour se rassembler contre la droite* ». L'un des objectifs locaux de cette union pourrait être la conquête du conseil régional.

Eddy Nedeljkovic

Le Front national cherche à accroître son influence dans l'Ouest

VOILÀ déjà dix-huit mois que le responsable du Front national de la jeunesse, adjoint au secrétaire général, Samuel Maréchal, a lancé, lors de l'université de son mouvement, la consigne de partir à l'assaut de l'Ouest. En infiltrant, notamment, les associations culturelles ou sportives.

Mais l'Ouest, la Bretagne ou les Pays de la Loire résistent au FN. Les principaux responsables du parti de Jean-Marie Le Pen ne manquent donc pas une occasion de se déplacer dans ces régions et le FNJ a récemment organisé à Rennes une session de formation de ses cadres. M. Maréchal, enfin, a annoncé, vendredi 20 décembre, sa démission du conseil municipal de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) et son départ pour la deuxième circonscription de Loire-Atlantique en vue des législatives. Il s'agit pour le gendre de M. Le Pen de « *renouer avec* [ses] *racines* » – sa famille est de Nantes – et de renforcer « *l'Ouest qui a besoin d'un encadrement* ».

M. Maréchal expliquait récemment que l'intérêt du FN pour ces deux régions est double. Il voyait « *une réelle capacité de progression électorale* » avec, d'un côté, Philippe de Villiers (MPF), qui « *en copiant* », selon lui, le programme d'extrême droite aide « *à la progression des idées du FN* » et, de l'autre, Alain Madelin (UDF-PR), député d'Ille-et-Vilaine, « *qui n'a aucune autre politique à défendre que l'Europe de Maastricht* ».

Il soulignait qu'une telle progression permettrait d'améliorer les finances de son parti. Ces propos venaient en écho à ceux de Bruno Gollnisch, secrétaire général du FN, lors du congrès de la fédération d'Ille-et-Vilaine, le 1er décembre à Vitré. Celui-ci avait déclaré : « *Nous attachons une très grande importance à ce qui se passe dans l'Ouest. Comme les résultats y sont plus faibles, c'est là que se dégagent les plus importants potentiels de progression qui peuvent faire évoluer sensiblement notre moyenne nationale* ».

Christiane Chombeau

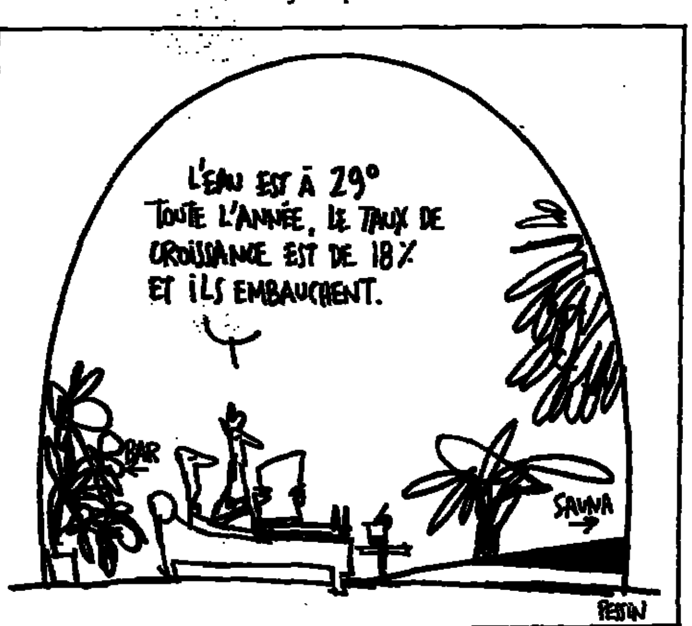
LOISIRS **Un demi-million de personnes séjournent chaque année dans les domaines Center Parcs. Disneyland Paris a accueilli douze millions de visiteurs en 1995, le Futuroscope de Poitiers près de trois millions en 1996... Les chiffres de fréquentation sont tous à la hausse, révélant un engouement nouveau des Français pour ce type de loisirs.** ● **CES LIEUX DE VACANCES ou parcs de loisirs sont de plus en plus utilisés pour de courts séjours. Mondes de fiction, avec « bulle tropicale » à Center Parcs ou attractions géantes à Disneyland, ils offrent d'abord l'*« occasion d'affirmer une existence familiale »*, selon l'ethnologue Marc Augé.** ● **DANS LE DOMAINE CENTER PARCS des Bois-Francs, dans l'Eure, les vacanciers peuvent ainsi, dans un parc balisé et surveillé, retrouver un monde en miniature. *« C'est calme, on se repose, on a tout sous la main »*, résume une cliente.**

Les « mondes artificiels » attirent toujours plus de vacanciers

Disneyland, le Futuroscope, le parc Astérix, mais aussi les « cottages » familiaux des Center Parcs... Ces parcs de loisirs révèlent un engouement nouveau des Français pour des week-ends et des vacances sous bulle, où le rêve aseptisé le dispute à la sécurité

LE TEMPS, glacial et humide, l'époque, hors vacances scolaires, n'empêchent en rien Center Parcs de faire le plein en ce milieu du mois de décembre. Tout au long de l'année, les 1 354 « cottages » familiaux disséminés dans les domaines de Normandie et de Sologne enregistrent un taux d'occupation moyen de 90 %, envié par les hôteliers. Cette formule permettant de louer pour quelques jours une maisonnette, au sein d'un domaine forestier où est par ailleurs proposée une palette d'activités, séduit tant que soixante-dix nouveaux « cottages » ont été bâtis en Sologne au mois de mars. La construction de deux autres parcs est prévue dans le Nord et en Alsace.

Un demi-million de personnes résident chaque année dans l'un des deux Center Parcs français. Depuis le début des années 90, le nombre de nuitées vendues a doublé, pour atteindre 2,3 millions, tout comme le chiffre d'affaires (600 millions de francs). Résidences secondaires de substitution, en un temps où le coût d'achat et d'entretien d'une maison de campagne semble à beaucoup prohibitif, les maisonnettes Center Parcs bénéficient pleinement de l'engouement pour les loisirs verts. Organisé autour d'une immense bulle abritant un *« paradis aquatique tropical » (lire ci-dessous)*, Center Parcs fait par ailleurs figure de monde miniature clos et rassurant, à l'instar des parcs de loisirs, qui ne semblent pas davantage souffrir de la crise.



Disneyland Paris, ouvert depuis 1991, a accueilli 12 millions de visiteurs en 1995, dont 40 % de Français, contre un peu moins de 11 millions en 1994. Le Futuroscope de Poitiers peut se prévaloir de 2,8 millions d'entrées en 1996, contre 225 000 en 1987, année de son inauguration. La quasi-totalité des visiteurs sont français, comme au parc Astérix, qui a reçu 1,3 million de clients en 1989 et 1,7 million en 1996. Dans l'ensemble de ces parcs, les forfaits comprenant l'entrée et une ou plusieurs nuits d'hôtels suscitent un intérêt croissant : l'immersion dans ces univers de rêve tend à se prolonger.

Tous ces parcs de loisirs bénéficient de la tendance au fractionnement des vacances. *« Destination de courts séjours »* toujours sise à moins de deux heures et demie de voiture d'un bassin urbain de cinq millions d'habitants, Center Parcs retient ses client quatre jours en moyenne. *« Des vacances familiales qui permettent une optimisation du temps : tout marche tout de suite, dès l'arrivée »*, note Daniel Mougeotte, directeur marketing et commercial, selon lequel les Français ont désormais tellement peur de l'avenir qu'ils préfèrent épargner *« jusqu'au moment où la pression est tellement forte qu'il leur devient indispensable de s'échapper »*. Or Center Parcs et les parcs de loisirs, comme les restaurants à thème, offrent pour un budget donné une prestation sans surprise.

Ces lieux de détente constituent pour l'ethnologue Marc Augé, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'*« occasion d'affirmer une existence familiale »*. D'une même voix, leurs dirigeants évoquent la cohésion familiale retrouvée, l'aventure vécue en commun. Les attractions de Disneyland Paris sont *« quasiment toutes pensées pour être goûtées ensemble, pour souder l'unité familiale »*. Avec sa cheminée et sa cuisine à l'américaine, le « cottage » Center Parcs n'est-il pas *« une bulle de chaleur familiale recréée »* ?

A la sortie d'un hôtel peint en rose, près de l'entrée de Disneyland Paris, un jeune couple accompagné d'une petite fille à cagoule rouge avoue, un rien gêné, apprécier le côté rassurant, impeccable, aseptisé, du parc de loisirs : *« Quand on habite en province, on ne se sent pas en sécurité quand on vient à Paris. Et puis, la petite n'a pas l'habitude des sans-abri, ça lui fait peur... »* Ici, les voitures à l'ancienne n'écrasent personne. Les bancs ne portent aucune détresse humaine. Les enfants perdus n'ont pas été enlevés.

« C'est un subtil dosage. Nos visiteurs veulent exprimer leur liberté mais souhaitent aussi se sentir protégés, rassurés. Ils viennent d'ailleurs rechercher leur enfant perdu en disant qu'ils n'étaient pas inquiets », souligne le responsable de la communication de Disneyland Paris.

UNE VIE « ENTRE PARENTHÈSES »

Daniel Bulliard, directeur général du Futuroscope, perçoit chez ses clients le même *« besoin de sécurité, de confort, de gentillesse. Ils souhaitent qu'on soit à leur écoute »*. Depuis l'ouverture de ce parc européen de l'image à l'architecture futuriste, situé près de Poitiers, le nombre d'hôtesses chargées de guider les visiteurs n'a cessé de croître.

Car sans aller jusqu'à une prise en charge totale, les parcs de loisirs simplifient l'existence de leurs visiteurs, qui exercent leur liberté entre un nombre limité de choix, voient les contraintes matérielles de leur quotidien s'alléger. *« Tout d'un coup, on a douze ans. On passe d'une activité à l'autre. Des petites musiques vous bercent partout. On ne pense à rien, si ce n'est à son plaisir. Quand on reprend le RER et qu'on se retrouve dans la réalité, la banlieue, les champs de betteraves, ça fait un choc »*, se souvient Claudine, vingt-cinq ans, qui a passé son jour de l'an 1996 au pays de Mickey.

Les résidents de Center Parcs ont une *« vie quotidienne idéalisée, lisse »*, souligne Marc Augé, pour qui il s'agit d'une *« mise en fiction du monde témoignant des difficultés à conjuguer* les vraies relations sociales » : *« Le vélo, les courses, tout baigne, comme dans la bulle tropicale. On joue à la famille parfaite, les parents sont attentifs, les enfants sympas... »* Dans ces mondes hors du monde, la vie est *« entre parenthèses »*, selon les termes de M. Augé.

Disneyland Paris avec ses salariés costumés, ses maisons aux couleurs guimauve, son château soigneusement coloré pour le rendre plus distinct des vrais châteaux d'Ile-de-France, entretient jusque dans ses moindres détails le sentiment de rupture avec le réel. Au Futuroscope, la circulation de voitures est interdite *« pour offrir un moment sans agression, où l'on s'isole confortablement de son quotidien »*.

S'isoler, se *« retirer du jeu »* comme dit le directeur commercial de Center Parcs... *« La réalité est trop peu satisfaisante pour les Français : la vie artificiellement recréée est plus belle et plus sûre*, estime le sociologue Gérard Mermet. *L'engouement pour ces "paradis artificiels" démontre leur incapacité à se situer dans le monde dans lequel ils vivent. »*

Pascale Krémer

Treize Center Parcs en Europe

Le premier village Center Parcs a été construit en 1968 à Reuver, aux Pays-Bas, sous l'impulsion de Piet Derksen, un commerçant possédant à Rotterdam plusieurs grandes surfaces de matériel de camping et d'articles de sport. On compte désormais treize villages en Europe : cinq aux Pays-Bas, deux en Belgique, trois en Angleterre, un en Allemagne et deux en France, qui disposent d'une capacité d'accueil totale de 9 000 cottages.

En 1990, le brasseur écossais Scottish and Newcastle est devenu actionnaire exclusif de Center Parcs international, qui réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel d'environ 3,5 milliards de francs et emploie 9 000 personnes à temps plein ou partiel. En France, 1 093 personnes travaillent pour Center Parcs, qui a investi 650 millions de francs pour son domaine de Normandie et 800 millions de francs pour celui de Sologne.

Aux Bois-Francs, une petite vie de week-end franchement reposante

VERNEUIL-SUR-AVRE
de notre envoyée spéciale

Arborant le même survêtement, papa, maman, et le petit sur son vélo à roulettes pédalent avec entrain. Comme eux, tous les résidents de Center Parcs, pour l'essentiel des jeunes couples accompagnés d'enfants en bas âge, et parfois de leurs parents, ont abandonné la voiture au parking pour s'égayer dans la campagne normande. La barrière rouge et blanc en travers de l'entrée, le gardien dans sa cahute, le grillage, qui sépare le parc de la vraie campagne, sont à ce point sécurisants que *« les enfants peuvent même aller faire les courses tout seuls »*, s'émerveille une responsable de Center Parcs.

Nous sommes aux Bois-Francs, près de Verneuil-sur-Avre (Eure). Un ailleurs, solide et protecteur. *« Nous proposons une succession de "bulles"*, explique Daniel Mougeotte, directeur marketing de Center Parcs. *Le cottage, le confort d'un chez-soi ; la bulle du paradis aquatique tropical, chaude, sécurisante ; le domaine lui-même, clôturé. Dans ce monde bon enfant, sans violence, on baisse d'autant plus volontiers la garde que l'on côtoie des gens qui viennent habiter là en famille. »*

Le *« havre de paix »* est accessible pour un prix allant de 2 000 à 3 400 francs le week-end de trois jours, selon la saison et la taille du « cottage » retenu. Ici, 650 petites maisons carrées à toit plat sont disséminés sur 70 hectares de parc boisé. Premier Center Parcs français, le domaine des Bois-Francs a accueilli ses premiers clients en 1988, cinq années avant l'ouverture du domaine des Hauts-de-Bruyères en Sologne, à Chamont-sur-Tharonne (Loir-et-Cher). Dans les deux sites, le principe est le même : *« Une forme de détente axée sur la nature, le court séjour, et accessible toute l'année. »*

Le séjour au domaine des Bois-Francs, dont l'entrée est agrémentée par un château du XIXe siècle, ouvre l'accès à un certain nombre d'activités sportives (golf, tennis, badminton, squash, bowling, équitation...) toutes payantes, à l'exception du dôme ou du paradis aquatique tropical. Dans cette immense piscine avec bulles avec jeux d'eau, toboggans, léger courant déclenché tous les quarts d'heure, règne une température de 29 degrés permettant l'épanouissement d'une flopée de plantes tropicales aussi rares que décoratives.

« ON A TOUT SOUS LA MAIN »

Les tropiques sous cloche sont épargnés par les moustiques et le paludisme, la forêt aménagée pour les moins intrépides. *« Vous êtes en pleine campagne, c'est le moment idéal pour partir jouer les explorateurs..., mais pas les aventuriers ! Méfiez-vous des insectes et d'éventuels serpents »*, exhorte la brochure distribuée à l'accueil, sur un ton suffisamment alarmiste pour faire croire à chacun qu'il vivra l'aventure. Les allées, certes, dessinent d'audacieuses courbes, mais elles sont goudronnées et éclairées par des lampadaires. Les cottages numérotés sont insérés dans des zones elles-mêmes régulièrement rappelées sur des bornes de signalisation. Il faudrait donc faire preuve d'une belle obstination pour se perdre dans cette campagne parsemée de suspensoirs à rateaux pour feuilles mortes, de cabines téléphoniques, d'enclos pour déjections canines, de bancs en bois, et sillonnée par des minibus et des voiturettes électriques.

Avec ses lacs artificiels et ses bosquets d'arbres dissimulant les bungalows, le domaine des Bois-Francs est un morceau de campagne recomposé au sein duquel les visiteurs recréent des tranches de vie quotidienne en tous points semblables à celles qu'ils auraient pu vivre à l'extérieur. Seule différence : l'échelle réduite de ce monde. Le Plaza, qui abrite la piscine s'apparente à une petite galerie de centre commercial : sol marbré, plafond-verrière, restaurants, cafés et supermarché miniature...

Les résidents de Center Parcs arpentent d'un pas dominical les allées du parc en discutant, la baguette sous le bras, les courses débordant du panier en osier. Ils mènent ici une petite vie tranquille, reposante, sans anicroche, facilitée par les nombreux services (baby-sitting, livraison à domicile de dîners, croissants ou paniers pique-niques...) qui leur sont proposés. *« C'est calme, on se repose, on a tout sous la main*, témoigne une habitante du Maine-et-Loire, dont le mari est entrepreneur, et qui revient pour la troisième fois avec sa fille. *On se sent dans un monde à part, avec le dôme et la forêt. Dans mon bourg, je n'irais pas acheter mes croissants toute seule à 7 h 30 du matin... »*

P. Kr.

Jacques Crozemarie, fondateur de l'ARC, a été remis en liberté

L'ANCIEN PRÉSIDENT et fondateur de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), Jacques Crozemarie, mis en examen pour *« abus de confiance, faux, usage de faux et complicité »* et écroué depuis le 27 juin à la prison de la Santé à Paris, a été remis en liberté, vendredi 20 décembre, sur ordonnance du juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto. M. Crozemarie, soixante et onze ans, reste placé sous contrôle judiciaire et il devra payer une caution de 500 000 francs. Cet élargissement intervient quelques jours avant la fin du délai légal de la détention provisoire, qui ne peut excéder six mois lorsque la personne poursuivie encourt une condamnation inférieure ou égale à cinq ans de prison.

Une étude confidentielle de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) en 1994, un rapport de la Cour des comptes diffusé en janvier 1996 et une enquête de la brigade financière de Paris publiée en octobre (*Le Monde* du 11 octobre) ont mis à jour un vaste système organisé de détournements de fonds à l'ARC. Au total, entre 1990 et 1995, l'ARC a versé plus de 1 milliard de francs à diverses sociétés sous-traitantes fondées par Michel Simon et Pascal Sarda (décédé depuis). Des surfacturations sur le prix du papier des brochures de l'association, des transferts de fonds aux Etats-Unis et des rémunérations occultes ont notamment été révélés. Dix-sept personnes au total sont mises en examen dans ce dossier.

L'association caritative, aujourd'hui dirigée par Michel Lucas, ancien patron de l'IGAS, réclame à M. Crozemarie une somme de 65 millions de francs de dommages et intérêts. Elle a d'ores et déjà obtenu la saisie à titre conservatoire de tous les biens de l'ancien président, également soupçonné d'enrichissement personnel.

Laurence Folléa

Des membres du FN s'installent chez les anciens de Polytechnique

Leur présence dans un groupe d'étude sur la démographie a provoqué plusieurs démissions

DANS SES DIVAGATIONS sur l'*« inégalité des races »* ou l'*« immigration galopante »*, le parti de Jean-Marie Le Pen cherche à se parer de cautions respectables en matière d'études démographiques.

Plusieurs responsables du Front national, tous polytechniciens, viennent ainsi de poser leurs jalons au sein d'un groupe « X-Démographie économie population, X-DEP ». Ce groupe a reçu l'agrément de la Société amicale des anciens élèves de l'école Polytechnique, la prestigieuse « AX ». Révélée par la revue *Passages*, diffusée en kiosque samedi 21 décembre, cette *« infiltration »* de l'extrême droite a provoqué des polémiques sans précédent dans l'univers feutré des polytechniciens.

La publication des anciens élèves, *La Jaune et la Rouge*, sort d'abord, en juin 1995, un article de Philippe Bourcier de Carbon (promotion 1962, chercheur à l'institut national des études démographiques (INED) et membre du conseil scientifique du Front national pour les questions démographiques) sur le sujet. Hubert Lévy-Lambert (X1953) propose alors à son camarade de constituer un groupe *ad hoc* qui permettra aux anciens polytechniciens de débattre des enjeux de la démographie.

L'« AX », qui regroupe les quelque 14 000 anciens élèves de l'école et qui agrée une cinquantaine de groupes spécialisés (X-Banque, X-Europe, X-Peinture, etc.), accueille favorablement le projet. De nombreux anciens élèves de toutes opinions politiques, dont l'ancien ministre socialiste Claude Cheysson (X1940), se disent eux aussi intéressés.

OPPOSITION AUX « NATALISTES »

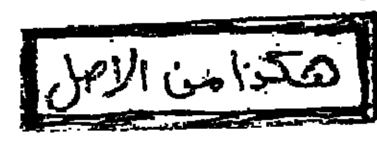
Plusieurs directeurs de recherches à l'INED et universitaires voient d'emblée d'un mauvais œil la présence de M. Bourcier de Carbon – *« inféodé au FN »*, selon Hervé Le Bras (X1963, directeur de recherches à l'Ecole des hautes études en sciences sociales) – dans le noyau fondateur du futur groupe X-DEP. Ces polytechniciens sont, pour simplifier, favorables aux thèses privilégiant l'équilibrage planétaire des flux de population. Ils s'opposent aux *« natalistes »* qui, comme M. Bourcier de Carbon, voudraient compenser le déficit des naissances en France et en Europe par des politiques de stimulation des naissances.

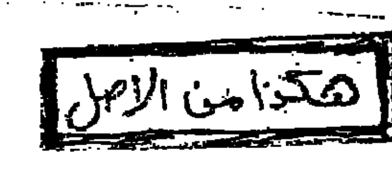
Afin d'apaiser les esprits, Jacques Lesourne (X1948, professeur au CNAM et ancien directeur du *Monde*) est pressenti par M. Lévy-Lambert, avec l'aval de l'« AX », pour prendre la présidence du futur groupe. Le 19 juin 1996, sa création est ratifiée par l'assemblée générale de la maison mère.

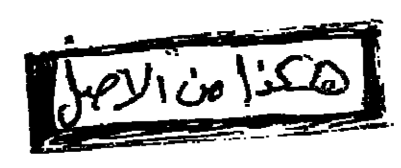
Le compromis explose, dans le courant de l'été, quand MM. Lesourne et Lévy-Lambert décident de se retirer du groupe. Les deux démissionnaires s'inquiètent de l'arrivée en force de l'extrême droite. Bruno Mégret (X1969, délégué général du FN), Claude Moreau (X1958, membre du conseil scientifique du FN, conseiller régional FN de Bourgogne, secrétaire départemental de ce parti dans l'Yonne), Alain Gallais (X1986, conseiller municipal FN à Clichy, dans les Hauts-de-Seine), ont rejoint M. Bourcier de Carbon, tout comme Henry de Lesquen (X1968, président du Club de l'Horloge, lieu de rencontre entre la droite classique et l'extrême droite).

« Il était absolument exclu de courir le risque d'être manipulé par le Front national », commente M. Lesourne, dont la démission a été notamment suivie par celle de Claude Cheysson. D'anciens élèves ont enfin décidé de réactiver le groupe X-Résistance, créé aux lendemains de la Libération.

Erich Inciyan







(Publicité)

Jacques Toubon suggère un référendum sur la réforme de la justice

DANS UN ENTRETIEN au *Figaro Magazine* du 21 décembre, le garde des sceaux, Jacques Toubon, revient sur la réforme de la justice évoquée par le président de la République lors de son intervention télévisée du 12 décembre (*Le Monde* du 14 décembre). Interrogé sur une éventuelle rupture des liens entre le parquet et la chancellerie, M. Toubon s'en remet au travail de la commission désignée pour étudier ces projets. Les membres de cette commission seront nommés *« avant la fin de l'année »* et devront remettre leur rapport *« à la fin du mois de juin »*. Leur président pourrait être Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, mais M. Toubon précise que cette question *« reste ouverte »*.

Une réforme profonde pourrait entraîner un changement de la Constitution, notamment si *« l'autorité judiciaire »* devait devenir le *« pouvoir judiciaire »*, au même titre que le législatif et l'exécutif. Selon M. Toubon, une telle évolution *« pourrait parfaitement faire l'objet d'un référendum »*. Il s'interroge cependant sur l'opportunité d'une rupture totale entre la chancellerie et le parquet, et se demande si la justice peut *« dépendre d'elle-même »*. M. Toubon estime que, dans la situation actuelle, *« l'indépendance d'esprit des procureurs généraux est quasiment totale »*. Il déclare : *« La médiatisation aidant, il n'existe pas en réalité de possibilité pour le pouvoir de faire pression* (...). *»* Enfin, M. Toubon écarte l'idée d'un rattachement de la police judiciaire au parquet.

La grève de la faim de maîtres auxiliaires de Toulouse s'étend à Paris

Les syndicats réclament une « garantie de réemploi »

Plusieurs membres du collectif parisien de la Coordination nationale des non-titulaires devaient rejoindre dans leur mouvement, samedi 21 décembre, les quatre enseignantes en grève de la faim à Toulouse depuis le 3 décembre. Les grévistes réclament un rendez-vous avec François Bayrou, le ministre de l'éducation.

TOULOUSE
de notre correspondant

« BAYROU croit que le mouvement est localisé à Toulouse. Il se trompe. » Malgré dix-huit jours de grève de la faim et deux visites à l'hôpital, Annick Vespérini a conservé tout son mordant. Cette documentaliste de quarante-six ans, restée sans poste, pense avoir enfin obtenu ce qu'elle cherchait depuis longtemps : non pas la titularisation qu'elle revendique pour elle comme pour les 31 000 personnes que l'éducation nationale reconnaît officiellement comme maîtres auxiliaires, mais l'extension de la grève de la faim qu'elle fait avec trois consœurs à Toulouse.

Samedi 21 décembre, plusieurs membres du collectif parisien de la Coordination nationale des non-titulaires devaient en effet entrer à leur tour dans la grève. *« Une grève de la faim à ce niveau montrera* [au ministre] *notre réelle détermination*, commente Annick Vespérini. *Des collectifs d'autres académies vont suivre le mouvement. »*

Samedi, les quatre grévistes toulousaines devaient participer à un rassemblement sur la place du Capitole, à Toulouse, où une tente devait être dressée pour accueillir les grévistes de la faim. *« La grève de la faim n'est pas une action habituelle dans l'éducation nationale*, poursuit Mme Vespérini. *Mais nous n'avons pas de camions pour bloquer les routes. »*

Dans la petite pièce mise à disposition par le SNES, les fax et les télégrammes de soutien expédiés de toutes les académies tapissent les murs. *« On s'est fait notre décoration de Noël »*, ironise une des trois grévistes allongée dans son sac de couchage. Annick Vespérini a œuvré activement, en octobre, à la mise en place d'une coordination nationale. *« On est présent dans vingt et une académies sur vingt-cinq »*, compte-t-elle.

Le fait nouveau est la récente constitution d'une intersyndicale sur la question des maîtres auxiliaires. Désormais, tous les tracts diffusés et communiqués sur le combat des grévistes toulousaines portent les mentions des quatre syndicats d'enseignement traditionnels (FEN, FSU, SGEN-CFDT et FERC-CGT), mais aussi du nouveau SUD-Education, de la Confédération nationale du travail ou de l'Association des chômeurs AC !.

> « 6 900 francs pour faire le même travail qu'un agrégé qui en touche trois fois plus »

Au passage, les grévistes de la faim, qui se disent toutes non syndiquées, ont dû revoir leur revendication : la plate-forme syndicale ne réclame plus la *« titularisation immédiate et sans concours »* prônée par la coordination, mais exige une *« garantie de réemploi »* et un *« arrêt du recours aux emplois précaires »*.

Les grévistes demandent toujours à être reçues par le ministre de l'éducation nationale. Annick Vespérini a déjà rencontré un conseiller de François Bayron en novembre, puis a rôdé en décembre dans les couloirs de l'Assemblée nationale lors du vote de la loi Perben sur la fonction publique.

Le lendemain, dit-elle, un poste lui a été proposé : dix jours de remplacement à Castelsarrasin, dans le Tarn-et-Garonne. Un arrêt-maladie l'a dispensée de refuser ce poste, pour lequel les frais occasionnés par le transport auraient entamé une bonne partie d'un salaire versé plusieurs mois plus tard.

Les grévistes se défendent de s'enfermer dans un combat corporatiste. *« Les gens ne comprennent pas, ils nous prennent tous pour des fonctionnaires »*, dit Annick Vespérini. Elle veut mettre en avant sa situation, les *« 6 900 francs pour faire le même travail qu'un agrégé qui en touche trois fois plus »*, les retards de paiement du ministère et les heures de chômage même pas comptabilisées.

Elle entend dénoncer le recours croissant à la précarité : *« Embaucher un contrat emploi-solidarité à 2 500 francs dans un centre de documentation, sans lui laisser le moindre espoir d'être intégré, c'est inadmissible ! »* Annick Vespérini se sent très proche des intermittents du spectacle et de leur combat actuel. Samedi, c'est avec eux qu'elle devait manifester.

Stéphane Thépot

Le procureur général de Grenoble devrait quitter son poste

MICHEL ALBARÈDE, procureur général près la cour d'appel de Grenoble, en conflit avec les magistrats du tribunal de grande instance de la ville depuis plusieurs mois (*Le Monde* du 22 octobre), devrait être nommé prochainement avocat général à Paris. Cette proposition de nomination doit être soumise pour avis au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), avant d'être entérinée par un décret présidentiel qui ne pourrait intervenir qu'en janvier.

M. Albarède était notamment accusé d'intervenir de manière incessante en faveur du maire de L'Alpe-d'Huez, Jean-Guy Cupillard, ancien trésorier départemental du RPR et proche d'Alain Carignon, mis en examen en 1995 pour *« recel d'abus de biens sociaux et corruption passive »* et, en 1996, pour *« complicité d'abus de confiance »*. Pour examiner les éventuels dysfonctionnements de la justice grenobloise, la chancellerie avait dépêché une mission de l'inspection générale des services judiciaires, qui a rendu récemment son rapport au garde des sceaux.

DÉPÊCHES

■ **ENFANCE : l'ancienne présidente de l'association Enfance et** Partage, Françoise Gublin, a été condamnée, vendredi 20 décembre, à quinze mois de prison avec sursis, par la 13e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour un détournement de dons portant sur la somme de 2,5 millions de francs. Elle devra rendre la totalité de la somme à l'association. Son adjointe, Martine Brouse, a été condamnée à dix mois de prison avec sursis et devra rembourser 154 000 francs.

■ **INJURE : le député RPR des Bouches-du-Rhône Renaud Muselier** a été condamné, mercredi 18 décembre, par le tribunal de grande instance de Paris, à payer 100 000 francs aux trois fondateurs de l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP), pour les avoir traités publiquement de *« petits cons »*. Ces propos avaient été prononcés le 11 octobre 1995 par le député, après le classement de la plainte de l'ADCP visant l'affaire de l'appartement du premier ministre Alain Juppé.

■ **PERQUISITIONS : la brigade financière a effectué**, vendredi 20 décembre, des perquisitions au bureau puis au domicile de Jean-Marie Messier, PDG de la Compagnie générale des eaux (CGE). La Fédération nationale de la mutualité française avait déposé plainte pour des placements qu'elle juge douteux, effectués *via* la banque Lazard, employeur de M. Messier jusqu'en décembre 1994. Celui-ci a qualifié de *« parfaitement transparentes »* les opérations qu'il avait alors dirigées.

■ **AFFAIRES : le député et maire (PR) de Franconville (Val-d'Oise)**, Francis Delattre, a nié, lors d'une conférence de presse vendredi 20 décembre, toutes les accusations portées contre lui dans le dossier de l'hommes d'affaires Michel Pacary et affirmé qu'il ne se rendrait plus chez le juge. Mis en examen mercredi 18 décembre pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« trafic d'influence »*, M. Delattre est soupçonné d'avoir bénéficié d'une commission de 6 millions de francs à l'occasion de la passation d'un marché, en 1989, à la société Dumez-Lyonnaise des Eaux.

■ **ÉBOULEMENT : un pan de falaise s'est effondré sur une maison**, dans la nuit du 20 au 21 décembre, à Dieulefit (Drôme). Une femme de cinquante-deux ans est restée ensevelie sous les décombres, bloquée par une poutre, pendant de longues heures, avant d'être dégagée vivante samedi matin. Elle a été transportée à l'hôpital de Montélimar.

CARNET

DISPARITIONS

Carl Sagan

La passion des autres mondes

L'ASTRONOME américain Carl Sagan est mort vendredi 20 décembre, à l'âge de soixante-deux ans. Planétologue de renommée mondiale, conseiller scientifique de la NASA, il a participé à tous les grands programmes d'exploration interplanétaire américains. Mais il était surtout, notamment aux Etats-Unis, une star médiatique. Auteur de best-sellers, producteur-présentateur d'une série télévisée à succès, il sut toujours concilier un remarquable talent de conteur et de vulgarisateur avec une rigueur scientifique sans faille.

Pour les Américains et pour de très nombreux passionnés de science et d'astronomie dans le monde entier, Carl Sagan, c'est un peu le Cousteau du cosmos. Créée en 1980, sa série télévisée, baptisée précisément « Cosmos », a été suivie par plus de 500 millions de personnes dans soixante pays (Antenne 2 l'a diffusée en 1981). Charismatique et omniprésent, Carl Sagan y crevait l'écran, émergeant de l'horizon comme un Soleil pour emmener le téléspectateur par la main à la découverte des splendeurs galactiques. Avec un enthousiasme et un sens du merveilleux débordants, conjugués à des moyens dignes des superproductions hollywoodiennes : le budget de cette saga en treize épisodes sur laquelle il travailla pendant trois ans s'éleva à près de 9 millions de dollars...

Avant d'affronter les caméras, Carl Sagan avait collectionné les succès de librairie. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages et de plus de 700 articles. Son premier best-seller, *The Cosmic Connection*, paraît en 1973. *The Dragon of Eden* lui vaudra le prix Pulitzer en 1978. L'éditeur new-yorkais Simon and Schuster lui offrira un contrat de 2 millions de dollars pour *Contact*, publié en 1985. Ce succès populaire, doublé d'un incontestable sens des affaires, a pu susciter les critiques de certains scientifiques moins médiatiques. Jamais, pourtant, ses collègues chercheurs ne mettront en cause sa rigueur et ses compétences. De nombreux planétologues le considèrent, au contraire, comme un maître. Sa carrière, il est vrai, fait référence.

Né le 9 novembre 1934 à Brooklyn, ce fils d'émigré ukrainien affirme avoir découvert sa vocation dès l'âge de sept ans, en feuilletant un livre d'astronomie à la bibliothèque de New York. *« J'ai éprouvé une sorte de vertige »*, a-t-il raconté dans un entretien au magazine *New Yorker*. *« Comment ces corps gigantesques peuvent-ils se maintenir ainsi suspendus dans cet immense vide noir ? Cela m'a littéralement bouleversé. »* En 1956, quatre ans avant d'obtenir ses doctorats d'astronomie et d'astrophysique à l'université de Chicago, il publie sa première étude scientifique dans laquelle il explique que les changements de couleur saisonniers à la surface de Mars ne révèlent pas la présence de végétation comme certains le croyaient à l'époque.

Il n'a pas vingt-sept ans quand, début 1961, la prestigieuse revue scientifique américaine *Science* accepte un article dans lequel il décrit les conditions atmosphériques et climatologiques régnant sur la planète Vénus. Ses déductions, tirées de l'analyse des ondes radio émises par la planète, seront confirmées six ans plus tard par la sonde soviétique Venera IV. En 1968, il prend la direction du laboratoire d'études planétaires de l'université Cornell d'Ithaca (Etat de New York) où se déroulera le reste de sa carrière. La compétition américano-soviétique pour l'exploration et la conquête du système solaire débute. Carl Sagan en sera l'un des artisans et des avocats les plus passionnés.

Des sondes Mariner aux Vikings et Voyagers, il sera de tous les programmes. *« Il avait le don d'aller très loin dans ses raisonnements tout en gardant une rigueur scientifique sans faille »*, se souvient l'un de ses anciens élèves, le planétologue et biologiste français François Rollin. *« Il fut le premier à montrer qu'on pouvait faire de la recherche sérieuse tout en recherchant l'existence d'une vie extraterrestre. »* Un sujet auquel il consacra toute son énergie et ses dons de communicateur. Il fut ainsi à l'origine des expériences embarquées sur les Vikings en vue de détecter la présence éventuelle de micro-organismes sur Mars et réussit à convaincre la NASA d'embarquer sur la sonde Pioneer 10 un message destiné à d'éventuelles intelligences extraterrestres !

En dépit du culte de la personnalité qui l'entourait, *« il a toujours mis son charisme et sa capacité de conviction au service de la science »*, souligne Marcello Caradini, responsable des programmes d'exploration du système solaire à l'Agence spatiale européenne. Envers le public comme auprès des responsables politiques américains et de la communauté scientifique mondiale. *« Il a su démontrer que la recherche spatiale était multidisciplinaire* [et] *a amené les planétologues, les biologistes et les physiciens à travailler ensemble*, ajoute Marcello Caradini. *C'est en grande partie grâce à lui que l'exploration spatiale américaine a pris une telle ampleur. »*

Jean-Paul Dufour

■ **ROGER FOSSÉ**, ancien président (RPR) du conseil régional de Haute-Normandie, est décédé, jeudi 19 décembre, à son domicile de Saint-Riquier (Seine-Maritime), à l'âge de soixante-seize ans.

Né le 23 septembre 1920 à Pavilly (Seine-Maritime), Roger Fossé était administrateur de biens. Résistant, arrêté par la Gestapo en 1943 et déporté au camp de Buchenwald, il avait été élu député pour la première fois en 1962 dans la circonscription d'Yvetot (Seine-Maritime), face à Jean-Jacques Servan-Schreiber, et avait été constamment réélu jusqu'en 1986. Cette année-là, il retrouve toutefois le chemin de l'Assemblée nationale, en septembre, après l'élection au Sénat de Jean Lecanuet, auquel il succède de nouveau, comme sénateur, après le décès de celui-ci, en 1993. Maire d'Auffay depuis 1965, Roger Fossé avait présidé le conseil régional de Haute-Normandie de 1982 à 1992. – *(Corresp.)*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sheila COUTTS,
Marc PERRIN de BRICHAMBAUT
et Simon
sont heureux d'annoncer la naissance de

Paola, Marguerite, Marie,

le 19 décembre.

9, boulevard du Château,
92200 Neuilly.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Liu.

Je voudrais toujours te chérir.

Décès

– M. Jean Coutant
et sa famille
ont la douleur de faire part du décès à Coudoux, le 17 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Jeannette COUTANT,
ex-journaliste pigiste,
membre de l'ACAM.

L'incinération a eu lieu le 18 décembre, dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Jean Dauzier,
ses parents,
Martine Dauzier, Rodolfo Lobato et Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie DAUZIER,

survenu le 20 décembre 1996, à l'âge de quarante et un ans, à Brive.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 23 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Xantin de Malemort, suivies de l'inhumation au cimetière de Labrousse (Cantal).

Une messe sera célébrée à Paris ultérieurement.

3, rue Aliénor-d'Aquitaine,
19360 Malemort.

– Montauban (Tarn-et-Garonne).

Mme Monique Sandrini,
Pierre Sandrini et Angela Merret,
font part du décès de

M. Claude SANDRINI.

Guy LAGNEAU,
urbaniste-architecte,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien chef d'atelier
à l'Ecole nationale supérieure
des beaux-arts,
professeur honoraire à l'Ecole nationale
des ponts et chaussées,

s'est éteint à son domicile, le samedi 16 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, dans l'intimité familiale.

Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention à Paris, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le samedi 11 janvier 1997, à 11 heures.

De la part de
Mme Irène Elisabeth Lagneau,
Annie et David Mellor,
Marion et Michel Lagneau, Jean Lagneau, Elizabeth Lagneau,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Les familles Lagneau, Bensoussan, Hillerns,
Ainsi que Michel Weill.

– Jacques Gautier, maire de Garches, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine,

Le professeur Philippe Gajdos, président du comité consultatif médical de l'hôpital Raymond-Poincaré,

Françoise Quesada, directeur de l'hôpital Raymond-Poincaré,
ont le regret d'annoncer le décès de

Jacques de LATTRE,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
chef du service
d'explorations fonctionnelles
de l'hôpital Raymond-Poincaré,

survenu le 20 décembre 1996.

– Grury (Haute-Saône).

Mme René Pain,
son épouse,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René PAIN,
commandant de bord honoraire à UTA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu au Creusot, le 15 décembre 1996.

Selon la volonté du défunt, son corps a été crématisé, dans la plus stricte intimité familiale.

Les OphélIades,
Rue Victor-Hugo,
71200 Le Creusot.

– L'Inspection générale de l'industrie et du commerce
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre LÉVY,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération.

Grand résistant, il était le fondateur et le chef national du mouvement Francs-Tireurs, grand commis de l'Etat, il était inspecteur général de l'industrie et du commerce et ancien directeur d'administration centrale du ministère de l'industrie.

– L'association Villages d'enfants SOS de France
a la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LÉVY,

survenu le 16 décembre 1996, à Paris.

M. Jean-Pierre Lévy a été administrateur et administrateur honoraire de l'association de 1966 à ce jour.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Berek ZLOTOWSKI,

survenu le 17 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année, en son domicile.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 décembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 heures.

Un car sera à la disposition des personnes désirant assister à l'inhumation. Départ à 14 h 15 devant l'Hôtel Holiday Inn, place de la République.

De la part de
Emilia,
son épouse,
Lisette, Henri, Michel, Sarah,
ses enfants,
Olivier, Daniel, Yves,
ses petits-enfants,
Et des familles Zlotowski, Zyngier, Cerda, Kosman, Shinar,
Et de l'Amicale des amis de Kaluszyn.

Ni fleurs ni couronnes.

41, rue Beaubourg,
75003 Paris.

Anniversaires de décès

– Fidèlement à leur merveilleux souvenir,

Jean VISSEAUX,
25 février 1925,
23 décembre 1978.

François BAZELAINE,
8 juillet 1947,
30 décembre 1969.

Transfert à Manhattan

Pendant que son père est en prison, la fille d'un riche homme d'affaires japonais s'approprie l'Empire State Building. L'« indélicate » est à son tour incarcérée et c'est aujourd'hui le milliardaire américain Donald Trump qui perçoit les loyers du célèbre gratte-ciel new-yorkais. Une fable financière sans morale

DANS le ciel de Manhattan, où rivalisent les géants de pierre et d'acier, l'Empire State Building reste un symbole sans égal de l'Amérique triomphante. A soixante-cinq ans, avec ses cent deux étages et ses 381 mètres de haut, ce monument d'architecture, qui fut pendant quarante ans le plus haut gratte-ciel du monde et qui a figuré dans une centaine de films, garde une place à part dans le cœur de l'Amérique. Et les deux millions de visiteurs qui traversent, tous les ans, son hall arts déco de marbre gris, en route vers le sommet, ne viennent pas seulement pour le panorama, ou pour dire : « *J'y étais.* » Ils viennent aussi s'offrir une grande tranche d'Amérique. Au-dessus de l'entrée, la bannière étoilée en fait foi.

Mais à qui appartient aujourd'hui cet empire de légende ? Aux Américains ? Aux Japonais ? Aux deux à la fois ? A-il été escamoté ? Volé ? Détourné ? La justice aura là-dessus son mot à dire. Ce qui est sûr, c'est que la star de la Ve Avenue est l'enjeu d'une formidable bataille financière, familiale et judiciaire. Un imbroglio dans lequel on retrouve, sur fond de dollars et de passions, un trio (le père, la fille et le gendre) déjà rencontré en France dans une sombre affaire de « châteaux japonais ». Avec – cela va de soi – leur cortège d'avocats.

L'affaire commence, en 1991, par la mise en vente de l'Empire State Building par la société d'assurances Prudential. Avec ses neuf cents bureaux, le gratte-ciel le plus célèbre du monde est une affaire immobilière avant d'être une attraction touristique, mais c'est loin d'être une bonne affaire. Les loyers rapportent un médiocre 4,5 % l'an et le bail n'expire pas avant... 2076 ! Dans ces conditions, on ne s'attend guère à voir les enchères dépasser 30 millions de dollars. Cependant, à Tokyo, un vieux monsieur à la mise soignée mais au passé sulfureux est bien décidé à ne pas laisser passer sa chance.

Depuis des années, Hideki Yokoï, qui a fait fortune dans l'immobilier et les salles de jeux, collectionne des châteaux étrangers, dans lesquels il n'a jamais mis les pieds, et qu'il achète sur photos. L'idée est venue de l'une de ses filles née hors du mariage, Kiko Nakahara, longtemps oubliée puis devenue, sur le tard, la préférée de ses huit enfants. On ignore quels projets, quels fantasmes ont nourri chez cette ancienne modiste pareille boulimie. Qu'importe ! Son père lui a donné carte blanche et elle en profite. Depuis 1984, aidée par son mari, Jean-Paul Renoir, un financier franco-américain de haute volée, la Japonaise a ainsi acheté une quinzaine de châteaux en Europe, dont dix en France, au nom de la Nippon Sangyo, une société appartenant à son père. Après avoir habité le quartier branché de Roppongi, à Tokyo, le couple s'est installé à *Juniper Hill*, un château néoclassique restauré à grand frais près de Londres. En 1989, Mme Nakahara-Renoir a ajouté à cette collection Ohika

Pour Hideki Yokoï, ce fils de paysans qui a bâti sa fortune dans les ruines du Japon occupé, quelle revanche !

Castle, une demeure de cent cinquante pièces construite, en 1921, près de New York. Coût de l'opération : 22 millions de dollars (110 millions de francs).

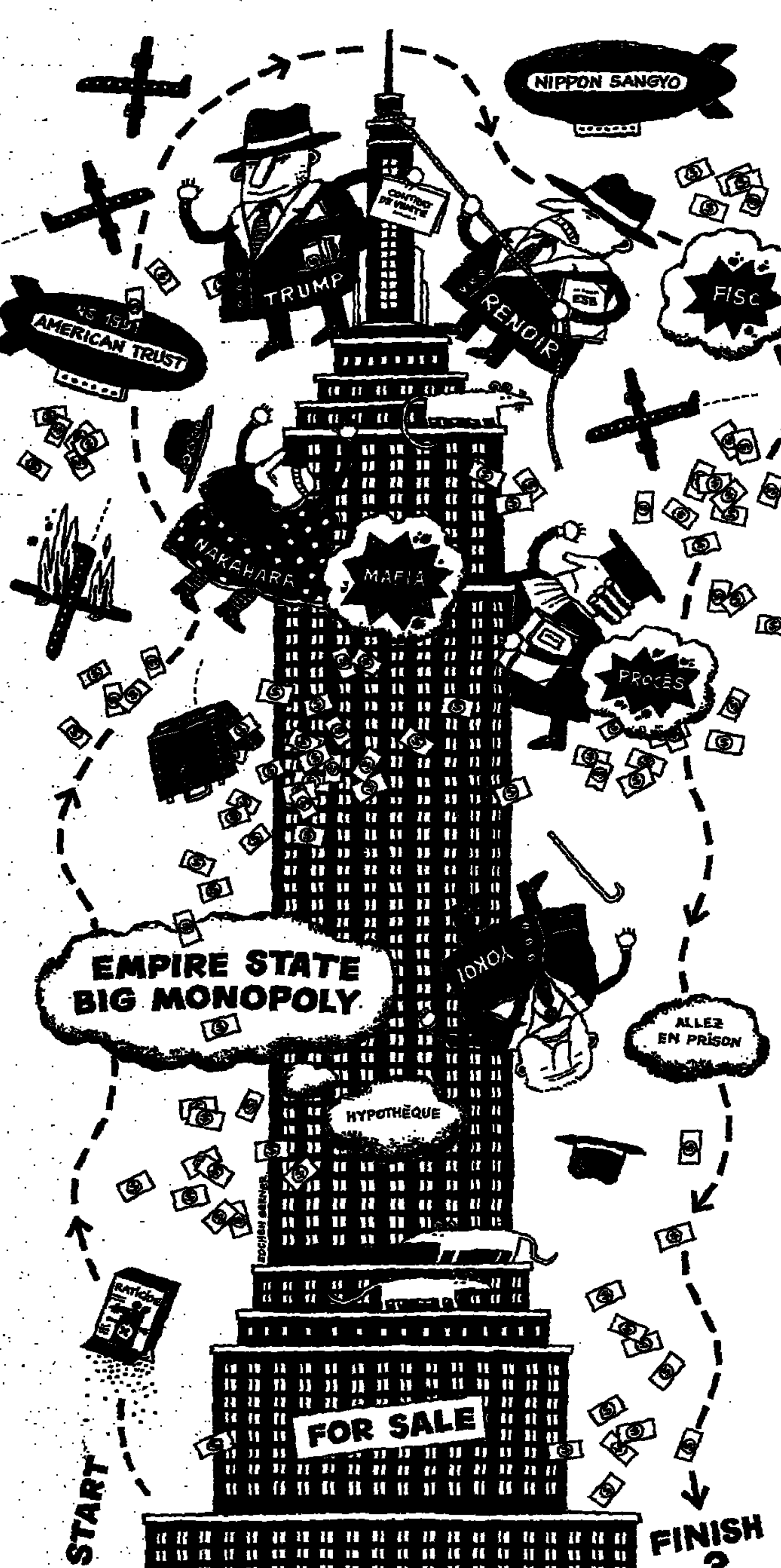
Mais tout cela semble peu de chose au regard de l'Empire State Building. Dans le grand Monopoly américain où les Japonais flambent à tout va, c'est un coup à éclipser l'achat du Rockefeller Center par Mitsubishi. Et pour Hideki Yokoï, ce fils de paysans qui a bâti sa fortune dans les ruines du Japon occupé par les Américains, quelle revanche ! Sa décision est d'autant plus vite prise que l'argent ne manque pas.

A l'époque, le magazine *Forbes* estime la fortune du Japonais à 2 milliards de dollars (10 milliards de francs). Son gendre parlera, plus tard, de 7 milliards de dollars ! Reste que l'affairiste nippon n'est jamais sorti de son pays et qu'il ignore à peu près tout du marché immobilier américain. Par ailleurs, ses liens supposés avec la mafia japonaise, ses démêlés avec le fisc et sa responsabilité dans l'incendie de l'hôtel New Japan, qui avait causé la mort de trente-trois personnes en 1982 à Tokyo, l'incitent au profil bas. C'est donc sa fille qui sera chargée, une fois encore, de le représenter. Et c'est à Jean-Paul Renoir, pour qui les arcanes de Wall Street n'ont guère de secret, de négocier. Il s'entendra bientôt avec les représentants de Prudential sur un prix de 42 millions de dollars. La somme paraît excessive, mais le beau-père est prêt à payer... Les jeux semblent faits lorsqu'en août 1991 Prudential, alarmée par la réputation du Japonais, préfère rompre la négociation.

Qu'à cela ne tienne. Bientôt un raider américain, Oliver Grace Junior, se porte acquéreur de l'Empire State pour... 42 millions de dollars et emporte le morceau. On découvrira par la suite qu'il a payé avec l'argent de la Nippon Sangyo et qu'il se prête à une opération de portage. En janvier 1993, après un délai jugé raisonnable et une commission de 2 millions de dollars, l'Américain revendra l'immeuble à une société de l'île de Man, NS 1991 American Trust, créée pour l'occasion par les Renoir. Là encore, le secret est de règle, mais tout porte Hideki Yokoï à croire qu'il est propriétaire du gratte-ciel le plus célèbre du monde. Il va rapidement déchanter.

Fin 1993, le Japonais est rattrapé par le dossier de l'hôtel New Japan. Malgré son grand âge (soixante-dix-neuf ans) et de sérieux problèmes de santé, il est condamné à de la prison ferme et incarcéré en mai 1994. Coïncidence ? Dans les jours qui suivent, les événements se précipitent du côté de New York. Le 25 juin, les Renoir s'associent, *via* le trust de l'île de Man qu'ils contrôlent, avec Donald Trump, un promoteur immobilier américain qui défraye la chronique mondaine et financière depuis des années. Dans la corbeille de la nouvelle société, la Trump Empire State Partners, les Renoir apportent le gratte-ciel et M. Trump son savoir-faire.

Sa part du marché dépend en fait de deux conditions. La première, l'obtention d'une hypothèque sur l'Empire State Building au profit des Renoir, est vite remplie : le 27 juin, le roi des casinos d'Atlantic City obtient 11,7 millions de dollars d'une compagnie d'assurances, dont 6 prendront, peu après, la direction de l'île de Man. La seconde condition concerne la capacité de l'Américain à valoriser l'investissement. Et donc à casser le bail en cours. Il va s'y employer, à grand renfort d'opérations médiatiques, en accusant les gérants de toutes les négligences. Et même de laisser proliférer les rats dans les couloirs du célèbre gratte-ciel ! La gérance ripostera en assignant M. Trump devant la Cour suprême de New York pour tentative d'extorsion de fonds.



Du fond de sa prison, Hideki Yokoï apprend ces développements au fil de rares visites. Mais tout est si fragmentaire, et sa confiance en Kiko est telle qu'il se refuse à y croire. Il lui faudra plusieurs mois pour se convaincre que sa fille et son gendre, profitant de son incarcération, l'ont dépossédé non seulement de l'Empire State Building, mais aussi d'Ohika Castle, par le biais de montages compliqués. Il demande des explications. Faute d'en recevoir, il engage des poursuites judiciaires, le 2 novembre 1994, contre sa fille et son gendre, qu'il accuse d'avoir passé un accord frauduleux avec Donald Trump et auxquels il réclame 250 millions de dollars de dommages et intérêts.

En novembre, à New York, des avocats des deux parties nous ont donné deux lectures fort différentes de cette affaire. Pour John D. Winter, conseil de Jean-Paul Renoir et membre du célèbre cabinet Patterson, Belknap, Webb et Tyler, dont les bureaux offrent une vue saisissante sur l'Empire State Building, tout aurait été voulu par Hideki Yokoï, les Renoir n'étant que des exécutants. « *M. Yokoï a donné des instructions à sa fille, qui s'est bornée à les exécuter* », affirme l'avocat, qui balaie les arguments de la partie adverse. D'après lui, « *on ne peut pas parler de détournement et encore moins de vol* ». D'abord, parce que le nom de M. Yokoï n'a pas disparu de sociétés dont il reste l'un des bénéficiaires. Ensuite, parce qu'il aurait acheté l'immeuble de Manhattan pour l'offrir à sa fille. « *Comme l'a expliqué Kiko Nakahara elle-même, le gratte-ciel est un cadeau que son père avait décidé de lui faire et qui devait lui revenir après sa mort* », rappelle l'avocat.

QUANT à l'association avec Donald Trump, si elle s'est faite à l'insu de M. Yokoï, c'est qu'il était en prison. Mais elle était « *logique* » dans la mesure où elle prolongeait une négociation amorcée en 1993, à Tokyo, entre l'Américain et le Japonais en vue d'édifier en commun une Trump Tower (une tour résidentielle et commerciale) comme il en existe aux Etats-Unis, sur l'emplacement de l'hôtel New Japan. « *M. et Mme Renoir pensent qu'ils ont agi au mieux des intérêts de M. Yokoï* », précise l'avocat. Bref, il n'y aurait dans tout cela rien d'illégal, et M. Winter ne doute pas de l'issue du procès.

Pour Steve Rosen, qui défend les intérêts du milliardaire japonais, pareille argumentation ne résiste pas à l'épreuve des faits. « *D'abord,* dit-il, *tout a été acheté avec l'argent de la Nippon Sangyo, dont Yokoï est le principal actionnaire ; or il se trouve aujourd'hui marginalisé et à la merci des Renoir.* » Ensuite, Mme Nakahara, fondé de pouvoir de la Nippon Sangyo, n'avait pas le droit – « *c'est interdit par la loi* » – de transférer les biens acquis au nom de cette société à son propre compte ; et encore moins de les partager sans accord du conseil d'administration. Enfin, cadeau ou pas, aux Etats-Unis, tout transfert immobilier doit se faire par écrit. Ce qui n'a pas été le cas ici. M. Rosen remarque incidemment que tout a été fait avec la complicité d'avocats qui n'ont pas jugé nécessaire de tirer le signal d'alarme.

Ces irrégularités et l'enchaînement des faits laissent peu de place au doute : les Renoir ont bel et bien « détourné » l'Empire State Building et des millions de dollars, dont on ne sait toujours pas où ils sont passés, à leur profit. Steve Rosen en est d'autant plus persuadé que le couple a eu recours en France au même stratagème pour s'approprier d'autres biens de la Nippon Sangyo.

A New York comme à Paris, les défenseurs de la société japonaise ne manquent pas une occasion de mettre en parallèle le cas de l'Empire State Building et celui des « châteaux japonais » (*Le Monde* daté 17-18 mars 1996), considérés comme deux volets d'un même dossier. Les similitudes sont, en effet, troublantes. Ici aussi, c'est à l'époque où son vieux père malade croupit en prison que Mme Nakahara et son mari transfèrent les châteaux achetés pour le compte de la Nippon Sangyo dans une nouvelle société, Châteaux Holdings, entièrement contrôlée par eux. Une société dont le capital approche les 200 millions de francs. Mais, pour ce tour de passe-passe, la Japonaise a utilisé un pouvoir falsifié. Rattrapée par la justice française, elle sera mise

« Comme l'a expliqué Kiko Nakahara, le gratte-ciel est un cadeau que son père avait décidé de lui faire et qui devait lui revenir après sa mort »

en examen, puis incarcérée en janvier 1996, à Versailles, par le juge d'instruction Sylvie Petit-Leclair pour « *faux, usage de faux et escroquerie en bande organisée* ».

Son mari, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, est en cavale. Deux avocats français qui ont participé au montage litigieux sont également épinglés. L'affaire avait fait d'autant plus de bruit qu'elle s'accompagnait de pillages et de dégradations dans plusieurs châteaux, notamment dans ceux de Sully à Rosny-sur-Seine et de Mme du Barry à Louveciennes (Yvelines). En octobre 1992, Jean-Paul Renoir et un antiquaire britannique avaient été mis en examen pour « *dégradation et modification de site classé* ».

L'Empire et les châteaux sont, aujourd'hui, liés par le biais de sociétés communes aux deux montages. Mais, compte tenu de l'imbroglio juridico-financier, des possibilités de recours et du poids des cabinets d'avocats, les deux affaires ne sont pas près d'être tranchées. Et, dans l'immédiat, rien ne laisse présager un compromis.

Pour le reste, la situation ne manque pas d'ironie. Hideki Yokoï a survécu à la prison. Il en est sorti, mais il n'est pas près de réaliser son vœu le plus cher : récupérer l'Empire State Building avant sa mort. Sa fille Kiko pourrait sans doute l'aider. Mais elle reste en prison, et ses rares explications ne permettent pas de dire si elle a été dans toutes ces affaires un complice actif ou un prête-nom manipulé. Et puis comment voler au secours de son père sans mettre en péril son mari ? Enfin, suprême ironie, c'est Donald Trump, qui n'a pas mis un sou dans l'affaire, qui tire son épingle du jeu. Paré du titre de propriétaire, c'est lui qui collecte chaque mois les loyers du gratte-ciel. Pour le moment, grâce à lui, l'Empire reste américain.

Roland-Pierre Paringaux

Dessin : Jochen Gerner

1896, chômage année zéro

Le premier dénombrement des chômeurs date d'un siècle. Crise économique (déjà), rationalisation des modes de production : une nouvelle catégorie sociale était née. De cette époque date l'idée d'un système d'assistance aux travailleurs privés d'emploi

LE chômeur a cent ans. Il est né en 1896 de la rencontre des hommes politiques, des statisticiens et des travailleurs sociaux, à un moment où la France traverse, depuis 1882, une dépression économique sans précédent. A l'occasion du recensement général de la population, le gouvernement effectue cette année-là le premier dénombrement – très imparfait – de ceux que la crise a privé d'emploi et qui commencent à manifester dans les rues. Par une petite phrase inscrite sur le bulletin individuel de recensement *« Si vous êtes sans place ou sans emploi... »*, les chômeurs se détachent enfin de la masse indistincte des indigents, des vagabonds, des saltimbanques et des invalides pour accéder à un statut particulier.

La création de l'Office du travail en février 1891, préfiguration du premier ministère du travail et de la prévoyance sociale mis en place en 1906, avait déjà rendu possible un recensement des industries et des professions. Son directeur, Jules Lax, jugeait alors qu'un tel recensement permettrait d'établir le nombre des *« employés ou ouvriers au chômage faute d'emploi »*, et donc d'exclure ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas travailler. La définition retenue, qui prévaudra jusqu'en 1936, est délibérément restrictive, puisqu'elle ne prend en compte que les personnes employées dans un *« établissement »*, défini comme *« la réunion de plusieurs personnes travaillant ensemble, d'une manière permanente, en un lieu déterminé, sous la direction d'un ou plusieurs représentants d'une même raison sociale »*.

Ceux qui louent leurs bras à plusieurs patrons ou qui œuvrent à domicile, tous ces travailleurs à façon, pourtant très nombreux et souvent sans ressources dans un monde où le salariat est minoritaire, ne sont pas considérés comme des chômeurs, mais classés dans la catégorie des « isolés ». L'administration décide aussi, en 1906, qu'il faut être âgé de moins de soixante-cinq ans et avoir perdu son travail depuis au moins huit jours et au plus deux ans (un an pour les plus de soixante ans).

En dépit de ces restrictions, et notamment de la référence à l'établissement, un saut conceptuel vient d'être fait.

Le chômeur commence à échapper à une interprétation moralisatrice des phénomènes sociaux, que l'économiste Frédéric Le Play résumait bien, au milieu du XIX[e] siècle, par cette formule : *« La condition des hommes est la conséquence de leurs mœurs. »* Peu à peu prend corps l'idée que *« la pauvreté ne résulterait pas toujours ou pas seulement des tares morales ou héréditaires des individus, ni même des influences néfastes de l'environnement insalubre de la grande ville,* écrit l'historien Christian Topalov. *Elle proviendrait principalement de l'organisation même de l'industrie et de son marché du travail »*.

Le chômage sera désormais perçu, dans certains cas, comme un état lié aux à-coups du système de production. Bref, comme un accident indépendant de la volonté du travailleur. William Beveridge formalisera brillamment cette idée en 1909 dans un ouvrage qui deviendra la bible des experts en matière sociale (*Unemployment : A Problem of Industry*). De son analyse du chômage, l'homme qui élaborera les grandes lois de 1946 instituant le *Welfare State* (l'Etat providence) en Grande-Bretagne tire alors deux leçons décisives, qui mettront plus de temps à s'appliquer en France qu'outre-Manche.

La première est la nécessité de rationaliser le marché du travail, notamment en stabilisant une partie des travailleurs par le salariat. Dès lors, la question – qui peut prétendre au statut de chômeur ? – renvoie à une seconde question : qui a la qualité de salarié ? La réponse sera donnée par le développement très progressif du contrat de travail, qui dépasse le simple contrat de louage en vigueur au XIX[e] siècle, et qui permettra l'élaboration du droit du travail au cours du XX[e] siècle.

Car la seconde conclusion de M. Beveridge, tout aussi capitale, est qu'une meilleure organisation du marché du travail doit s'accompagner d'un dispositif d'assurance contre le risque de chômage et, d'une manière générale, de droits sociaux. La référence à l'établissement auquel le travailleur est attaché va permettre le développement des assurances ouvrières, qui bénéficieront aux ouvriers stabilisés. La France va se doter d'un arsenal social, notamment d'un système embryonnaire d'assistance aux travailleurs privés d'emploi. En août 1914, l'Etat crée le Fonds national du chômage, dont l'objectif est d'alimenter les caisses de secours mises en place par certaines communes.

La définition du chômage restera à peu près stable pendant quarante ans (1906-1936). Dans les années 30, le marché du travail est encore très instable. *« Les embauches à la tâche, à l'heure ou à la journée sont les plus fréquentes,* écrit le sociologue Robert Castel. *Il n'existe le plus souvent ni contrat écrit ni stipulation préalable de la durée de l'embauche. L'ouvrier « prend son compte » ou l'employeur le « congédie », l'un et l'autre avec une facilité étonnante. »* Ceux-là n'ont guère droit aux avantages sociaux. Faut-il s'étonner qu'Alfred Sauvy écrive, en 1938, que *« l'élasticité du mot* [chômage] *est telle que, suivant la définition posée, le nombre de chômeurs peut varier de 200 000 à 2 millions »* ?

La figure du chômeur ne s'en construit pas moins à cette époque, où elle acquiert une visibilité sociale inconnue jusqu'alors. Les chômeurs participent à des marches de protestation, comme celle de Lille à Paris que la CGTU organise fin 1933. Ils doivent pointer deux fois par semaine au bureau de placement pour avoir droit à l'aide d'une caisse de secours, dont le nombre passera de 25 en janvier 1930 à plus de 850 à la fin de 1935. Leur vie privée fait l'objet d'enquêtes fouillées et certains sont astreints à des travaux municipaux. Ils sont surtout plus nombreux, puisqu'ils passent de 452 000 à 864 000 entre 1931 et 1936, selon des chiffres officiels qui ne tiennent toujours pas compte des centaines de milliers d'« isolés ».

A l'occasion d'un recensement, les chômeurs se détachent enfin de la masse indistincte des indigents, des vagabonds, des saltimbanques et des invalides

Le chômeur n'est plus alors une simple définition statistique, mais le produit de la politique de l'Etat, de l'aide des municipalités et du soutien des syndicats. Sa situation n'est pas toujours catastrophique, et l'iconographie de l'époque montrant des soupes populaires ne reflète que partiellement la réalité. Les faibles loyers des Habitations bon marché (HBM), l'assistance médicale gratuite et l'absence des charges de crédit font que *« vivre au chômage a probablement été physiologiquement et psychologiquement moins grave qu'aujourd'hui »*, note l'historien Jacques Marseille, sur la base d'une enquête menée pour 1935-1936 à Paris, Lyon et Mulhouse.

Esquissé dès 1936 par le Front populaire, qui accorde de nouveaux droits aux salariés sous contrat de travail, l'archétype du chômeur ne prend corps et sens qu'après la Seconde guerre mondiale. *« L'exode rural et la salarisation de la société française confortent le modèle de l'emploi salarié par rapport auquel est défini le chômage »*, résument les auteurs d'un ouvrage de référence au titre évocateur : *L'invention du chômage*. La « convention keynésienne » s'impose alors : intervention de l'Etat pour promouvoir le plein emploi, dont le principe est inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946 ; interaction entre gains de productivité et hausse du pouvoir d'achat ; développement du salariat à temps complet dans des entreprises où la rationalisation de la production devient la règle ; création de la Sécurité sociale en 1945, puis d'un système d'assurance-chômage obligatoire (Unedic) en 1958.

C'est l'époque où l'Insee lance sa première enquête « emploi » auprès des ménages (1950). Où la centralisation des statistiques et l'homogénéité des définitions se conjuguent au sein de la société française pour donner un tableau consensuel du chômage. Où le chômage n'est alors – le joli qualificatif ! – que « frictionnel ». Quand les licenciements se multiplieront, à partir de 1965 (l'ANPE est créée en 1967), puis qu'ils exploseront après le second choc pétrolier de 1979, les gouvernements feront tout pour sauver les apparences du plein emploi, empilant des mesures parfois artificielles, souvent coûteuses et toujours destinées à dégonfler les chiffres du chômage : stages, préretraites, garanties de ressources, travaux d'intérêt général...

Au sein de la population, qui reste tant bien que mal « incluse » dans le système économique, un fossé s'est creusé au cours des années 90 : d'un côté, les salariés bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée, qui forment le noyau dur de l'entreprise ; de l'autre, un volant toujours plus important de travailleurs d'appoint (CDD, intérim). Les premiers ont souvent de nombreux droits sociaux, les seconds sont moins bien nantis. Quand la précarité s'impose comme la règle sur le marché du travail et que certains citoyens se détachent du modèle d'activité professionnelle construit depuis plus de cent ans, la notion de sans-emploi redevient floue. Quant au discours moralisateur, il fait un retour en force à travers le débat récurrent sur les « faux chômeurs », derniers avatars, aux yeux de certains, des « fainéants » de jadis. Un siècle après le recensement de 1896, la « fracture sociale » renvoie à un passé qui n'est pas si lointain. Et à cette question : qu'est-ce qu'un chômeur ?

Jean-Michel Bezat

★ **Bénédicte Reynaud-Cressent, « L'émergence de la catégorie de chômeur à la fin du XIX[e] siècle », revue *Économie et statistiques* de l'Insee, avril 1984. Robert Salais, Nicolas Baverez, Bénédicte Reynaud, *L'invention du chômage, histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Presses universitaires de France, 1986. Christian Topalov, *Naissance du chômeur 1880-1910*, Albin Michel, 1994. Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995. Jacques Marseille, « Portrait du chômeur » dans *L'Histoire*, n° 195, janvier 1996.**

Travail-torture, chômage-chaleur

Le travail, c'est la torture, pourrait-on dire en paraphrasant Henri Salvador. Le terme français vient, en effet, du latin « tripaliare », qui signifie torturer. C'est le dérivé du nom commun « tripalium », chevalet à trois pieux qui servait d'instrument de torture à l'usage des humains. Le mot « chômage » dérive, lui, du verbe « chômer », qui signifiait autrefois suspendre son travail pendant les jours fériés. Le verbe vient du latin « caumare », lui-même issu du grec « kauma », qui signifie chaleur torride. A l'origine, les travailleurs suspendaient leurs activités durant les jours de grosse chaleur. Le sens s'est par la suite élargi aux jours de fête.

Au XIX[e] siècle, « chômer » et « chômage » désignaient communément tous les moments de la vie où les travailleurs n'avaient ni ouvrage, ni salaire : repos dominical, grève, manque de clientèle pour les petits patrons, maladie, etc. Ce n'est qu'au XX[e] siècle que « chômage » prendra, peu à peu, le sens d'inactivité liée au manque d'emploi.

Cent ans après, le retour de la précarité

JAMAIS la définition d'un chômeur, et donc la mesure du chômage, n'a été un enjeu aussi fort qu'en cette fin du XX[e] siècle. Toute réforme de leur indemnisation ou tout changement de leur mode de comptabilisation a donc une portée politique considérable. Depuis une dizaine d'années, deux réformes institutionnelles importantes ont changé le paysage du chômage et la vie des chômeurs : la création, en 1984, d'un régime de solidarité financé par l'Etat ; l'introduction, en 1995, d'un nouveau mode de calcul du nombre de chômeurs.

Décidée par un gouvernement socialiste, à un moment où l'Unedic était dans une situation financière désastreuse, la réforme de 1984 a introduit une distinction entre deux catégories de chômeurs : d'un côté, les titulaires d'un contrat de travail, qui bénéficient d'une allocation financée par des cotisations sociales en cas de licenciement (1,8 million de personnes en 1996) ; de l'autre, des jeunes et des chômeurs en fin de droits, qui ne bénéficient que d'une allocation minimale, dite « de solidarité », financée par l'Etat (environ 500 000 personnes). C'est la réintégration d'un régime d'assistance, dernière marche avant le RMI, qui rappelle le Fonds national du chômage créé par l'Etat en 1914. A ces deux catégories s'ajoutent tous les travailleurs précaires dont les contrats ou les missions d'intérim sont si courts qu'ils ne leur donnent droit à aucune aide, à l'instar de ces travailleurs d'autrefois qui n'étaient pas liés à un patron par un contrat.

Parallèlement, la multiplication des formules d'insertion des jeunes, la pression sur les femmes pour qu'elles choisissent le temps partiel, le développement de l'intérim et des contrats à durée déterminée ont remis en cause le modèle d'emploi hérité de l'après-guerre. Ce « travail en miettes » a conduit les pouvoirs publics à restreindre la définition même du chômage. En application d'une loi de septembre 1991, puis d'un arrêt du Conseil d'Etat de mai 1994, le gouvernement a décidé, en juin 1995, que les personnes inscrites à l'ANPE ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois ne seraient plus prises en compte dans le « baromètre » mensuel du ministère du travail au motif qu'elles ne sont pas *« immédiatement disponibles »*. Trois cent cinquante mille personnes – leur nombre a doublé en quelques années – sont ainsi sorties des statistiques, et la France s'est rapprochée des standards internationaux en matière de définition du chômage.

L'EMPLOI NÉGOCIÉ

Une troisième tendance se dessine aujourd'hui, cohérente avec les deux précédentes : la volonté, affichée par certains milieux patronaux, de repenser en profondeur la notion de contrat de travail. L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), la plus puissante des composantes du CNPF, a lancé le débat en préconisant le développement du *« travail différencié »*. Exposé dans les annexes du rapport qu'Alain Minc a remis à Edouard Balladur en 1994 (*La France de l'an 2000*, Editions Odile Jacob), ce projet prévoit que salariés et employeurs négocient *« de gré à gré »* la durée du travail afin de l'adapter aux besoins de l'entreprise et aux aspirations des travailleurs, avec la possibilité d'ajuster en permanence ces horaires à la hausse ou à la baisse. De collective, la durée du travail deviendrait individuelle. De légal et réglementaire, le lien avec l'employeur deviendrait plus contractuel.

La progression du chômage depuis près de vingt ans conduit à s'interroger : vit-on une régression sociale qui nous ramènerait au siècle dernier ? Formulée de façon moins polémique, la question se pose de savoir s'il n'est pas urgent de prévoir ce que sera *« le travail dans vingt ans »*, comme le rapport de Jean Boissonnat, élaboré en 1995 dans le cadre du Commissariat au plan, a tenté de le faire. La création d'un régime d'assistance pour les chômeurs, l'affaiblissement du lien salarial et le souci quasi obsessionnel d'ajuster le travailleur à sa tâche montrent que la question est, à tout le moins, fondée. Et qu'on ne lui a pas encore apporté les bonnes réponses.

J.-M. B.

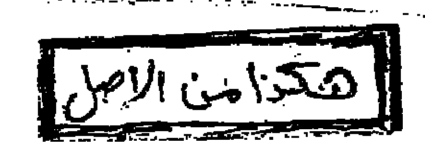
HARLINGUE-VIOLLET



ROGER-VIOLLET

ALAIN GESGON/CIRIP

Ci-dessus, distribution de l'allocation-chômage à Saint-Denis vers 1930. Ci-contre, en décembre 1933, les marcheurs de la faim du Nord traversent Pierrefitte avant de rallier Paris. Ci-dessous, affiche réalisée par Peiros pour la CGT en mai 1936.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Flux et reflux communistes à l'Est

Suite de la première page

Albanie, Arménie, Estonie, République tchèque, Slovénie : on comptait sur les doigts d'une main les pays où les élections ne les avaient pas ramenés, ou plus simplement maintenus, au pouvoir. L'un d'eux venait de battre au suffrage universel le symbole de la libération de la Pologne, Lech Walesa, candidat à sa propre succession à la tête de l'Etat. En Russie, des communistes, ceux-là tout à fait orthodoxes, entraient massivement au parlement. Washington, Paris, Bonn, paniquaient à l'idée que leur chef, Guennadi Ziouganov, puisse bien l'emporter à l'élection présidentielle de l'été 1996.

La déception envers la démocratie libérale n'était d'ailleurs pas limitée aux ex-« pays de l'Est ». L'hebdomadaire britannique *The Economist* a pu récemment parler d'un *« retour de bâton »* en Amérique latine : *« Une décennie de régimes démocratiques favorables à une faible inflation, aux économies libres et au commerce ouvert n'a pas apporté,* constate-t-il, *à l'exception du Chili, de croissance continue.* [Elle] *a rendu les vieux soucis plus visibles et en a ajouté de nouveaux. »*

Ce n'en est pas moins la Russie qui, après avoir, pendant soixante-dix ans, prétendu se donner en exemple au monde offrait le spectacle le plus consternant. Chute brutale de la production, inflation énorme, réduction incroyable de l'espérance de vie, développement spectaculaire de la criminalité, démoralisation d'une armée longtemps orgueil du régime, fuite des cerveaux, salaires et retraites trop souvent non payés : il fallait vraiment que les communistes fassent peur et que leur candidat manque de charisme pour que les électeurs lui préfèrent l'homme à la santé chancelante qui était responsable de ce lourd bilan, encore aggravé par la guerre de Tchetchénie.

On ne se doutait pas, à l'époque, que son succès annonçait la remontée dans plusieurs pays de ce qu'on aime appeler à Moscou *« l'étranger proche »* des partis jadis appelés « bourgeois ». Le 3 novembre, les Bulgares, aujourd'hui sans doute le plus pauvre, avec les Albanais, des peuples de la région, ont élu à une majorité de 60 % un président anticommuniste. Huit jours plus tard, la Lituanie, première des Républiques soviétiques à secouer, en 1990, le joug du Kremlin, ne laissait plus que le dixième des sièges parlementaires aux néo-communistes revenus aux affaires en 1993. Encore une semaine, et l'ex-apparatchik Ion Iliescu, qui avait réussi à faire main basse sur le pouvoir au moment de la chute des Ceausescu, était battu à l'élection présidentielle par un démocrate-chrétien dont les amis et alliés s'assuraient la majorité au parlement. L'Histoire n'est jamais tout à fait univoque. Le 1er décembre, les Moldaves ont porté à leur tête, à la place d'un nationaliste pro-occidental, un homme qui avait été en 1989 secrétaire général du PC local et se donne comme objectif principal le resserrement des liens avec Moscou. Le président biélorusse Loukachenko ne cesse de consolider sa dictature. On peut en dire autant du vieux brejnevien Gueïdar Aliev, remis en selle en 1993 en Azerbaïdjan par une Russie qui n'avait aucune envie de voir le pétrole de Bakou tomber en des mains étrangères. Reste que le vent, d'une manière générale, a de nouveau tourné.

A preuve les résultats, tous favorables aux anticommunistes, des divers scrutins intervenus ces temps derniers en Slovénie, en Albanie, en Arménie, en République tchèque, comme des élections locales serbes. A preuve la montée des critiques contre le président croate Tudjman, ancien communiste comme Milosevic et reconverti comme lui dans le nationalisme. Mais aussi la conversion de plus en plus marquée des ex-communistes, dans ce qu'on appelait jadis les *« pays frères »* au credo de la pensée unique. Parlant à Paris au début du mois devant l'Institut français des relations internationales, le président polonais Alexandre Kwasniewski a tenu sur l'Europe un discours qu'aurait pu tout aussi bien prononcer Helmut Kohl. A Budapest, le premier ministre, lui aussi ex-communiste, Gyula Horn, revenu au pouvoir en 1990 après une violente campagne contre les *« magnats »*, donne la priorité à l'intégration à l'OTAN, vivement souhaitée également par la Pologne. Culturellement au moins, la Hongrie n'est pas loin d'en faire déjà partie : 90 % des films qui y sont projetés sont américains.

NE GARDER QUE LE NOM

A l'Ouest du continent, un seul gouvernement comprend d'anciens communistes, ceux-là reformateurs, qui en constituent la majorité : celui de l'Italie. Son engagement européen et libéral, attesté par le retour de la lire dans le SME, n'a jamais été plus fort. Il n'est pas jusqu'à Fidel Castro qui ne se mette au diapason. Il n'a pas seulement été rendre visite, en la personne du Pape, à l'un des principaux artisans de la chute de ce communisme qu'il avait lui même tant essayé de faire progresser en Amérique latine et en Afrique : il l'a décrit comme la *« personne la plus extraordinaire de notre temps »* et l'a invité à Cuba, comptant manifestement sur lui pour l'aider à organiser pacifiquement sa relève.

Reste pour se réclamer encore du communisme notre PCF, mais, son congrès le montre, son conservatisme tient plus au nom qu'au message et à la vision du monde, qui ont, c'est le moins qu'on puisse dire, singulièrement changé. Restent surtout, outre la Corée du Nord, dont les jours paraissent comptés, la Chine et le Vietnam, frères ennemis à l'égal dynamisme, qui ont depuis longtemps oubliés que pour Marx, il *« se résumait »* à l'abolition de la propriété privée des moyens de production et d'échange. Au moins la première nommée n'a-t-elle rien à envier, du point de vue de la corruption, aux démocraties les plus pourries.

On peut en dire autant de la Russie et de son empire défunt. Si un dieu a aidé à la seconde mort du communisme, c'est bien le veau d'or. Mais il faudrait nourrir une singulière confiance dans la *« main invisible »* qu'Adam Smith, le grand père du libéralisme, créditait de procéder en temps utile à tous les ajustements nécessaires, pour croire que ce dieu-là pourrait suffire à répondre aux attentes essentielles des hommes...

André Fontaine

PRÉCISION

Sartre et la Hongrie

Dans le point de vue de Claude Lanzmann, consacré à Sartre et la Hongrie (*Le Monde* du 21 décembre), la suppression d'une citation d'un article du philosophe ne permettait pas de comprendre pourquoi ce texte était *« prophétique »*. Sartre y écrivait : *« Quand tout s'écroule, quand* [...] *le peuple tout entier se met du côté du fascisme pour liquider le régime, les bases du socialisme n'ont jamais existé. Qu'ils pèsent lourds, alors, tous ces crimes commis pour rien, tous ces sacrifices inutiles ; l'échec des staliniens montrent sous leur vrai jour cette misère et cette Terreur qui n'avaient d'autre avenir que la catastrophe finale. »*

Le Monde

ÉDITORIAL

La Poste, le service public et l'Europe

QUELQUES mois après avoir accepté la libéralisation du marché européen de l'électricité, la France vient de bloquer, avec succès, celle des services postaux. Les activités de distribution de courrier qui sont actuellement sous monopole pourront le rester au moins jusqu'en 2003. Cette victoire française à Bruxelles ne doit pas être interprétée comme celle du *statu quo*, mais bien plutôt être mise à profit, par La Poste, pour accélérer sa modernisation.

A force de persévérance, la France a convaincu l'Allemagne puis les autres pays de l'Union européenne que ce dossier constituait à ses yeux un *casus belli*. Le président Chirac l'a rappelé à plusieurs reprises : la Poste représente, aux yeux des Français, la quintessence des services publics. Présente dans les zones en voie de diversification, elle joue un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire.

Dans les quartiers en difficulté, elle permet à une part importante de la population d'avoir un compte en banque et d'éviter d'être économiquement marginalisée. Le troisième argument mis en avant par Paris n'est pas le moindre : avec environ 300 000 agents, la Poste est le deuxième employeur du pays, après l'Etat (Education nationale, armée, etc). Toute réforme imposée par Bruxelles constituerait un risque social non négligeable dont même la construction européenne pourrait pâtir.

Le ciel européen dégagé, le gouvernement et les dirigeants de la Poste – qui viennent d'être changés – vont maintenant devoir préciser ce qu'ils comptent faire de cet exploitant public dont la situation financière, sans être comparable à celle de la SNCF, n'est guère brillante. Après avoir été légèrement excédentaire en 1994, La Poste a replongé dans le rouge en 1995 et 1996 devrait être à peine meilleure. Le ministre en charge de ce dossier, François Fillon, l'a reconnu dans nos colonnes (*Le Monde* du 21 décembre) : l'Etat ne peut pas demander à la Poste d'assurer des missions de service public – non-fermetures de guichets, aides à la presse – sans lui en donner les moyens. Ceux-ci sont de nature financière mais aussi politique. Les plus hautes autorités de l'Etat doivent dire clairement en particulier si elles jugent que la Poste peut et doit durablement exercer des activités financières. Dans les petits bureaux de poste, les activités bancaires représentent 75 % du travail.

Mais La Poste, service public, ne doit pas tout attendre de l'Etat et des contribuables. Si elle n'est pas capable d'offrir un service de qualité, elle déclinera. Le volume du courrier transporté diminue en France alors qu'il progresse en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Les grèves de l'automne dernier ont montré aux entreprises, en particulier à celles de la vente par correspondance, que les messageries privées pouvaient prendre le relais. Si elle ne veut pas devenir *« la poste des pauvres »*, La Poste doit aussi savoir s'adapter.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Beaucoup d'acheteurs du Monde ont été surpris et scandalisés de se voir remettre par leurs kiosquiers, il y a une semaine, en même temps que notre journal, le magazine Colors, édité par la société Benetton et intitulé « Shopping pour le corps ». Nombre d'entre eux ont réagi avec vivacité. « Je suis profondément choqué que Le Monde se fasse ainsi le véhicule d'une publicité de caractère provocant et même pornographique et l'impose subrepticement à ses lecteurs » (Paul Darbon, Grenoble). « Une provocation aussi nulle que répugnante » (Antoinette Mallia, Paris). « Ordurier et provocateur » (Mireille et Daniel Fournier, Moreuil). « Publicité pornographique, sinon sado-masochiste » (Claude Marty, Antony). Le médiateur répond à cette avalanche de protestations.



« L'indispensable, la bienfaisante publicité... »

par Thomas Ferenczi

DEPUIS qu'a été lancée la nouvelle formule du *Monde*, il y a deux ans, notre journal s'est doté de règles visant à clarifier et à codifier ses pratiques professionnelles. En attendant la publication d'un « livre de style », ces règles figurent déjà, pour une large part, dans des documents internes qui serviront de base au texte définitif. Le rôle du médiateur est d'expliquer aux lecteurs, lorsqu'il est saisi d'un litige ou d'une contestation, ce que sont ces règles et, le cas échéant, d'attirer l'attention de la direction sur les circonstances où, selon lui, elles ne sont pas respectées. Son avis n'engage évidemment que lui-même.

C'est dans cet esprit que le médiateur a jugé nécessaire, la semaine dernière, d'exprimer son désaccord avec l'auteur d'un article sur l'affaire du foulard islamique et, à travers lui, avec la direction de la rédaction, qui avait donné son aval. C'est dans le même esprit qu'il intervient aujourd'hui, en réponse aux interpellations indignées de nombreux lecteurs, sur la récente diffusion par *Le Monde* du magazine *Colors*, inséré dans nos éditions datées 15-16 décembre.

Ce magazine n'a été ni conçu ni exécuté par la rédaction du *Monde*, mais diffusé par notre journal au titre d'objet publicitaire. En la matière, notre règle d'or, qui sera énoncée dans notre « charte publicitaire », est la stricte séparation entre ce qui relève de l'information et ce qui relève de la publicité, *« l'indispensable, la bienfaisante publicité »*, comme l'appelait Hubert Beuve-Méry. Le lecteur doit être en mesure d'identifier sans aucune équivoque le message ou le produit publicitaire. Ce qui implique, entre autres, s'il existe le moindre risque d'ambiguïté, que la mention « publicité » soit apposée d'une manière visible. De ce point de vue, le médiateur regrette que la nature publicitaire du magazine *Colors* n'ait pas été indiquée. Certes, celui-ci ne portait pas la mention *« Le Monde »*, à la différence des habituels suppléments de la rédaction. Mais il aurait été préférable que fût clairement précisé, soit à la « une » du magazine, soit en dernière page du quotidien, le caractère de l'opération.

En l'occurrence, toutefois, chacun le sent bien, le fond du problème n'est pas là. La plupart de nos lecteurs ont compris qu'il s'agissait de publicité. Ce qui les a scandalisés est que *Le Monde* se soit fait le véhicule de cette publicité-là. Sur ce point, le médiateur partage la répulsion que leur a inspirée le magazine. Il n'en conclut pas pour autant que *Le Monde* aurait dû refuser de le diffuser. Hormis d'éventuelles atteintes à la loi, il estime qu'il faut de très sérieuses raisons pour « censurer » une publicité. Le mauvais goût, l'humour morbide, la provocation, qui relèvent d'appréciations subjectives, ne lui apparaissent pas comme des motifs suffisants.

Dès le moment où, pour assurer leur équilibre financier, la plupart des journaux acceptent le principe de la publicité commerciale, ils doivent accepter aussi qu'elle obéisse à d'autres logiques que les choix éditoriaux. Cela ne signifie pas que toutes les publicités sont bonnes à prendre. La direction est appelée à juger, au cas par cas, celles qui sont acceptables et celles qui ne le sont pas. Ainsi a-t-elle choisi récemment d'opposer un refus à l'Eglise de scientologie, au nom de la défense de la personne humaine. Les campagnes de Benetton, reconnaissons-le, représentent un cas limite. S'il comprend l'émotion de lecteurs révoltés ou blessés, le médiateur se permet de renvoyer, comme l'avait fait il y a trois ans le ministère public lors d'un procès intenté par l'Agence française de lutte contre le sida, « au for intérieur de chacun ».

Fantasmes

Je découvre [dans *Colors*], au fur et à mesure des pages tournées, tout ce que l'on peut imaginer de pervers, de mauvais goût, de vulgarité, de bêtise, de bassesse, de sordide, d'ignoble, d'obscène, afin de proposer aux lecteurs et utilisateurs potentiels les objets les plus extravagants pour satisfaire leurs soi-disant fantasmes sexuels. Ce que je croyais réservé à certains adultes fréquentant les sex-shops est ainsi distribué à tout public en même temps qu'un quotidien éminemment respectable.

Denyse Pierrot,
Asnières

Les bornes sont dépassées

Je suis de ceux, nombreux, je crois, qui lisent régulièrement votre journal, le jugeant indispensable à leur information, tout en regrettant qu'il œuvre patiemment à la démolition de notre société. Sans doute s'agit-il ici d'un aspect mineur de cette entreprise subreptice et peut-être inconsciente : *Le Monde* est connu pour n'être pas pudibond, et son dévergondage s'est même accentué avec le changement de sa direction. Mais le regrettable incident de samedi illustre bien la plaisante tautologie, *« quand les bornes sont dépassées, il n'y a plus de limites »*.

Claude Le Borgne
Versailles (Yvelines)

Pervers

Etant démocrate de tempérament, je reconnais le droit à toute forme d'expression et je vois qu'une éducation bien conduite est celle qui permettra au jeune le choix de sa conduite et de ses lectures. Mais je trouve le procédé utilisé – profiter de la caution d'un journal comme *Le Monde* – de l'ordre du pervers, et je ne comprends pas que vous ayez pu cautionner un tel acte.

Brigitte d'Arjuzon,
Paris

Les puissances de l'argent

Je ne suis pas scandalisée malgré mes soixante-cinq ans, c'est un sentiment que j'ignore sinon en ce qui concerne les manifestations des fanatismes de tous ordres. Je suis tout juste « gênée » si, comme je le pense, vous comprenez ce que ce terme signifie pour ma génération. Ce qui me choque, c'est que vous, ce journal unique en son genre, que j'admire, que je lis très soigneusement, dont j'approuve les audaces et le courage, que vous, vous nous donniez à voir ce que peuvent enfanter les puissances de l'argent : le parisianisme à outrance, la dérision que rien ne justifie, si ce n'est elle-même, le côté « branché » auxquels quelques initiés ont accès, et cela sur papier glacé.

Marie Molin-Joliet
Dijon (Côte-d'Or)

Pitoyable

Il est pitoyable de voir un journal qui place la morale au fondement de ses analyses, et que je lis quotidiennement depuis trente-quatre années, participer à la banalisation de l'ignominie qui est la base des entreprises publicitaires de ce fabricant. *Le Monde* serait bien inspiré, hors de tout amalgame douteux et sans pudibonderie, d'entamer une réflexion sur l'issue logique de cette recherche obsessionnelle du morbide, du malsain, de l'odieux : l'avènement d'un monde qui aurait pour normes la souffrance et l'horreur.

Pierre-Marie Dioudonnat
Paris

Idéologie néo-branchée

Voilà vingt-cinq ans, lorsque j'achetai *Le Monde* pour la première fois, il s'agissait pour moi d'un acte d'émancipation ayant un certain caractère solennel. Comparé au quotidien régional que mes parents lisaient, *Le Monde* représentait la presse *« sérieuse »* (...). Je ne suis pas toujours d'accord avec vos analyses et je n'ai pas toujours approuvé les évolutions de votre ligne politique, au sens large du terme. Mais jamais je n'ai été choqué, outré, par un choix tel que celui que vous avez fait pour l'édition du 14-15 décembre. *Le Monde* vecteur de l'idéologie pseudo-branchée du marchand de fripes Benetton, je ne l'accepte pas.

Robert Houdin
Nantes

Tout le mal que nous pensons

Je laisse à plus talentueux que moi le soin de vous dire tout le mal que nous pensons de votre mauvaise idée d'avoir imposé à vos lecteurs *Colors*. Sachez par ailleurs, vous qui devriez tout savoir, que nous sommes nombreux de par le monde à refuser d'acheter Benetton pour réagir contre sa publicité provocatrice ! Je m'abstiendrai d'acheter *le Monde* pendant huit jours.

Michel Markiewicz,
Lyon

La souffrance mise à nu

Je comprends les réactions des lecteurs à l'un de mes dessins illustrant une enquête sur l'inceste dans *Le Monde* du 20 novembre. L'inceste est un feu sournois, une guerre familiale larvée qui nous questionne tous. J'ai réalisé deux dessins dans deux techniques différentes. Le premier, sous le coup de la colère, était très violent et pornographique, car il donnait à voir l'instant de l'abus, c'est-à-dire l'acte odieux et multiple de l'inceste. Le second disait l'avant ou l'après, c'est-à-dire *« il va se passer quelque chose de terrible »* ou *« il s'est déjà passé quelque chose de terrible »*. Après une riche discussion avec Christine Vos, adjointe au directeur artistique, à qui je disais toute la répulsion que provoque un tel sujet chez moi et, *a fortiori*, ma difficulté à traduire ce type d'enquête, nous avons opté pour le second dessin. Ici, le lecteur voit des enfants nus en souffrance, qui implorent gentillesse et amour. Il y a tous les Guernica de l'Histoire dans l'oeil de l'artiste. Le lecteur peut constater l'absence d'adulte. Devant cette scène, il est mis dans la position intenable d'être triplement interpellé comme parent, témoin impuissant et voyeur (...). Pour dire la *« banale quotidienneté »* de l'inceste, j'ai représenté une famille oiseau qui n'est pas dérangée par le sordide voisinage et continue à vaquer à la satisfaction de ses besoins journaliers. Idée renforcée par une triste cité (les autres), sourde et muette, sous la pluie, et par la caricature d'une mairie aveugle (la loi) qui ne voit rien à signaler. En réfléchissant sur l'inceste, j'ai amèrement constaté mon incapacité à suggérer par le dessin la question de la responsabilité. Grands-parents, parents, frères et sœurs, l'ambiguïté de l'amour parent-enfant, la société, nos désirs et nos pulsions de mort... Les deux seuls dessins possibles étaient alors soit un immense point d'interrogation rageur, soit un constat d'impuissance face à cette souffrance. Il y avait aussi la possibilité du refus de la commande, mais j'ai préféré affronter ma double souffrance mise à nu, d'artiste témoin de son époque et de jeune père révulsé.

Ivan Sigg,
Paris

ARMEMENT Le gouvernement accueillerait favorablement la candidature conjointe d'Aerospatiale et Dassault à la reprise du groupe d'électronique de défense Thomson-CSF. Selon le ministère de la défense, *« ce projet, sur lequel les deux avionneurs en cours de fusion travaillent depuis juillet, aurait un sens au plan industriel »*. ● ALCATEL-ALSTHOM aurait demandé à ses banques conseils de réfléchir à une candidature commune avec Aerospatiale et Dassault. ● AEROSPATIALE explique que *« les complémentarités sont importantes avec Alcatel »*. La candidature des deux avionneurs peut servir de prétexte à un gouvernement soucieux de montrer qu'il y aura réellement concurrence pour le rachat. ● THOMSON-CSF, tout en reconnaissant les avantages du projet, déclare préférer une offre publique de vente sans noyau dur, qui lui permettrait de nouer des alliances par métiers.

Aerospatiale et Dassault sont prêts à déposer une offre pour Thomson-CSF

Le gouvernement est favorable à une telle candidature. Alcatel Alsthom serait pressenti pour se joindre à cette offre. Rien ne sera toutefois formalisé avant que les nouvelles conditions de la privatisation de Thomson-CSF soient connues, début janvier

« SI AEROSPATIALE et Dassault veulent déposer une offre sur Thomson-CSF, le gouvernement, actionnaire d'Aerospatiale et futur actionnaire du groupe Aerospatiale-Dassault, les y autorisera. » Yves Michot, président d'Aerospatiale, et Serge Dassault, président du groupe Dassault, multiplient depuis plusieurs semaines les déclarations en faveur d'une restructuration de l'industrie de la défense selon une logique verticale (rapprochement des constructeurs aéronautiques et des électroniciens).

Le ministère de la défense confirme que le projet de reprise de Thomson-CSF par les deux avionneurs lui a été présenté et les invite à formaliser leur demande. *« Ce projet, sur lequel ils travaillent depuis juillet, fait sens au plan industriel. Il démontre qu'Yves Michot et Serge Dassault, qui préparent la fusion de leurs entreprises, parlent d'une même voix »*, explique-t-on au ministère de la défense.

De plus, les deux avionneurs étudieraient une candidature conjointe avec Alcatel Alsthom, candidat à la reprise de Thomson lors de la précédente procédure avortée de privatisation du groupe d'électronique. De source bancaire proche d'Alcatel Alsthom, on confirme que le groupe de Serge Tchuruk aurait demandé à ses banques conseils, depuis plusieurs semaines, de réfléchir à un schéma de candidature commune avec Aerospatiale et Dassault. *« Rien n'est en cours »*, affirme toutefois Alcatel Alsthom, qui ne s'exprimera qu'une fois connues les nouvelles conditions de la privatisation.

Le ministère de la défense se contente d'expliquer qu'il *« serait faux d'affirmer qu'il n'y a pas de discussion entre les deux avionneurs et Alcatel et Matra »*. Selon Aerospatiale, *« il n'y aurait aucune synergie avec le groupe Lagardère, avec lequel nous sommes en concurrence sur les satellites et sur plusieurs catégories de missiles, mais, en revanche, les complémentarités sont importantes avec Alcatel »*. Aerospatiale ne cache pas qu'il prépare sa candidature, que la vente de Thomson-CSF se fasse dans le cadre d'une procédure de gré à gré ou dans celui d'une offre publique de vente (OPV) avec constitution d'un *« noyau dur »* d'actionnaires industriels. Le gouvernement décidera, début janvier, de la procédure choisie. *« L'essentiel est qu'elle permette de restructurer l'industrie de la défense »*, indique-t-on au ministère de la défense. *« Le gré à gré ou l'OPV l'autorisent, même si la seconde implique une approche en deux temps »*, c'est-à-dire une privatisation suivie d'une restructuration. Le gouvernement, premier client de Thomson-CSF, estime avoir les moyens d'influencer les futures alliances du groupe d'électronique.

Entre le pôle électronique Thomson-CSF et le pôle aéronautique en cours de constitution Aerospatiale-Dassault, il existe déjà toute une série d'activités communes (Sextant Avionique, Cosyde, Eurosam, GIE radar pour l'avion Rafale, GIE Rafale) ainsi que des coopérations dans les programmes militaires (système de surveillance aéroporté Horizon, missiles sol-air VT1, Roland et Crotale, simulateurs aéronautiques).

DES AVANTAGES

Thomson-CSF pourrait trouver des avantages à un tel regroupement : il faciliterait, par exemple, un rapprochement dans l'industrie spatiale, où Thomson-CSF, Aerospatiale et Alcatel représenteraient, ensemble, une force équivalente à celle de la filiale commune au groupe Lagardère et au britannique GEC, Matra Marconi Space (6,8 milliards de francs de chiffre d'affaires). Même chose dans les missiles, où Thomson-CSF et Aerospatiale pèseraient autant que l'alliance franco-britannique Matra-BAe, soit près de 8 milliards, ou encore dans les radars aéroportés, où Thomson-CSF et Dassault Electronique ont déjà tenté à plusieurs reprises de s'entendre. La dernière tentative a échoué en décembre 1995.

Le PDG d'Aerospatiale ne cache pas sa crainte – partagée par Dassault – que Thomson puisse passer sous le contrôle du groupe privé Matra. Les dirigeants de Dassault et d'Aerospatiale ne sont pas loin de considérer que la création d'un pôle électronique autour de Matra aboutirait à affaiblir et à déstabiliser le nouveau pôle aéronautique. Les stratégies des deux entités sont radicalement différentes.

Un pôle Thomson-Matra jouerait la carte de l'alliance exclusive avec les Britanniques et placerait British Aerospace (BAe) en position d'arbitre. Dassault et Aerospatiale, à la requête du gouvernement français, privilégient l'axe franco-allemand. Dans ces conditions, le groupe Daimler-Benz Aerospace (DASA), auquel la France demande d'être actif dans Airbus, les missiles, les hélicoptères et les satellites, serait en droit de se poser des questions sur le bien-fondé de la stratégie suivie par son partenaire Dassault-Aerospatiale.

Il convient cependant d'être prudent sur la perspective d'une candidature des deux avionneurs à la reprise de Thomson-CSF. Tout d'abord, parce qu'elle remettrait en cause la logique présidentielle de restructuration de l'industrie de la défense par pôles d'expertise (aéronautique, électronique, électromécanique et nucléaire), déclinée en février par Jacques Chirac. *« En février, nous ne voulions pas qu'une intégration trop rapide des principaux plate-formistes aéronautiques et de leur principal fournisseur conduise à marginaliser les électroniciens plus petits comme Sagem, SFIM, Compagnie des signaux ou Dassault électronique »*, se défend-on au ministère de la défense. *« Le report de la privatisation de Thomson et l'accélération du mouvement de concentration aux Etats-Unis nous conduisent à nous demander s'il ne convient pas de passer directement à cette étape de l'intégration verticale, qui permet à un même groupe de maîtriser les différents métiers stratégiques. »*

PRÉTEXTE ?

Il ne faut pas exclure non plus que la candidature des deux avionneurs serve de prétexte à un gouvernement soucieux de montrer qu'il y aura réellement une concurrence pour le rachat de Thomson-CSF et que les jeux ne sont pas faits d'avance en faveur du groupe Lagardère, pour lequel le gouvernement avait, lors de la première procédure avortée, exprimé sa préférence. La direction d'Alcatel Alsthom a fait savoir qu'elle ne fera pas d'offre si elle a ce sentiment.

Par ailleurs, il ne faut pas non plus négliger le fait que la direction de Thomson-CSF, officiellement favorable à une offre publique de vente sans noyau dur, souhaite pouvoir poursuivre sa politique d'alliances par métiers et être globalement lié à un avionneur français. Thomson-CSF entend garder la liberté de fournir les constructeurs étrangers – comme le fait sa filiale Sextant Avionique auprès du canadien Bombardier – et préserver les possibilités d'alliances européennes.

Mais, pour leur part, Aerospatiale et Dassault n'ont pas forcément une volonté hégémonique dans la constitution du capital de Thomson-CSF. Ils seraient prêts, si nécessaire, confient des proches de M. Michot, à être actionnaires minoritaires de Thomson-CSF privatisé. De sorte que des domaines conjoints aux trois entreprises, et parfaitement identifiés, pourraient être valorisés sans créer de conflit entre les pôles aéronautique et électronique.

Christophe Jakubyszyn et Philippe Le Cœur

Le pôle aéronautique dans le privé dès 1997 ?

Le futur groupe public né de la fusion de l'avionneur public Aerospatiale et de l'avionneur privé Dassault pourrait être privatisé dès 1997, selon des sources proches du dossier. Alors que l'architecture industrielle du futur groupe est quasiment bouclée (*Le Monde* du 21 décembre), la répartition du capital entre l'Etat et la famille Dassault sera connue début janvier. L'intégration de Dassault Systèmes dans le périmètre de consolidation est envisagée pour augmenter la participation de Dassault, sur laquelle la Commission de privatisation devra donner son avis. La fusion devrait être effective en mai ou juin 1997. Immédiatement après, le gouvernement pourrait lancer la procédure de privatisation. Le redressement plus rapide que prévu d'Aerospatiale, qui devrait annoncer un résultat net positif de quelques centaines de millions de francs en 1996 et prévoit un résultat supérieur à 1,5 milliard de francs en 1997, permettrait d'envisager une privatisation rapide. *« Cette opération pourrait être l'occasion d'envisager une intégration plus avancée de l'industrie aéronautique européenne »*, confie-t-on au gouvernement.

Thomson-CSF préfère être privatisé avant restructuration

LA DIRECTION de Thomson-CSF ne rejette pas l'idée d'une entrée de Dassault et Aerospatiale à son capital. Mais elle en pointe les limites. *« Je ne sais pas si c'est souhaitable. Qu'amènera-t-on de plus à Dassault et Aerospatiale que nous ne leur amenons déjà ? »*, interroge Alexandre de Juniac, directeur du plan et du développement de Thomson SA, maison mère de Thomson-CSF. *« Cela risque aussi de perturber la fusion entre Dassault et Aerospatiale, et de nous couper de certains marchés. »*

Après des mois d'incertitudes, Thomson-CSF souhaite être rapidement privatisé, ce qui suppose que le gouvernement déconnecte cette opération de la restructuration dans l'industrie de défense. Le groupe veut aussi éviter d'être lié à un seul actionnaire de référence, afin de pouvoir jouer un rôle pivot dans ces restructurations. Ce qu'il estime être en mesure de faire grâce aux 8 milliards de trésorerie qui devraient lui revenir après la cession de ses participation dans le Crédit lyonnais et SGS-Thomson (composants électroniques). *« Il faut vendre CSF par une offre publique de vente (OPV) et ensuite laisser agir le groupe »*, explique M. de Juniac. Il ajoute : *« Rien ne se ferait contre la volonté de l'Etat, qui conserverait une action spécifique dans CSF et aurait un moyen de pression, ses commandes représentant 40 % de notre chiffre d'affaires. »*

SANS NOYAU DUR

Thomson-CSF, qui ne veut plus entendre parler de vente de gré à gré, jugée *« traumatisante »*, estime qu'une OPV avec groupe d'actionnaires stables *« provoquerait les mêmes problèmes »*. Aussi une OPV sans *« noyau dur »* lui paraît-elle *« la formule la plus rapide, la plus facile, la plus réaliste »*. Dans cette hypothèse, l'Etat et les salariés pourraient conserver entre 5 % et 10 % du capital. Cette opération serait menée à bien dès la fin du mois de mars, au plus tard après Pâques. Thomson-CSF s'accommoderait éventuellement d'une OPV avec un noyau dur de financiers.

Après privatisation, l'ambition de Thomson-CSF est de poursuivre une politique d'alliances françaises et européennes par grands métiers : activité spatiale, missiles, radars, télécommunications militaires. La conclusion de ces accords ouvrirait la voie à l'entrée des partenaires industriels au capital de Thomson-CSF. *« Une OPV le permet »*, relève M. de Juniac. Il ajoute que l'existence d'une action spécifique de l'Etat *« n'aurait pas d'impact »* sur la valeur du groupe, qu'il situe aujourd'hui entre 17,8 et 19 milliards de francs, tout en indiquant que 20,8 à 21,4 milliards *« serait la bonne valorisation »*.

Philippe Le Cœur et Anne-Marie Rocco

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT FONCIER :** le Crédit immobilier de France (CIF) a confirmé, le 20 décembre, dans un communiqué, sa proposition de reprise d'une partie des activités du Crédit foncier de France (CFF) et de 1 500 de ses salariés.

■ **SNECMA : le motoriste français** a, selon la CFDT, présenté le 20 décembre en comité central d'entreprise *« un projet de licenciement collectif économique portant sur 1997 et 1998 visant à supprimer 700 emplois équivalent temps plein sur 10 200, soit 1 000 personnes »*.

■ **DAIMLER-BENZ : Helmut Werner, président du directoire de Mercedes, pourrait quitter le groupe Daimler-Benz.** Selon le mensuel économique *Manager Magazin* du 20 décembre, son départ aurait été décidé début décembre, lors d'un entretien tenu secret avec le président du conseil de surveillance, Hilmar Kopper, et le président du directoire de Daimler, Jürgen Schrempp. Mercedes a qualifié ces informations de *« spéculations »*. Daimler-Benz se refuse à tout commentaire.

■ **Hoechst Marion Roussel : Jean-Pierre Godard,** 58 ans, quittera la tête de la division pharmacie de Hoechst, appelée Hoechst Marion Roussel (HMR), le 1er janvier, mais restera président du directoire de Roussel Uclaf. Il sera remplacé par l'actuel numéro deux de HMR, l'américain Richard J. Markham, 46 ans, qui vient de chez Marion.

■ **TELEFONICA : le gouvernement espagnol** a annoncé, le 20 décembre, qu'il mettra en vente les 21 % qu'il détient encore dans l'opérateur téléphonique à partir de janvier 1997, l'opération devant être conclue à la mi-février.

■ **ROUTIERS : le décret limitant les temps non rémunérés** des routiers longue distance, adopté par le gouvernement après l'échec des négociations entre patronat et syndicats sur cette question, a été publié au *Journal officiel* du 20 décembre. Le texte prévoit que la durée des temps de repas, de repos et de coupure dans l'amplitude de la journée de travail *« ne peut excéder un seuil maximal fixé à un quart de l'amplitude de la journée de travail, et ne saurait en tout état de cause être supérieur à trois heures »*.

Moulinex augmentera son capital de 500 millions début 1997

MOULINEX va faire appel à ses actionnaires pour financer son plan de restructuration industrielle, qui implique la suppression de 2 600 emplois dans le monde, dont 1 800 dans les usines de l'ouest de la France. L'augmentation de capital, qui sera suivie par les actionnaires financiers de Moulinex, notamment la société de portefeuille Euris présidée par Jean-Charles Naouri, s'élèvera à 500 millions de francs.

Ce montant ne couvre pas la provision de 600 millions de francs constituée lors de l'exercice précédent par l'entreprise pour financer son plan social. Il se situe dans le bas de la fourchette de ce qui avait été prévu, pour éviter de trop diluer les actionnaires du groupe. Ces derniers ont déjà apporté 220 millions de francs en 1991, puis 1 milliard supplémentaire en 1994.

Le groupe profite de la flambée du titre en Bourse – due notamment à l'entrée du spéculateur américain George Soros dans son capital – pour renforcer ses fonds propres. L'action a beau avoir presque doublé en un an (122 francs vendredi 20 décembre), le numéro deux français du petit électroménager ne vaut en Bourse que 3,4 milliards de francs. Son concurrent SEB, de taille comparable, mais bien géré, en vaut 15,5 milliards.

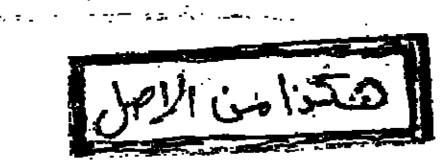
Moulinex est toujours loin du redressement, comme en témoignent ses résultats semestriels. Avec un chiffre d'affaires de 3,35 milliards de francs pour la période du 1er avril au 30 septembre 1996 (en hausse de 2,6 %), la perte d'exploitation s'est réduite à 9 millions de francs contre 99 millions de francs au premier semestre de l'exercice précédent. Mais cette amélioration est due, pour 80 %, à la baisse de 6 % du coût des matières premières qui s'étaient envolées en 1995. Le groupe souffre de ses dysfonctionnements et de ses faibles marges dans un marché très difficile en Europe de l'Ouest, notamment en Allemagne et en France.

AVIS NÉGATIF

Pierre Blayau, président du directoire de Moulinex, est donc loin de rattraper SEB, qui a enregistré un résultat opérationnel de 340 millions de francs au premier semestre 1996, soit 7,8 % de son chiffre d'affaires. M. Blayau reste cependant optimiste sur la mise en œuvre de son plan, dont les effets ne seront tangibles, selon lui, que dans dix-huit mois.

La consultation du comité central d'entreprise (CCE) sur le plan de restructuration s'est achevée jeudi 19 décembre, les représentants du personnel ayant donné un avis négatif sur le plan. La direction conserve toujours comme objectif d'atteindre le *« zéro licenciement subi »* chez Moulinex. Environ 750 emplois devraient être sauvés grâce à des départs en préretraite et le même nombre par la réduction de 15 % du temps de travail dans le cadre de la loi Robien. Les négociations sur ce volet du plan social doivent reprendre le 8 janvier et s'achever le 20 janvier 1997.

Arnaud Leparmentier



هكذا من الأصل

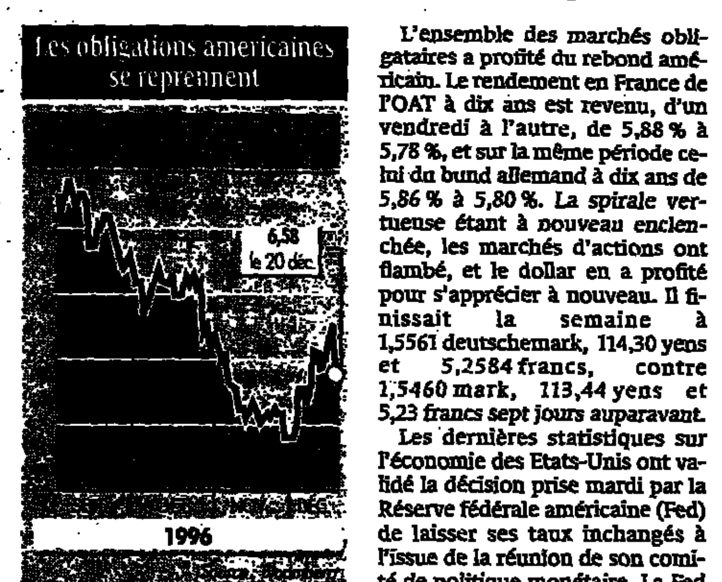
Retournement de tendance sur les marchés obligataires mondiaux

Les statistiques sur l'économie américaine, publiées le 19 décembre, soulignent le ralentissement de la croissance et l'absence de tensions inflationnistes. Elles ont entraîné une baisse des taux à long terme et une remontée du dollar

Il y a huit jours, les marchés obligataires internationaux faisaient preuve d'une grande nervosité. Les rendements étaient à la hausse et les craintes grandes de voir un *resserrement de la politique monétaire au Japon et* aux Etats-Unis. Les opérateurs avaient encore en mémoire les propos d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), sur *« l'exubérance irrationnelle des marchés »*. Et puis, *surprise* : les marchés se sont stabilisés en début de semaine et envolés à partir de jeudi, après la publication de statistiques sur la balance commerciale américaine et sur l'indice d'activité de la Fed de Philadelphie soulignant le ralentissement progressif de l'activité aux Etats-Unis et l'absence de tensions inflationnistes. Du coup, les marchés ont retrouvé l'environnement idéal des derniers mois, avec des taux faibles et un dollar qui s'apprécie face à la plupart des devises.

LA SEMAINE s'est conclue par une bouffée d'optimisme étonnante sur les marchés, que les premières semaines du mois ne permettaient pas vraiment d'espérer. Le déclic est venu, comme toujours, du marché obligataire américain et du dollar, propulsés par des statistiques illustrant le ralentissement progressif de la croissance aux Etats-Unis et l'absence de tensions inflationnistes. Les rendements des emprunts se sont à nouveau détendus, et les obligations ont regagné une partie du terrain perdu au cours des dernières semaines (les titres s'apprécient quand les taux baissent). Le taux des bons du Trésor américain à 30 ans a reculé, vendredi 20 décembre, à 6,56 % contre 6,65 % la semaine précédente.

Les obligations américaines ont notamment bénéficié de l'annonce jeudi d'une réduction surprise de 30 %, à 7,98 milliards de dollars, du déficit commercial américain en octobre, contre 11,4 milliards en septembre (chiffre révisé). Les analystes tablaient sur une diminution nettement moins importante du déficit à 10,4 milliards de dollars. *La chute de l'indice d'activité de la* Fed de Philadelphie, rendue publique le même jour, a également contribué à la détente du marché obligataire. Cette statistique pourrait même marquer un tournant puisqu'il s'agit, pour la première fois depuis des mois, d'un *indicateur clairement récessionniste*. La Réserve de Philadelphie a annoncé que son indice de conjoncture du secteur industriel avait chuté à – 2,2 en décembre après + 6,4 en novembre.



L'ensemble des marchés obligataires a profité du rebond américain. Le rendement en France de l'OAT à dix ans est revenu, d'un vendredi à l'autre, de 5,88 % à 5,78 %, et sur la même période celui du bund allemand à dix ans de 5,86 % à 5,80 %. La spirale vertueuse étant à nouveau enclenchée, les marchés d'actions ont flambé, et le dollar en a profité pour s'apprécier à nouveau. Il finissait la semaine à 1,5561 deutschemark, 114,30 yens et 5,2584 francs, contre 1,5460 mark, 113,44 yens et 5,23 francs sept jours auparavant.

Les dernières statistiques sur l'économie des Etats-Unis ont validé la décision prise mardi par la Réserve fédérale américaine (Fed) de laisser ses taux inchangés à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire. La Fed n'a pas touché à son taux interbancaire au jour le jour depuis le 31 janvier. Elle l'avait alors baissé d'un quart de point, à 5,25 %. L'expansion de l'économie américaine, qui avait connu une forte poussée au printemps, s'est apparemment ralentie. Pour la plupart des conjoncturistes, la croissance devrait se situer entre 2 % et 2,5 % *en 1997*, un rythme qui, selon la Fed, permet d'éviter à la fois la surchauffe et la récession.

Autre bonne nouvelle : à en croire le rapport publié jeudi par l'Organisation de coopération et *de développement économiques* (OCDE), *« un durcissement éventuel de la politique monétaire aux Etats-Unis a peu de chances d'entraîner une situation semblable à celle qu'on a connue sur les marchés obligataires en 1994 »*. La hausse du loyer de l'argent aux Etats-Unis serait probablement *« moins marquée et moins prolongée qu'en 1994 »*. En outre, *« on ne devrait pas observer une nette augmentation de la demande mondiale de fonds à long terme dans les mois qui viennent »*, compte tenu des signes de ralentissement de la croissance américaine et de l'incertitude sur l'expansion économique en Europe et au Japon.

La semaine a été également marquée jeudi par l'annonce, par la Bundesbank, des grandes lignes de sa politique monétaire pour les deux prochaines années. La banque centrale allemande a rompu avec la tradition qui consistait à fixer un objectif de *croissance* sur un an de son outil fétiche, la masse monétaire M 3, considérée comme un indicateur d'inflation à moyen terme. Le nouveau corridor de croissance de M 3 a été fixé entre 3,5 % et 6,5 % en 1997 et en 1998. *« Nous voulons ainsi donner un signal clair de stabilité aux marchés »*, a expliqué le président de la banque centrale, Hans Tietmeyer. Il s'agit d'assurer un passage à la monnaie unique *« avec le moins de frictions possible »*, a-t-il ajouté.

La Bundesbank a longuement insisté sur le fait qu'elle tenait à son pilotage de la masse monétaire et à l'agrégat M 3 comme principal critère d'orientation de sa politique monétaire. M. Tietmeyer s'est même risqué à déclarer que cette stratégie avait de *« bonnes chances d'être adoptée par la Banque centrale européenne »*.

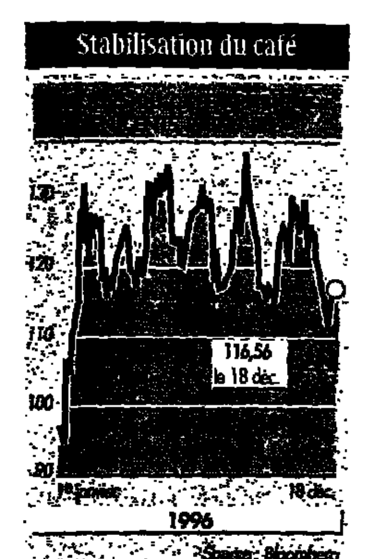
Une affirmation contradictoire avec la décision prise, deux jours auparavant, par la Banque de France de renoncer à prendre M 3 pour seule référence interne à sa politique monétaire. Estimant que l'évolution de M 3 a été perturbée dans la période récente, notamment par *« une réallocation massive des flux de placement en faveur d'actifs non monétaires »*, le Conseil de la politique monétaire a décidé de suivre désormais une large gamme d'agrégats monétaires. De fait, la référence M 3 a, aux yeux des experts, perdu depuis longtemps toute signification et toute crédibilité. Au cours des quatre dernières années, la croissance de M 3 s'est systématiquement inscrite au-dessous de l'objectif de 5 % défini par la Banque de France.

Eric Leser

La Banque de France fait encore un geste

Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) a annoncé mardi 17 décembre une baisse de ses deux taux directeurs. Le niveau-plafond des prises en pension de 5 à 10 jours a été ramené de 4,75 % à 4,60 %. Celui – plancher – des appels d'offres a été porté de 3,20 % à 3,15 %. Il s'agit de la onzième baisse de ce taux depuis le début de l'année. L'institut d'émission a pris acte du rebond du franc face à la monnaie allemande observé après l'adoption, vendredi 13 décembre à Dublin, du pacte de stabilité par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne. Aux yeux des investisseurs, cet accord a renforcé la probabilité de voir l'euro lancé le 1er janvier 1999. Du même coup, le deutschemark, qui bénéficie aujourd'hui d'un statut privilégié de monnaie refuge, s'est affaibli face à l'ensemble des devises. Le franc s'échangeait vendredi en fin de journée à 3,3780 francs pour un deutschemark.

MATIÈRES PREMIÈRES



LES PRODUCTEURS africains de café ont décidé fin novembre, au cours de la 36e assemblée générale de l'Organisation interafricaine du café (OIAC qui représente vingt-cinq pays), de relancer leur plan de rétention. Le précédent plan appliqué il y a tout juste trois ans avait, de l'avis même du ministre ivoirien des matières premières, Guy-Alain Ganze, *« porté ses fruits »* et ramené les stocks mondiaux de 20 millions à 8 millions de sacs de 60 kilos. Mais cela n'a pas suffi à stopper la chute constante des prix.

Leur baisse alarmante vient de pousser le Brésil et la Colombie à demander *« la convocation urgente en janvier 1997 d'une session extraordinaire du conseil de l'Association des pays producteurs de café (APPC) à Rio de Janeiro »*, cédant ainsi à la pression ivoirienne. Si l'arabica stagne autour de 110 cents par livre à New York, le robusta coté à Londres a chuté de façon vertigineuse : il a fini la séance du 19 décembre à 1 234 dollars par tonne pour le contrat de référence (mars). L'OIAC estime que la surproduction *« a fragilisé les cours mondiaux des différents types de cafés arabica et robusta, qui ont perdu depuis six mois respectivement 20 % et 25 % de leur valeur »*.

Des opérations techniques telles que la liquidation de fonds d'investissement ont également contribué à la dégradation des cours. L'abondance des récoltes est telle que même la faiblesse des stocks ne peut rien pour enrayer ce processus. Rien ne semble d'ailleurs pouvoir le renverser et surtout pas les dernières prévisions du Département américain à l'agriculture (USDA) qui annonce une production mondiale de café à 100,9 millions de tonnes, en hausse de 12 % par rapport à celle de 1995-1996. Le Brésil devrait obtenir à lui seul 27 millions de sacs.

C'est cette période tendue que le Vietnam, qui plante déjà du robusta, *a choisie pour commencer à* produire de l'arabica. Il fait en outre partie des trois élus, avec l'Indonésie et l'Inde, que l'Union européenne va aider en levant les droits sur leurs cafés au grand dam des Africains qui, décidément, ne sont pas à la fête.

Carole Petit

Marché international des capitaux : l'Autriche et l'Union monétaire

PARMI les nombreux candidats qui se préparent à lever des fonds en francs l'année prochaine, l'Autriche est peut-être celui qui est attendu avec le plus d'impatience. Les intermédiaires financiers cherchent à l'attirer sur le marché français depuis des années et n'y sont jamais parvenus, sauf une fois en 1991. Mais il *s'agissait d'une transaction d'un caractère particulier, dont le placement s'est fait dans la plus* grande discrétion, et qui était destinée à gager un emprunt complexe, surbordonné, lancé pour le compte du groupe Schneider. Le franc n'avait d'ailleurs été qu'une devise de passage pour l'Autriche qui avait immédiatement échangé le produit de cette transaction contre des fonds libellés dans une autre monnaie. *Il convient d'évoquer cette affaire parce qu'elle vient d'être rendue publique.* La BNP a *démonté la construction* financière échafaudée il y a cinq ans et l'emprunt autrichien est maintenant coté en Bourse.

Aujourd'hui, dans la perspective de l'Union monétaire européenne, la situation est toute autre. Si l'Autriche emprunte en francs, elle le fera au grand jour pour un montant élevé et ce sera pour conserver le produit de l'opération dans *la même monnaie. Cela lui servira à remodeler* la *composition* de sa dette extérieure où le franc français n'est pas du tout représenté. En plus de ce projet français, l'Autriche veut également se procurer des ressources en deutschemarks et en florins néerlandais, devises qui actuellement servent à libeller 29 % et 7 % respectivement de sa dette extérieure.

Le pays n'a pas de dette en *dollars* et ne souhaite pas en avoir. En revanche, le franc suisse (35 % de sa dette en devises) et le yen (29 %) ont pris une place très importante. Des années durant, la trésorerie autrichienne n'a retenu que les monnaies auxquelles sont associés les taux d'intérêt les plus bas du monde. Tout porte à croire que cette politique ne sera plus poursuivie. Les *rendements des emprunts en francs suisses et en yens sont* certes toujours bien inférieurs aux autres mais le risque de change est grand. La devise helvétique, par exemple, a fortement baissé depuis la fin du mois de juillet, permettant au deutschemark, qui sert de référence, de se redresser de moins de 81 centimes à près de 86. Cette évolution n'aurait pu se produire si la *Banque nationale suisse n'avait pas décidé d'approvisionner abondamment son économie* en liquidités, *précisément dans* le but d'empêcher que son franc serve de refuge aux capitaux qui cherchent à se mettre à l'abri des incertitudes de l'Union européenne. Mais lorsqu'on assiste à des mouvements de cours d'une telle ampleur en si peu de temps, on ne peut exclure qu'une vigoureuse correction se produise à l'avenir, lorsque la croissance économique sera vraiment au rendez-vous. *Ce n'est pas le moment d'accroître une dette déjà lourde dans une monnaie* actuellement faible mais qui, dans le passé, s'est souvent distinguée par une fermeté extraordinaire.

En francs français, en deutschemarks, ou en florins, si on table sur la réalisation de l'Union monétaire selon le calendrier *prévu, c'est-à-dire* dans deux ans, le *problème du change* ne se pose pas. Ces monnaies devraient, avec le schilling autrichien d'ailleurs, être parmi les premières à faire place à l'euro.

Ayant dit pourquoi l'Autriche a de bonnes raisons de s'endetter en francs français, il faut expliquer pourquoi ce pays a toutes les chances d'être très bien accueilli. Sa rareté même lui *donne du prix. Il y a très peu d'obligations autrichiennes* dans les portefeuilles français. En outre, il emprunte de moins en moins à l'étranger, il ne devrait le faire que pour l'équivalent de 3 milliards de dollars l'an prochain contre 3,7 milliards en 1996 et 6 milliards en 1995. Par ailleurs, sa signature est une des plus respectées qui soit sur le plan international. De plus, il laisse partout où il se présente un excellent souvenir. *C'est ainsi qu'au début de cette année il a contracté un emprunt de 2 milliards de deutschemarks pour une* durée de dix ans, qui est considéré comme une des opérations obligataires internationales les plus réussies de 1996.

L'Autriche a un atout supplémentaire, celui de s'être déjà assuré chez elle des services de deux banques françaises. La Caisse des dépôts et la *BNP sont au nombre des six banques étrangères qui participent* activement à ses émissions en schillings et qui ont pris l'engagement d'animer le marché de ses fonds d'Etat. Les autres banques sont d'origine allemande, suisse ou américaine. Il s'agit de la Deutsche Bank, de la Dresdner Bank, du Crédit suisse First Boston et de J. P. Morgan.

Christophe Vetter

La Bourse de Tokyo reste en marge des hausses de fin d'année

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 3,20%	↗ + 2,85%	↗ + 3,41%	↗ + 2,65%	↗ + 1,96%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LA BOURSE de Tokyo est restée à quai cette semaine, alors que l'ensemble des places internationales ont, dès mercredi, pris le train de la hausse. Pis, la place nipponne est repassée cette semaine sous ses niveaux du début de l'année. Depuis *le 1er janvier, le Kabuto-cho* n'a pas *engrangé* un seul point et perd désormais 0,89 %. Toutes les autres places affichent des scores annuels nettement positifs allant de 10,53 % à Londres, 21,72 % à Paris et plus de 26 % à Wall Street et Francfort.

Les déclarations d'Alan Greenspan, sur l'*« exubérance irrationnelle des marchés »* semblent aujourd'hui oubliées. Wall Street qui, deux semaines durant, avait cédé du terrain, est franchement repartie de l'avant, l'indice Dow Jones s'appréciant de 2,85 % à 6 484,40 points. La Bourse américaine s'est même offert le luxe, jeudi, d'une progression en points quasiment historique. En une *séance, l'indice phare* de la Bourse américaine a fait un bond de 126,87 points (+ 2 %) à 6 473,64 points. Le 21 octobre 1987, au lendemain du krach du lundi noir, il avait gagné 186,84 points, mais en pourcentage ce chiffre représentait alors 10,15 %. En matière de pourcentage, le Dow Jones avait gagné 2 %, avec une hausse de 110,55 points, le 11 mars 1996.

Les transactions ont été très étoffées : pour la seule séance de vendredi, le volume de transactions est à classer dans la catégorie des records avec 655,58 millions de titres échangés. *Le 16 juillet, 684,92 millions d'actions* avait changées de mains. C'est le troisième volume de l'histoire de la Bourse américaine.

En Europe, la Bourse de Paris a connu une semaine comme on aimerait en voir plus souvent : en cinq séances, les valeurs françaises ont gagné 3,41 %, l'indice CAC terminant à 2 278,53 points. Les observateurs estiment que l'indice phare de la Bourse de Paris pourrait désormais renouer avec ses meilleurs niveaux annuels avant la liquidation. A l'origine de cette flambée, un cocktail désormais connu : hausse du dollar et baisse des taux longs allongé avec deux doigts d'opérations de restructuration.

RECORD HISTORIQUE

La grande nouvelle de la semaine reste l'annonce faite jeudi par le groupe pétrolier Elf Aquitaine de son recentrage sur ses activités de base. Ne pouvant plus financer de front ses trois métiers – le pétrole, la chimie, et la pharmacie –, Elf est *aujourd'hui disposé* à vendre une partie des 53 % qu'il détient dans Sanofi, 24e laboratoire pharmaceutique mondial. Cette annonce a relancé les spéculations et même si aucune fusion ou acquisition n'est pour l'heure officiellement envisagée, les opérateurs pensent qu'une opération est en gestation. Sanofi *affirme, depuis plusieurs semaines,* vouloir renforcer ses parts de marché. Les analystes relèvent que le laboratoire en a les moyens disposant de 20 milliards de francs de capitaux propres et d'un endettement nul.

Les partenaires possibles pourraient être Rhône Poulenc, bien que celui-ci ait démenti, ou Synthélabo, filiale de L'Oréal. Sans surprise, *toutes les valeurs pharmaceutiques ont terminé* la semaine à leur plus haut niveau de l'année dans des volumes de transactions très étoffés : Sanofi gagne 12,78 % à 525 francs avec 302 millions de francs d'échanges, Synhélabo a pris 2,78 % à 554 francs. Elf s'est apprécié de *10,46 % à 474 francs et Rhône Poulenc a gagné 8,76 % à 177,50 francs.*

Vendredi, la Bourse de Paris a battu son record historique de transactions avec 12,8 milliards de francs échangés sur les valeurs françaises. Le précédent record en la matière avait été établi le 30 juillet 1993, avec un volume de 12,29 milliards de francs d'actions traitées. Le volume a été très sensiblement dopé vendredi par l'activité sur Roussel Uclaf (4,7 milliards de francs), pour le premier jour de l'OPA lancée par le groupe allemand Hoescht.

La Bourse de Londres a vécu une semaine euphorique, qui porte nettement l'empreinte de Wall Street, car les nouvelles purement britanniques, *en soulignant les risques* d'inflation, étaient plutôt de nature à susciter l'inquiétude du marché. L'indice Footsie des cent principales valeurs s'est rapproché des 4 100 points, après avoir brièvement touché cette barre symbolique, vendredi *en début* d'après-*midi, ce qui constitue son nouveau* record absolu. En clôture également, le Footsie a établi un plus haut niveau historique, à 4 077,6 points. Au total sur la semaine, l'indice principal du marché londonien a engrangé 105,2 points, soit 2,65 %.

Après avoir évolué en dents de scie, la Bourse de Francfort a finalement terminé vendredi en hausse de 1,96 % à 2 854,45 points. A moyen terme, la Commerzbank estime dans son rapport que l'indice DAX devrait évoluer *« dans la zone des 2 750 points avec une marge de fluctuations entre 2 500 points et 2 850 points »*. Pour jusitifier ces prévisions, la Commerzbank explique qu'un affaiblissement possible du dollar et une légère remontée des taux longs vers les 6,5 % pourraient peser sur les performances de la place francfortoise.

Les perspectives économiques moroses de l'Archipel ont continué de peser sur la Bourse de Tokyo. *Les investisseurs japonais et étrangers semblent préoccupés* par la décision du gouvernement d'augmenter la TVA en avril prochain et de supprimer certaines exonérations fiscales, estimant que cela pèsera sur la consommation et sur l'ensemble de l'économie. L'indice Nikkei a perdu 650,93 points (3,2 %) au cours de la semaine pour terminer à 19 690,46 points. La semaine précédente, il avait reculé de 64,69 points.

François Bostnavaron

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

RADIOS Pour sortir de la crise ouverte par la reprise sans autorisation du programme Rires et chansons de NRJ sur des radios locales, le gouvernement, mis sous la pression des auditeurs, envisage de modifier la loi de 1994 régissant le secteur. ● POUR le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qui est en charge de la communication, il s'agit de « voir se développer un paysage radiophonique pluraliste, diversifié, permettant le développement de l'ensemble des réseaux radiophoniques ». ● LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel, qui souhaitait la définition de nouvelles catégories, « mieux adaptées à l'évolution du secteur radio » y voit la validation de ses analyses. ● LE SYNDICAT interprofessionnel des radios et télévisions indépendances (Sirti) estime lui que les « sages » n'ont fait qu'avouer leur « impuissance face au lobbying ».

La loi Carignon ne résiste pas à l'épreuve de Rires et chansons

Sous la pression du groupe NRJ, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, a annoncé que le gouvernement souhaite « voir se développer un paysage radiophonique pluraliste, diversifié, permettant le développement de l'ensemble des réseaux radiophoniques »

LA LOI Carignon qui régit le paysage radiophonique ne devrait pas survivre à l'agitation qui règne dans le petit monde de la radio française depuis début décembre. L'affaire commence le 5 décembre. Une quinzaine de stations locales reprennent, sans autorisation du CSA, le programme Rires et chansons du groupe NRJ (*Le Monde* du 13 décembre). Le CSA réplique aussitôt en procédant à une *« mise en demeure »* des radios (première étape préliminaire à des sanctions plus lourdes, mais aussi plus difficiles à mettre en œuvre) et leur enjoint de cesser cette diffusion. En guise de riposte au CSA, NRJ et les radios concernées enjoignent leurs auditeurs à appeler le Conseil et Matignon pour protester, après avoir battu le rappel d'humoristes défendant la diffusion de Rires et chansons.

Les standards sont bloqués. Les services du premier ministre demandent donc aux « sages » de recevoir Jean-Paul Baudecroux, PDG de NRJ, pour lui demander de stopper cette diffusion *« sauvage »*. La *« mise en demeure »* et le début de concertation amorcée avec Jean-Paul Baudecroux produisent leurs premiers effets : la référence au programme de Rires et chansons disparaît des radios en délicatesse avec la loi. Mais les concurrents de NRJ protestent à leur tour, et le petit monde de la radio s'insulte allègrement et indirectement à coups de communiqués et d'entretiens dans la presse.

Vendredi 20 décembre, l'affaire prend un tour politique. Le CSA est le premier à annoncer dans un communiqué, en début d'après-midi, *« l'intention de modifier, dans un délai très bref, les dispositions de la loi sur la communication audiovisuelle concernant les radios »* (loi du 30 septembre 1986). Quelques heures plus tard, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication, *« réaffirme le souhait du gouvernement de voir se développer un paysage radiophonique pluraliste, diversifié, permettant le développement de l'ensemble des réseaux radiophoniques »*.

Le ministre de la culture a l'aval de Matignon, en première ligne sur ce dossier. *« Matignon n'aurait jamais accepté que le CSA aille plus loin en matière de sanctions,* explique un expert du dossier. *Il a en mémoire la manifestation de NRJ et veut éviter de se mettre à dos une nouvelle catégorie de population... »* Le 8 avril 1984, plus de 100 000 jeunes avaient protesté dans les rues de Paris contre le retrait d'autorisation d'émettre formulé à l'encontre de NRJ par la Haute Autorité. Et ce alors que le président de la République, François Mitterrand, s'était prononcé contre la saisie d'émetteurs.

Rappelant l'importance de la *« poursuite de la concertation »*, le ministre de la culture souligne qu'elle *« devrait permettre au CSA de définir un nouveau cadre qui puisse recueillir l'accord des différents intervenants »*. *« Sur la base du schéma proposé par le CSA »*, le ministre de la culture *« s'est déclaré prêt, le cas échéant »*, dans le cadre du projet de loi sur l'audiovisuel qui doit être examiné au printemps *« à apporter les modifications législatives aux dispositions concernant les radios, qui s'avèreraient nécessaires pour permettre au CSA d'exercer son pouvoir de régulation dans un cadre rénové »*.

« VISIONNAIRE »

Le CSA *« prend acte »* de cette décision. Toutefois, elle intervient alors que le Conseil réfléchissait à la manière d'aménager sa doctrine radio en matière d'attribution des fréquences, en tenant compte de la situation du marché. La refonte qu'il préparait était annoncée comme imminente. L'intention du gouvernement de réexaminer le dispositif du paysage radio peut donc apparaître *a priori* comme une demande faite aux « sages » de *« revoir leur copie »*.

Mais le CSA avait lui-même indiqué *« son souhait »*, *« à plusieurs reprises »*, de revoir le régime des radios notamment depuis la loi du 1er février 1994, dite loi Carignon, du nom d'Alain Carignon qui l'avait portée sur les fonds baptismaux alors qu'il était ministre de la communication du gouvernement Balladur.

Lors d'une assemblée plénière, le 12 décembre, le président du CSA, Hervé Bourges, soucieux d'éviter toute *« psychorigidité »* de la part du conseil, avait élaboré différentes pistes dont des lignes directrices de modification de la loi, comme la *« proposition de nouvelles catégories, mieux adaptées à l'évolution du secteur radio »* dotée d'une *« procédure amiable de mutations »*. Il avait aussi indiqué que le CSA pouvait demander *« au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cet* aggiornamento *de la politique radio »*...

Le rôle de régulateur du CSA se trouve donc largement confirmé par le gouvernement : une fois le *« nouveau cadre législatif adopté »*, le Conseil entend bien être en mesure d'*« arrêter les évolutions de sa politique radiophonique »*. *« Le CSA et surtout son président Hervé Bourges ont largement souligné la nécessité de modifier les règles s'appliquant à la radio. Ce qui se passe fait donc d'Hervé Bourges un visionnaire »*, s'amuse un observateur.

L'intention du gouvernement de réouvrir le chapitre de la radio a été accueillie avec satifaction par la majorité des dirigeants du secteur. Benoît Sillard (réseau Fun Radio qui dépend du groupe CLT-RTL), président du Syndicat des réseaux nationaux, a estimé qu'on était *« revenu au bon sens »*. Le groupe NRJ, qui réclame depuis longtemps un véritable troisième réseau, s'est félicité dans un communiqué de la *« décision »* prise, et a affirmé *« sa confiance au gouvernement pour que la révision de la loi efface les effets néfastes de la réglementation et plus particulièrement les déséquilibres qu'elle a entraînés sur le marché national »*.

Seule fausse note dans ce concert, le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendances (SIRTI) a fustigé le CSA, et estimé que le Conseil *« renonçait à son indépendance »* et avouait son *« impuissance face au lobbying »*.

Yves-Marie Labé

Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel

« Le changement de législation permettra de débloquer la situation »

« Après le coup de force de NRJ, le gouvernement a décidé de réviser la loi. Que vous inspire cette décision ?

– L'affaire « Rires et chansons » ne concerne que deux ou trois dizaines de stations sur les 1 300 radios autorisées par le CSA. Mais tout le secteur de la radio privée est concerné par la crise actuelle. Depuis la loi Carignon, les grands groupes veulent améliorer la couverture du territoire par leurs réseaux. La loi de 1994 leur a permis de se développer jusqu'à 150 millions d'auditeurs, c'est-à-dire de contrôler trois réseaux, voire plus... Comme le nombre des fréquences n'est pas illimité, il y a eu des rachats en sous-main, et des rapprochements.

» Le CSA, pour sa part, tient essentiellement à préserver un secteur indépendant, correspondant *grosso modo* aux catégories A et B. La diversité des radios, le pluralisme socioculturel sont aussi des principes essentiels de la loi audiovisuelle. La loi Carignon avait totalement bloqué le système. Et la marge de régulation du Conseil était trop réduite. Le CSA est satisfait que le gouvernement ait donné suite à ses analyses en décidant de rouvrir un chantier législatif pour la radio.

– Les stations qui ont diffusé « Rires et chansons » seront-elles sanctionnées ? Qu'en est-il de NRJ ?

– Des mises en demeure ont été prononcées à l'encontre de certaines stations qui ont diffusé un programme non conforme à leur autorisation. C'est le premier degré d'une échelle de sanctions qui va jusqu'au retrait d'autorisation. Depuis, à la demande expresse du CSA, les choses sont revenues dans l'ordre. Le groupe NRJ avait commis une erreur en les laissant faire, voire en les encourageant. Maintenant que le gouvernement a décidé de faire évoluer la loi, il faut laisser travailler le législateur. Il n'appartient ni au CSA ni *a fortiori* au groupe NRJ de préjuger du régime qui devrait être mis en place. Je crois que la réforme sera débattue dès cet hiver.

– On reproche au CSA d'avoir reçu Jean-Paul Baudecroux, PDG de NRJ, alors que celui-ci s'était placé dans l'illégalité. On vous reproche surtout de l'avoir reçu à la demande de Matignon. Quant à Jacques Rigaud (RTL), il a estimé que le CSA risquait d'y perdre sa crédibilité. Qu'en pensez-vous ?

– Le CSA n'a besoin de personne pour convoquer M. Baudecroux. Quand il y a crise, il faut dialoguer. M. Rigaud connaît les vertus du dialogue. C'est grâce à une discussion, à laquelle il a lui-même participé, que la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion [CLT, qui contrôle notamment RTL et RTL 2] a pu convaincre le CSA que sa fusion avec UFA [filiale audiovisuelle du géant allemand Bertelsmann] n'entraînerait pas une modification substantielle du contrôle de son groupe. Il est également normal qu'une autorité indépendante puisse dialoguer avec le gouvernement. Et le CSA se félicite que ses échanges de vues aient pu inciter le gouvernement à décider de faire évoluer la loi.

– Les polémiques ont ravivé des divergences au sein du CSA. Philippe Labarde a démissionné de la présidence de la commission radio. Avez-vous repris en main le dossier ? Est-ce le rôle du président du CSA ?

– La commission radio est un groupe de travail permettant à certains membres du collège, et à des représentants des services, d'instruire les dossiers radio, qui sont nombreux et complexes. Mais les décisions du CSA sont collégiales, et reflètent les avis des neuf membres, dont le président, lequel n'a de voix prépondérante qu'en cas d'égalité de votes. La définition de la politique radio dépasse les compétences de la commission. Je crois qu'il n'existe aucune ambiguïté sur ce point. D'ailleurs, Philippe Labarde a participé activement aux travaux du collège ces derniers jours.

– Quand la nouvelle doctrine radio sera-t-elle au point ? Quelles en sont les grandes lignes et les principes de base ? Souhaitez-vous supprimer le communiqué 319 et créer une nouvelle catégorie de radios ?

– La politique radio n'est qu'une application des textes législatifs et réglementaires en vigueur. Les catégories en sont l'expression. Le communiqué 319 a permis de résoudre certaines situations, pour des radios indépendantes désireuses de changer de catégorie. Lorsqu'une nouvelle loi aura été votée, le CSA en transposera les dispositions dans les autorisations et les conventions. Au reste, le contexte de la radio demeure globalement peu élastique. Peu de pays en Europe, hormis l'Italie, ont autant de radios que nous. Un changement de la législation ne créera pas de nouvelles fréquences sur la bande FM. Mais il permettra de débloquer la situation. »

Propos recueillis par Alain Salles

Hachette reprend la principale société de distribution polonaise

HACHETTE vient de remporter sa campagne polonaise. Après deux ans de négociations, le gouvernement polonais a retenu, vendredi 20 décembre, l'offre de Hachette Distribution Service, filiale du groupe Lagardère, associée à des éditeurs polonais, dans le cadre de la privatisation de la principale société de distribution polonaise, Ruch.

La société a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs et dégagé un résultat de 30 millions de francs. Ruch représente 60 % du marché de la distribution de la presse quotidienne et magazine, au niveau de la vente au numéro et des abonnements. La société dessert 27 000 points de vente, dont 16 500 lui appartiennent. Elle emploie 15 000 personnes.

DÉVELOPPEMENT PRIVILÉGIÉ

HDS et le groupement des éditeurs vont reprendre 75 % de Ruch, 40 % immédiatement et 35 % sous forme d'options. A terme, HDS contrôlera 51 % du capital de Ruch. Hachette s'est engagée à recapitaliser la société à hauteur de 45 millions de dollars (250 millions de francs) en trois ans. Le coût d'acquisition des 51 % de Hachette est de 55 millions de dollars (300 millions de francs). Ruch doit investir 155 millions de dollars dans les six prochaines années *« dans la modernisation de ses outils de distribution et de son réseau de points de vente »*. Selon Jacques Lehn, directeur général de Hachette, *« cela montre que le groupe Lagardère ne se désengage pas des médias »*. Il s'agit de *« la deuxième acquisition majeure de Hachette en 1996, après Hatier »*.

Au total, les deux acquisitions représentent près de 1 milliard de francs pour Hachette. Le prix d'achat de Hatier – qui n'a pas été rendu public – devrait donc être d'au moins 400 millions de francs.

Dans un communiqué, Jean-Luc Lagardère souligne que *« cet accord, qui fait suite à de longues négociations, marque la première implantation majeure de Hachette Distribution Service en Europe centrale »*. Pour Jacques Lehn, *« l'Europe centrale et l'Asie sont, pour le groupe Hachette, des zones de développement privilégié car la croissance est plus forte qu'en Europe occidentale »*.

La branche presse du groupe, Hachette Filipacchi Presse, a lancé une édition polonaise d'*Elle*. D'autres projets sont à l'étude, qui devraient être facilités par le contrôle d'une aussi importante structure de distribution.

Hachette Distribution Presse, dirigée par Jean-Louis Nachury, devrait réaliser un chiffre d'affaires de 16,3 milliards de francs en 1996, dont 78 % à l'étranger. Présent dans quatorze pays, HDS est bien implantée en Belgique, en Suisse, en Espagne, au Canada et aux Etats-Unis. En France, HDS possède les Relais H.

A. S.

هكذا من الأصل

Conseils aux mains vertes qui s'ignorent

Le solstice d'hiver n'est pas le plus mauvais moment pour devenir, grâce à la lecture d'un ouvrage approprié, le jardinier averti que l'on rêvait d'être aux beaux jours et qui sommeille au fond de nous

AVANT d'être cultivateur et éleveur, l'homme a été chasseur et cueilleur, tueur et « emprunteur » donc. Dans ces temps anciens, l'homme adorait et craignait une nature dont il apprit d'abord à se protéger avant de la domestiquer – puis de la détruire sans se soucier de savoir s'il n'en était pas l'un des maillons les moins essentiels.

Dès cette époque, les fourmis étaient supérieures à l'homme : quand l'automne fait disparaître les pucerons qu'elles bichonnent du printemps à l'été afin de se délecter de leur miellat, certaines élèvent dans leur fourmilière les chenilles d'un papillon qui leur rendront le même service au cœur de l'hiver. Certaines autres cultivent des champignons et amassent des feuilles mortes qui, en fermentant, produisent une douche chaleur.

Il a fallu des centaines de milliers d'années à l'homme, qui avait essaimé sous des climats moins généreux que l'Afrique primordiale qui l'avait vu apparaître, pour comprendre qu'il lui faudrait mieux maîtriser son approvisionnement s'il voulait passer la mauvaise saison sans crever de faim.

L'agriculture fut donc affaire d'observation et d'empirisme, avant de faire assez de progrès pour parvenir à nourrir l'humanité et devenir, plus récemment, le terrain de jeux de sorciers inquiétants.

LE LATIN COMME ESPÉRANTO

Avoir les « doigts verts » n'est donc pas un don du ciel, mais un comportement acquis, non transmissible génétiquement. Le jardinage aussi est affaire d'observation, d'empirisme. Il est la mise en pratique d'un savoir depuis longtemps consigné dans des livres dont la lecture est plus ou moins accessible au novice. Après avoir discouru sur le sexe, le golf, le vin, l'informatique et bien d'autres disciplines, les guides « pour les nuls » se sont attaqués au jardinage, qui passionne de plus en plus de Français. *Le Jardinage pour les nuls* attaque le mal par la racine et retirera tous leurs complexes à ceux qui pensent faire crever les plantes rien qu'en les regardant. Divisé en sept parties et vingt chapitres, ce manuel fonctionnel est une mine de conseils pratiques et théoriques. Il n'envisage pas le jardinage comme un pensum, plutôt comme une façon de mieux vivre en profitant d'un lieu de vie plus agréable, plus divers et coloré qu'une vaste étendue d'herbe trouée çà et là de massifs d'arbustes persistants et de résineux nanifiés par la cisaille.

Décomplexant mais précis, même si l'on peut reprocher à l'auteur, Michael MacCaskey, de railler la manie du latin qu'ont les jardiniers – en fait cette langue morte est l'espéranto qui permet de s'échanger des boutures ou des plants d'un bout du monde à l'autre.


AURORE DE LA MORINERIE

DES TRUCS DE « PRO »

Chaque situation est envisagée, expliquée, de nombreuses plantes sont décrites et des icônes attirent l'attention sur la façon de faire des économies, de jardiner de façon écologique, donnent des trucs pour réussir, attirent l'attention pour éviter de rater une plantation, voire de se blesser ou de se rendre malade en manipulant des produits dangereux.

Les conseils ne se limitent pas à la façon de planter, tailler, soigner les plantes ; ils prennent en compte le jardin dans sa totalité, de son aménagement au chien qui s'y balade, de son ensoleillement à l'ombre bienfaitrice, de l'aménagement d'un massif à celui d'une pergola, de la qualité du sol à l'arrosage. Quelques patrons en couleurs de jardins seront une source d'inspiration et pourront être suivis à la lettre ou adaptés en fonction de l'espace et de la forme du terrain de chacun. Et, pour tout dire, ce manuel au titre accrocheur sera d'excellent conseil pour les jardiniers qui pensent être aguerris.

Alain Lompech

★ *Jardinage pour les nuls*, de Michael MacCaskey, traduction de Philippe Ferret, 332 p., avec un index, (Editions Sybex) 130 F.

Herbes aromatiques

Elles sont un don de la nature que les moines cultivaient pour parfumer leur cuisine et fabriquer onguents et remèdes, bien avant que la science ne découvre les molécules qui faisaient tout leur prix. Les herbes aromatiques sont toujours cultivées pour leur parfum, leur goût et leur efficacité à combattre certaines affections. Sans laurier, sans thym, sans lavande, origan, genièvre, camomille, oseille, sauge, persil, coriandre, que ferions nous ?

Plantes et herbes aromatiques, connaître et préparer **(d'Andy Clevely et Katherine Richmond, Larousse « Saveurs », 256 pages, 600 photographies en couleurs, un index) est un grand et beau livre, une mine qui recense, décrit, donne des conseils de culture, de préparation, de conservation de cent cinquantes plantes aromatiques. Qui donne aussi quatre-vingts recettes de potages, tourtes, terrines, grillades, desserts, assaisonnements, boissons et conserves. Sa lecture donne faim et soif et des idées de cadeaux à faire soi-même avec des plantes.**

Une encyclopédie de poche pour gens pressés



Plus de 315 000 mots, 150 listes encyclopédiques et 6 000 événements répertoriés sous forme de chronologies, le tout contenu dans un boîtier de quinze centimètres de long, huit de large et un et demi en épaisseur. Tout juste cent trente grammes dans la main : le rapport capacité/encombrement de ce premier dictionnaire encyclopédique électronique a de quoi impressionner.

Réalisé par Larousse, bien évidemment à partir de la version Gutenberg, cet outil miniature peut être « feuilleté » en faisant défiler les écrans, mais ce que l'on apprécie surtout, c'est la multiplicité des modes d'accès et de renvois. A partir de l'un des trois modes (le dictionnaire, la chronologie ou les listes encyclopédiques), on peut en effet élargir la recherche ou rebondir sur un autre sujet, grâce à la fonction hypertexte. Celle-ci permet de sélectionner un mot contenu dans une définition et, à partir de celui-ci, de repartir vers de nouvelles aventures. Les définitions portent sur 50 000 noms communs et 25 500 noms propres. Concrètement, en tapant le mot « Washington », on s'intéressera, au choix, à la capitale américaine, à l'Etat riverain du Pacifique, ou à George Washington. A partir de ce dernier, il est possible de décliner toute la chronologie des présidents des Etats-Unis. Mais on pourrait aussi, partant de la présentation des accords israélo-palestiniens de Washington, en 1993, obtenir un bref historique de la Cisjordanie. Pour rendre sa nouveauté plus ludique, Larousse l'a agrémentée de quatre jeux sous forme de quizz, avec deux niveaux de difficulté. Le maniement de cette discrète encyclopédie de poche – au sens propre du terme – est simple. Les commandes et les entrées ne sont pas trop nombreuses et le clavier n'est pas envahi de fonctions inutiles. Malgré sa petite taille, les doigts parviennent à sélectionner correctement les touches. Cette commodité a une contrepartie : l'écran ne compte que quatre lignes de 32 caractères (deux dimensions différentes sont possibles), ce qui impose de recourir fréquemment aux touches de défilement et peut, à la longue, fatiguer la vue et se révéler éprouvant.

Cette encyclopédie est plus particulièrement destinée aux « nomades » – étudiants, enseignants ou professionnels de l'écriture – qui apprécient de disposer en toutes circonstances d'une base d'informations complètes et facilement accessibles. On peut y ajouter ceux auxquels l'informatique a donné de mauvaises habitudes et qui n'ont plus la patience suffisante pour manipuler un dictionnaire standard.

Larousse, qui n'est pas seul en lice, ne doute pas du succès de cette nouvelle génération d'encyclopédies pour gens pressés. Malgré l'obstacle du prix, le marché est évalué à quelque 100 000 unités chaque année. En version électronique, le « Larousse de la langue française » ne s'est-il pas déja vendu à 50 000 exemplaires sans pour autant nuire aux ventes des versions papier ? Le correcteur orthographique, le dictionnaire français/anglais et l'ingénieux dictionnaire des jeux de lettres (pour amateurs de mots croisés) ont, de leur côté, déjà été diffusés chacun à quelque 40 000 exemplaires.

Jean-Michel Normand

★ Dictionnaire électronique encyclopédique Larousse, 995 F.

LIEU

Noël en vitrines

ÉTAT DE FÊTE. D'année en année, la saison de Noël s'étire et la distance parcourue par les illuminations progresse. Deux cents kilomètres de voies parisiennes s'apprêtent à passer le cap de l'an nouveau en habit scintillant : la mode des lumignons blancs l'emporte désormais sur les guirlandes multicolores, et l'on voit des banlieues intermédiaires adopter le même appareillage. Dans un calendrier festif, qui s'attacherait à ignorer les frontières, certains voudront emprunter aux pays de la longue nuit la Sainte-Lucie des Scandinaves. Le 13 décembre, en son honneur, une boutique de la rue Royale avait allumé tous ses feux. Lumière, c'est le thème choisi par les cristalleries de Saint-Louis, qui exposent, jusqu'au 10 janvier, une collection de flambeaux, lustres et bougeoirs qui ont émaillé sur deux siècles la production de cette maison dont les origines remontent à la fin du XVI[e] siècle et qui fut déclarée « royale » sous Louis XV.

TRADITION ET CRÉATION

Dans cette boutique-musée où tradition (lustres à pendeloques) dialogue avec création (opaline blanche et cabochons de la série dessinée par Olivier Gagnère), l'architecture intérieure, due à Rena Dumas, est farouchement contemporaine. Evocation de la fabrication du cristal, par le plomb, l'ean et le feu, elle présente, d'un côté, une série de lucarnes serties d'une feuille de ce métal où sont présentées les pièces anciennes, et de l'autre, pour la vente, des objets actuels (services de table, objets de décor, comme ces petites lucioles bleu nuit percées d'étoiles où vibre une flamme), des étagères de verre sablé (l'eau), retenues par un mât oblique qui soutient une lanterne à feu perpétuel.

Mettre les artistes à contribution en ce temps d'exception, c'est, dans un autre registre, ce qu'ont voulu faire les responsables des magasins Naf-Naf, marque de prêt-à-porter popularisée par le symbole d'un petit cochon. Redessinées par les stylistes Elizabeth Garouste et Mattia Bonetti, leurs vitrines s'ornent d'un mobilier drolatique de carton peint en doré et de flaques de couleurs acidulées.

C'est vers le théâtre que les Galeries Lafayette se sont tournées pour mettre en scène leur dramaturgie de Noël : Alfredo Arias, l'Argentin de Paris, a créé sept ensembles sur le thème du cirque et une monumentale composition en façade qui annonce l'événement au carrefour Haussmann-Lafayette.

Attraction classique, les vitrines des grands magasins ne s'adressent pas seulement aux enfants et on s'y presse aussi en soirée, à la nuit tombée : les Galeries ne font pas d'ombre au Printemps, nimbé d'un feu rougeoyant accroché dans les arbres, et où le thème de l'Alsace a inspiré aux étalagistes un dessin animé aux multiples rebondissements.

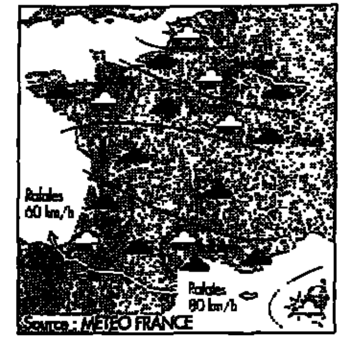
Michèle Champenois

★ Cristallerie de Saint-Louis, 8, rue Royale, 75008 Paris, Tél. : 01-42-44-13-88.

Douceur au sud fraîcheur au nord

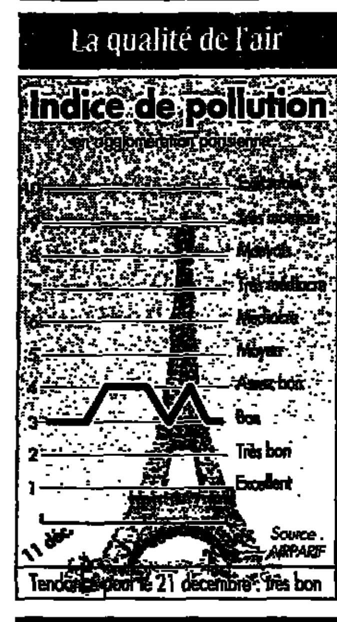
LA SITUATION évolue peu sur l'ouest de l'Europe, qui reste sous l'influence d'une profonde dépression centrée sur l'Atlantique. Celle-ci continue à générer des masses d'air douces et humides qui remontent sur la France. Dans le même temps, des hautes pressions se maintiennnent en Mer du Nord. Elles dirigent un courant d'est modéré qui maintient de l'air froid dans le nord et l'est du pays. Dimanche, autour de la Méditerranée, il pleuvra encore tout au long de la journée. Ces pluies s'accompagneront d'un fort vent d'est ou de sud-est qui soufflera surtout le long des côtes varoises et dans les Cévennes. La Corse restera à l'écart de ce temps maussade, elle profitera de quelques éclaircies dans un ciel souvent nuageux, les pluies débuteront en soirée. La douceur continuera à régner dans ces régions méridionales avec des températures comprises entre 10 et 15 degrés. Plus au nord, des Alpes au Massif Central, le ciel restera le plus souvent bien gris. De petites pluies se déclencheront de temps à autre. Il neigera faiblement, en général à partir de 1 800 mètres d'altitude. Le vent de sud se lèvera en vallée du Rhône. Les régions du sud-ouest continueront à bénéficier d'un temps doux. Les passages nuageux resteront fréquents des Pyrénées à l'Aquitaine. Ils pourront encore donner quelques gouttes principalement du Pays basque à la Gironde. L'Ariège et la Haute-Garonne bénéficieront de quelques éclaircies grâce à l'effet protecteur des Pyrénées par vent de sud. De la Bretagne à l'Orléanais, le vent d'est continuera à souffler modérément. Il entretiendra une certaine fraîcheur avec guère plus de 4 à 7 degrés l'après-midi. La grisaille dominera dans le ciel et donnera parfois de faibles pluies. Au nord de la Seine, du Pas-de-Calais au nord de l'Ile-de-France jusqu'à l'Alsace, le temps sera beaucoup plus frais. Le thermomètre affichera généralement 0 à 3 degrés au meilleur de la journée. Les nuages resteront généralement nombreux du matin au soir. Ils donneront parfois quelques flocons ou de petites chutes de pluie verglaçantes près des frontières belges et allemandes. A l'inverse, quelques éclaircies pourront se développer du côté de Lille ou Dunkerque dans un air beaucoup plus frais.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

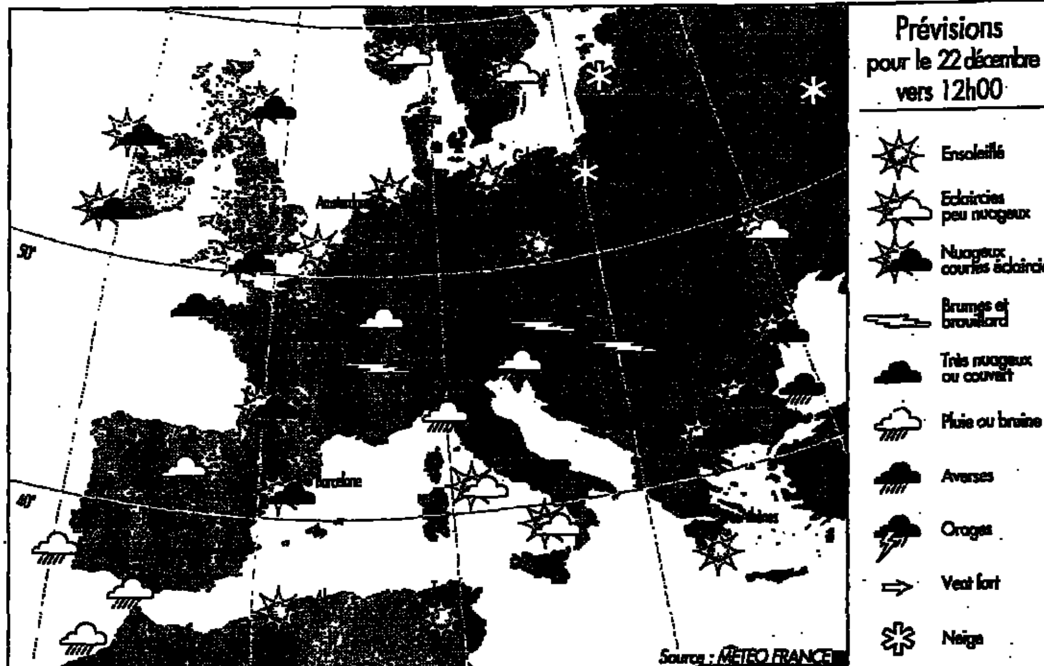


Prévisions pour le 22 décembre vers 12h00

La qualité de l'air

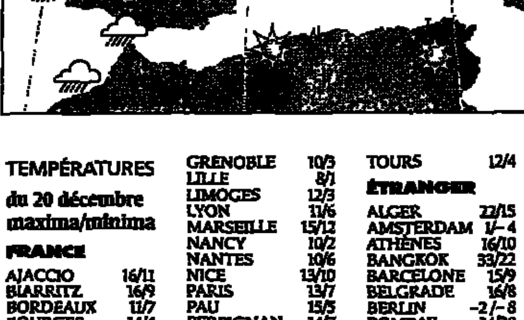


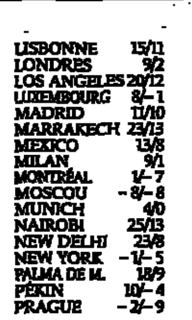
Tendance pour le 21 décembre : Très bon



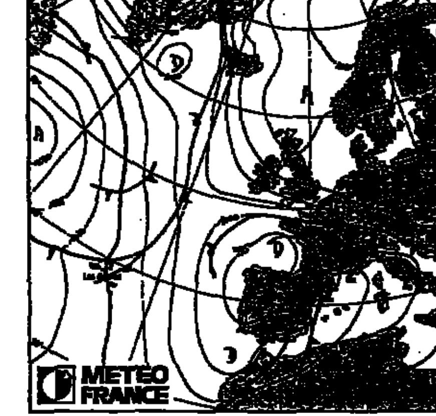
TEMPÉRATURES
du 20 décembre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	10/3	TOURS	12/4	CHICAGO	-12/-16	LISBONNE	15/11	PRETORIA	24/15
AJACCIO	16/11	LILLE	8/1	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	-4/-11	LONDRES	9/2	RABAT	21/13
BIARRITZ	16/9	LIMOGES	12/3	ALGER	22/15	DAKAR	26/22	LOS ANGELES	20/12	RIO DE JAN.	32/24
BORDEAUX	11/7	LYON	11/6	AMSTERDAM	1/-4	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	8/-1	ROME	18/9
BOURGES	14/4	MARSEILLE	15/12	ATHÈNES	16/10	DUBAI	27/13	MADRID	11/10	SAN FRANC.	9/8
BREST	10/7	NANCY	10/2	BANGKOK	33/22	DUBLIN	6/3	MARRAKECH	23/13	SANTIAGO	24/12
CAEN	11/6	NANTES	10/6	BARCELONE	15/9	FRANCFORT	3/-2	MEXICO	13/8	SÉVILLE	17/12
CHERBOURG	10/6	NICE	13/10	BELGRADE	16/8	GENÈVE	8/6	MILAN	9/1	ST-PETERS.	-6/-14
CLERMONT-F.	14/-1	PARIS	13/7	BERLIN	-2/-8	HANOÏ	21/15	MONTRÉAL	1/-7	STOCKHOLM	-8/-11
DIJON	11/4	PAU	15/5	BOMBAY	34/20	HELSINKI	-7/-17	MOSCOU	-8/-8	SYDNEY	24/18
FORT-DE-FR.	28/23	PERPIGNAN	14/7	BRASILIA	27/20	HONGKONG	20/13	MUNICH	4/0	TENERIFE	24/20
		POINTE-À-PIT.	29/18	BRUXELLES	6/0	ISTANBUL	15/8	NAIROBI	25/13	TOKYO	12/10
		RENNES	9/5	BUCAREST	10/-1	JÉRUSALEM	20/13	NEW DELHI	23/8	TUNIS	20/10
		ST-DENIS-RÉUNION	29/22	BUDAPEST	4/0	KIEV	-4/-9	NEW YORK	-1/-5	VARSOVIE	-5/-12
		ST-ÉTIENNE	10/2	BUENOS AIRES	30/17	KINSHASA	28/21	PALMA DE M.	18/9	VENISE	19/5
		STRASBOURG	8/1	CARACAS	30/23	LE CAIRE	21/11	PÉKIN	10/-4	VIENNE	3/-4
		TOULOUSE	12/8			LIMA	23/18	PRAGUE	-2/-9		




Situation le 21 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 23 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Remous au Royaume-Uni

« AUCUN Parlement libre et démocratique n'a jamais eu à se prononcer sur une mesure de socialisation aussi large et d'un domaine aussi étendu », déclarait M. Barnes, ministre des transports, en présentant à la Chambre des communes le projet de loi sur la nationalisation des transports.

Quelques chiffres suffisent à préciser l'importance de cette mesure et à faire comprendre les remous qu'elle provoque dans le Royaume-Uni. Un million d'actionnaires et 50 000 transporteurs privés vont être touchés par les mesures d'expropriation, dont le financement dépassera un milliard de livres (500 milliards de francs). Les moyens de transports nationalisés emploient un personnel qui dépasse le million. Ils comprennent les quatre principales lignes de chemins de fer (y compris leurs services annexes), les canaux intérieurs, au nombre de dix-sept, et les canaux maritimes – non compris celui de Manchester –, l'organisation des transports londoniens et enfin quelque 600 000 wagons privés réquisitionnés.

Le gouvernement nationalisera ensuite progressivement les entreprises routières de transports de marchandises à longue distance. Seront considérées comme longues distances celles de 40 miles (64 kilomètres environ) et au-delà. Les entreprises de transport dont les véhicules ne s'éloignent pas de plus de 25 miles (40 kilomètres) de leur siège devront obtenir un permis spécial pour les distances entre 25 et 40 miles. Les entreprises, enfin, qui transportent uniquement leurs propres marchandises sur leurs propres camions pourront continuer à faire rouler leurs véhicules sur des distances inférieures à 40 miles ; elles devront obtenir une autorisation spéciale pour les distances supérieures. Les transports routiers de voyageurs ne sont pour le moment pas visés, mais leur nationalisation n'est point exclue par la suite.

J. S.
(22-23 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6978

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

HORIZONTALEMENT

I. Un Sud-Américain à qui on a fait porter le chapeau. Un air pas joyeux. – II. Se met souvent en face. Une grande nappe. – III. Parfois utilisé par celui qui veut descendre. Fera quelque chose. Abréviation. – IV. Circulait en Espagne. Ruminant disparu. Son bout est une matière à discussion. – V. Etre au travail. Sa tenue est légère. – VI. Avait des loisirs. Adverbe. On peut y acheter des bricoles. – VII. Revêtement ancien. Il en faut plusieurs pour faire un pâté. – VIII. L'art de soigner les plantes. Etat de l'Inde. – IX. Dix sur dix. Bout de bois. Peut être produite par un choc. Dans un plateau de fruits. – X. Une petite figure. Greffa. Pas innocent. – XI. Ne conserve pas. Pièces anciennes. Ce que ne doit pas devenir un chanteur. – XII. C'est complet s'il n'en manque pas un. Pour faire l'appel. Prendra de la peine. – XIII. Nom de terre. En Moldavie. Affluent du Danube. – XIV. Ne doivent pas être prises en compte. Raccourci. – XV. Rompt le silence. Monnaie étrangère. Quand on s'y met, il n'y a plus rien d'emprunté. Pronom.

VERTICALEMENT

1. On ne peut pas l'avoir avec son argent. Planter des drapeaux. – 2. Parmi les présents des mages. Comme un choc qui se produit sur le billard. – 3. Comme hyène, il est vraiment un peu chien. Qui fera mauvais effet. – 4. Empêche le jus de se répandre. Romains. N'est pas le seul de son nom. – 5. Dont on ne donnerait rien. Quand il n'y a pas le choix. Où il n'y a rien à prendre. – 6. Une ville dans son bassin. Mollusque. Quand elle est bonne, sort de l'ordinaire. – 7. Note. Vieille ville. Conjonction. D'un auxiliaire. Qui est bien rentré. – 8. Protégeaient le foyer. Particules. – 9. Sans appuyer. N'est pas de la bonne soupe. – 10. Donné par le chef. On est éclairé sur son chemin. – 11. Peut satisfaire un appétit d'oiseau. Petites, pour des bagatelles. – 12. Pas retenus. Marche à son pas. Règle. – 13. Le néon. Prouve qu'on ne manque pas d'air et qu'on a de l'estomac. – 14. Apporte des nouvelles de l'Est. Qui ne font rien. – 15. Forme d'avoir. Mis en balance. Pas vilaine.

SOLUTION DU N° 6977

HORIZONTALEMENT

I. Rangement. – II. Heaume. Or. – III. Ur. Isle. – IV. Moût. An. – V. Abrasives. – VI. Tiare. Ire. – VII. Ienissei. – VIII. Is. Puni. – IX. Miettes. – X. Esse. Oeta. – XI. Se. Sasser.

VERTICALEMENT

1. Rhumatismes. – 2. Aérobie. Ise. – 3. Na. Uranies. – 4. Guitaristes. – 5. Ems. Ses. – 6. Mêlai. Spéos. – 7. Envieuses. – 8. Nô. Erin. Té. – 9. Transe. Isar.

Guy Brouty

NOËL : SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement mercredi 25 décembre.
■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés mardi après-midi 24 et mercredi 25 décembre.
■ **Banques** : elles seront fermées mardi après-midi 24 et mercredi 25 décembre.
■ **Grands magasins** : ils seront fermés.
■ **Assurance-maladie, assurance vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du mardi après-midi 24 décembre au jeudi 26 décembre à 8 h 30.
■ **Archives nationales** : le Caran et le Musée de l'histoire de France seront fermés.
■ **Bibliothèque nationale** (rue de Richelieu) : les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles et l'exposition « Tous les savoirs du monde » seront ouverts.
■ **Bibliothèque François Mitterrand** : les salles de lecture seront fermées.
■ **Hôtel national des Invalides** : les musées de l'Hôtel national des Invalides – armée, dôme royal (tombeau de l'empereur), plans-reliefs – et l'église Saint-Louis seront fermés.
■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts. Le château de Langeais (Indre-et-Loire) sera fermé.
■ **Musées** : mardi 24, la plupart des musées nationaux seront fermés. Seront ouverts, à Paris, le Musée Jean-Jacques Henner, le Musée d'Orsay et le Musée Rodin ; en région parisienne, le Musée des châteaux de Versailles et de Trianon ; en province, le Musée du château de Pau, le Musée Magnin à Dijon et le Musée de la Maison Bonaparte à Ajaccio. Mercredi 25, seuls seront ouverts, à Paris, le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie ; en province, le Musée de la Maison Bonaparte à Ajaccio et les Musées de l'île d'Aix.
Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert. La Cité des sciences et le Palais de la découverte seront fermés le 25 décembre.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

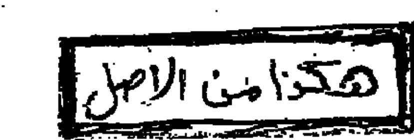
PARIS EN VISITE

Lundi 23 décembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités égyptiennes, 11 h 30 ; *Le Sommeil d'Endymion*, de Girodet, 12 h 30 ; iconographie du portrait royal, 14 h 30 ; la sculpture française, 19 h 30 ; histoire du Louvre, du palais au musée, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 12 heures, hall d'entrée (Mathilde Hager).
■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (50 F + prix d'entrée), 12 h 45, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Suzette Sidoun).
■ **MUSÉE PICASSO** (36 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).
■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (carte d'identité, 55 F), 14 h 15, place de l'Hôtel de Ville devant la poste (Paris et son histoire).
■ **MARAIS** : les rénovations récentes (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER FAISANDERIE-DAUPHINE** et le Musée de la contrefaçon (50 F + prix d'entrée), 14 h30, sortie du métro Rue-de-la-Pompe (La Parisienne).
■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la Galerie dorée du comte de Toulouse (45 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide, côté auditorium (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER DE PASSY**, de l'art nouveau à l'art déco (60 F), 15 heures, sortie du métro Passy (Vincent de Langlade).
■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 15 h 30, devant Saint-Eustache, côté rue du Jour (Claude Marti).

Mardi 24 décembre

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *L'Atelier du peintre*, de Courbet (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **LA COLLINE DE CHAILLOT** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Iéna, côté Musée Guimet (Monuments historiques).
■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris vu par les peintres aux XIXe et XXe siècles (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (55 F), 14 h 30, portail central (Paris et son histoire).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).
■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place des Vosges (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Chaptal (Monuments historiques).



هكذا من الاصل

ARCHIVES Depuis 1915, les opérateurs du service cinématographique des armées filment la guerre. Un fonds d'images méconnues auquel les chercheurs commencent seulement à s'intéresser. Vendredi 20 décembre, dans le cadre de CinéMémoire, la Cinémathèque a présenté treize films des armées récemment restaurés. ● LA SAUVEGARDE du patrimoine cinématographique des armées est aujourd'hui en bonne voie. Restaurées, *ces images sont aussi en passe* d'être réhabilitées. Les historiens en découvrent toute la richesse, tant pour l'histoire des armées que pour celle du cinéma. ● PIERRE SCHOENDOERFFER *explique comment il a* travaillé, *« avec une liberté de tournage comme jamais dans* [sa] *vie »*, en Indochine, au début des années 50. ● LA GUERRE D'ALGÉRIE, en revanche, fut un théâtre de censure et de manipulation des images.

CinéMémoire célèbre les soldats de l'image

La Cinémathèque a projeté treize films récemment restaurés parmi les 80 000 bobines de l'Etablissement cinématographique et photographique des armées. Un fonds longtemps laissé à l'abandon, mais dont on découvre aujourd'hui la richesse historique

DANS la boue, une ambulance se fraye un chemin. Ballet muet d'infirmières et de blessés au regard perdu, portés sur des brancards... De ce film, tourné entre 1915 et 1918, on ne sait rien. Ni lieu, ni date de tournage, ni nom d'opérateur. Seul un carton suggère le titre : *Ambulance chirurgicale automobile*.

Mais à sa table de montage, dans la casemate du fort d'Ivry (Val-de-Marne) qui abrite aujourd'hui le service de restauration des films de l'ECPA (Etablissement cinématographique et photographique des armées), le sergent-chef Krawczyk est content. En gants blancs, il pointe les perforations éclatées, le rétrécissement en largeur de la pellicule, passée de 35 à 33 millimètres, et surtout les premiers signes de gondolement, annonciateurs d'une détérioration irréversible. Encore quelques mois, quelques semaines peut-être, et l'odeur de vinaigre, caractéristique du dégagement d'oxyde d'azote, aurait été suivie d'un collage total de la pellicule, perdue pour toujours. Restauré et transféré sur support acétate, le film aura bientôt trois siècles de vie devant lui, contre une cinquantaine d'années seulement sur un support nitrate.


DESSIN KILLOFFER

Avec treize mille bobines transférées sur acétate, sur les dix-sept mille qui étaient menacées, la sauvegarde du patrimoine cinématographique des armées – quatre-vingt mille bobines de films et quatorze mille cassettes de rushes – est aujourd'hui en bonne voie. En outre, après avoir longtemps considéré ces images comme de simples outils de propagande, les historiens en découvrent toute la richesse, tant pour l'histoire des armées que pour celle du cinéma. Auteur d'une thèse sur *Les Fims d'actualité français de la Grande Guerre* (éditions Sirpa-AFRHC, 1995), Laurent Véray éclaire ainsi d'un jour nouveau la naissance du Service cinématographique des armées et le travail de ses hommes.

Contrairement aux Allemands, qui, dès le mois d'août 1914, organisent des prises de vues sur tous les fronts, les militaires français ne saisissent pas d'emblée tout l'intérêt du cinéma. Pourquoi filmer la guerre ? *« Le cinématographe et la photographie fixe s'imposent, car ils sont des serviteurs fidèles qu'aucun facteur humain ne peut influencer »*, lit-on dans le *Ciné-Journal* du 5 février 1915. Constituée à ses débuts de quatre opérateurs mobilisés – Alfred Machin, Georges Maurice, Pierre Perrin et Emile Pierre, respectivement issus des maisons Pathé, Eclair, Gaumont et Eclipse –, la section cinématographique s'étoffe progressivement puisque dix cameramen sont répartis sur le front occidental et cinq sur le front l'Orient.

QUE FAUT-IL MONTRER ?

Un « privilège » qui sera refusé à l'un des plus célèbres réalisateurs du moment, Louis Feuillade, maréchal des logis au 16e escadron du train à Lunel (Hérault) et volontaire pour *« partir filmer aux Dardanelles »*. Il sera réformé, à son grand regret. Formant équipe avec un photographe, les opérateurs, qui seront huit cents à la fin de la guerre, sont envoyés sur un secteur, pris en charge par l'officier d'état-major et guidés sur le choix des sujets. Que faut-il montrer ? Dès novembre 1915, des notes posent clairement la question.

Au fil de la guerre, le service cinématographique s'organise. Les bandes tournées par les opérateurs sont d'abord confiées directement aux quatre grandes maisons cinématographiques qui montent leurs propres films, rédigent les intertitres et les projettent devant une assemblée de civils et de militaires qui accorde ou refuse l'autorisation de diffusion.

RECOURS À DES MISES EN SCÈNE

Cette organisation sera remise en cause en janvier 1917, le général Lyautey estimant que les objectifs de l'armée ne sont pas assez pris en compte par les firmes privées. Malgré la censure, l'audace des images tournées va grandissante. De la bataille de la Marne, seul le départ des taxis a été filmé. Mais dès la fin de 1915, portant eux-mêmes appareil et boîtes de pellicule (une quarantaine de kilos), les opérateurs ont accès aux tranchées de première ligne.

Le 29 juin 1916, pour la première fois, le lieutenant Croze est autorisé à filmer le début d'une vague d'assaut française : *« La fumée des obus donne au fond du paysage le relief et la vérité nécessaires pour qu'on ne dise point à Paris que le film a été pris à Vincennes »*, écrit-il dix ans plus tard dans *La Cinématographie française*. Réalisateurs de fiction avant la guerre, certains opérateurs, comme Alfred Machin ou Joseph Faivre compensent tout naturellement le manque d'images par des mises en scène : veuves éplorées venant prier sur les tombes, soldats scrutant l'horizon...

Projeté dans le cadre de CinéMémoire, *Dans un village d'Alsace*, tourné en 1917, obéit à un scénario très étudié où deux soldats hébergés dans une famille racontent *« la joie française revenue en Alsace »*. La puissance de certaines images, soldat allemand grièvement blessé avançant en titubant vers la caméra, regards terrifiés des combattants dans les tranchées, colonnes d'hommes épuisés, suscite aujourd'hui encore une forte émotion.

Mis en sommeil à la fin de la première guerre mondiale, le cinéma des armées reprend du service en 1939. Réactivé à Alger en 1943, le service cinématographique sera définitivement réorganisé en 1946 et implanté deux ans plus tard au fort d'Ivry, qui l'abrite encore aujourd'hui. *« Le cinéma joue alors un rôle véritable dans l'institution »*, constate son conservateur, Françoise Lemaire. Parallèlement aux courts et moyens métrages destinés à faire connaître l'armée, les opérateurs militaires sont envoyés sur tous les fronts : Indochine, Algérie, etc.

Disposant de dix caméras vidéo et de deux équipes lourdes de 35 mm, l'ECPA travaille aujourd'hui sur l'événementiel – essais nucléaires, lancement du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, cérémonies du 14 Juillet. Quant aux interventions des troupes françaises dans les conflits extérieurs, elles sont systématiquement suivies par une ou plusieurs équipes. *« Depuis plus de deux ans, une équipe est en place en Bosnie »*, explique le lieutenant-colonel Marc Bensa, chef du département production audiovisuel. Mais avec un budget en baisse de 25 % sur un an et la suppression prochaine du service militaire obligatoire – grand pourvoyeur de main-d'œuvre qualifiée sortant d'écoles professionnelles –, le fonctionnement de l'ECPA risque d'être remis en cause.

A. V.

★ Les treize films récemment restaurés par l'ECPA ont été projetés dans le cadre de CinéMémoire, vendredi 20 décembre, à la Cinémathèque française.

Pierre Schoendoerffer, cinéaste

« En Indochine, je n'avais aucune consigne »

FAIT PRISONNIER à Dien Bien Phu, Pierre Schoendoerffer, soixante-six ans, est le plus célèbre opérateur du Service cinématographique des armées, également réalisateur de longs métrages de fiction, dont *La 317e section* (1965), *Le Crabe Tambour* (1977) ou *Dien Bien Phu* (1992).

« Comment avez-vous été engagé par le Service cinématographique des armées ?

– J'avais vingt ans, je voulais faire du cinéma. J'ai lu un article sur la mort d'un cameraman en Indochine et je me suis présenté. Je suis arrivé à Saïgon en 1951 et la première opération a consisté à suivre une opération contre les dissidents cambodgiens. Je n'avais aucune consigne. La France avait bien autre chose à faire. J'ai eu une liberté de tournage comme jamais dans ma vie. Je travaillais seul. La caméra avait le poids d'un fusil mitrailleur. Je ne me suis senti soldat qu'au bout de quelques semaines.

– Comment travailliez-vous ?

– Je tournais des images, sans son ni commentaire. Elles étaient envoyées en France, je ne les voyais pas. Je ne me posais pas de question sur la destination de ces images. Je n'avais pas le sentiment de faire un film, mais de filmer l'actualité. Parfois on me demandait de suivre la visite d'hommes politiques ou de filmer de grandes opérations. Il m'est arrivé aussi de demander l'autorisation de suivre telle ou telle unité. J'essayais de partir avec des unités en qui j'avais confiance. Quand on filme, on ne voit pas ce qui se passe autour de soi. C'est le photographe Jean Peraut qui m'a appris à me placer.

– Quel point de vue aviez-vous sur la guerre ?

– Nous avions le sentiment de lutter pour une autre version de l'indépendance du Vietnam, une version non communiste. Mais, surtout, je vivais une expérience extraordinaire. Je ne réfléchissais pas. C'est à mon retour que j'ai beaucoup lu sur le Vietnam.

– Vous interdisiez-vous de filmer certaines scènes ?

– La captivité, je ne l'aurais jamais filmée. Pas plus que l'agonie d'un type, qui lui appartient. De loin, la guerre, c'est une silhouette. De près, c'est un visage. L'ignominie pour moi, c'est filmer une petite fille mourant sous le regard des caméras.

– En captivité, vous vous êtes lié d'amitié avec un opérateur soviétique.

– Le documentariste russe Roman Karmen filmait les prisonniers français. Il a voulu faire ma connaissance. C'est lui qui m'a annoncé la mort de Robert Capa. Il avait été au festival de Cannes, nous avons parlé d'André Bazin. Il avait vu mes films, m'a dit son admiration, assuré que je m'en sortirai et promis que nous boirions de la vodka à Moscou. Nous l'avons bue. Des années plus tard il est venu à Paris, invité par le Parti communiste. J'étais la seule personne qu'il voulait voir.

– La guerre d'Indochine vous a collé une étiquette difficile à porter dans le cinéma français.

– Tout ce que je disais était immédiatement interprété. J'ai été fait prisonnier, j'ai touché le fond de la misère humaine. Les trois quarts de mes camarades sont morts. J'avais vingt-six ans quand j'en suis sorti. Ma vie a été marquée par ces trois ans. Tout le cinéma français est de gauche, j'étais le mouton noir, de droite. Je ne suis pourtant pas sûr de l'être. Curieusement, depuis les boat-people, la guerre d'Indochine est moins mal vue. »

Propos recueillis par Annette Vezin

Guerre d'Algérie, guerre de la manipulation

SI LES IMAGES des tranchées de 14-18 et les films pointant l'action civilisatrice de l'armée ou inventoriant les trésors archéologiques des colonies sont aujourd'hui étudiés et réhabilités, les films réalisés par l'armée pendant la guerre d'Algérie restent largement dans l'ombre. A l'exception de quelques articles publiés dans la *Revue historique des armées*, aucun travail d'ampleur n'avait été réalisé sur ce thème.

Un oubli en passe d'être réparé puisqu'en 1996 deux mémoires universitaires ont été soutenus sur le sujet, dont celui de Sébastien Denis, rédigé sous la direction de Jean Gili à l'université Paris I-Panthéon Sorbonne, intitulé « L'armée et le cinéma durant la guerre d'Algérie ». L'auteur, qui a travaillé sur un échantillon de 315 films réalisés pendant la guerre d'Algérie, définit sévèrement cette production : *« Techniquement un cinéma de commande et idéologiquement un cinéma à la solde des pouvoirs politiques. »* Pour montrer cette guerre sans nom, l'armée filme la paix, preuve que la guerre n'a pas lieu. L'improvisation qui a pu exister pendant la première guerre mondiale ou en Indochine n'a plus cours.

Philippe de Broca (cité par Benjamin Stora dans *La Gangrène et l'oubli*, 1992) confirme ainsi la faible marge de manœuvre d'un opérateur : *« Si je filmais des soldats français commettant des actes de violence, l'officier censurait immédiatement ces séquences. Alors, petit à petit, je ne filmais plus. »* Le rôle du cinéma est aussi strictement défini, dans une note sur les reportages du SCA (Service cinématographique de l'armée) : *« L'emploi du cinéma n'apparaît opportun qu'à condition de préparer un bref scénario à l'avance et de reconstituer une scène vécue. »* De véritables *reality shows* sont donc réalisés, comme *Au-delà des fusils*, montrant des soldats qui vivent avec femmes et enfants dans les bases militaires, tandis que des chameaux traversent l'écran, sur fond de raffineries pétrolières, symbole du progrès lié à la France.

A. V.

Les écrivains fascinent le cinéma, mais les grands textes résistent à l'adaptation

Après Benoît Jacquot, James Ivory et d'autres, Jane Campion « bute » sur Henry James

Les grands écrivains fascinent les cinéastes, en dépit de la difficulté à adapter les chefs-d'œuvre, alors que des romans médiocres font parfois de bons films, car des personnages rudimentaires, projetés dans des situations fortes, se révèlent, à l'écran, convaincants. Henry James, dont Jane Campion vient de tourner *Portrait de femme* (*Le Monde* du 21 décembre), demeure, lui, parmi les plus insaisissables

LES CHEFS-D'ŒUVRE littéraires sont rétifs aux impératifs réalistes du cinéma. On sait les efforts maladroits qu'inspira Proust. Et son cousin américain, Henry James, n'a guère eu plus de chance. En lisant les romans et nouvelles de James devenus films, des *Ailes de la colombe* (Benoît Jacquot) aux *Bostoniennes* (James Ivory), on se dit immédiatement qu'il y a là de la matière, des personnages, une situation, une évolution dramatique... Et la déception est à la mesure de l'attente. Les réalisateurs les plus « jamésiens » sont en réalité ceux qui s'interrogent sur le caractère insaisissable d'un rapport humain, d'une émotion. Et de ce fait ils renoncent à adapter James, qui, au contraire, séduit ceux qu'envoûte superficiellement une nostalgie « fin de siècle ».

Qu'il s'agisse d'une héritière amoureuse de son père prête à croire aux flatteries d'un intrigant cynique, ou encore d'un jeune intellectuel avide des trésors que recèle la mémoire d'une vieille Vénitienne, les fictions de James créent, malgré lui, des archétypes vers lesquels le cinéma croit devoir se précipiter : que la Catherine Sloper de *Washington Square* prenne les traits d'Olivia de Havilland ou la Juliana Bordereau des *Papiers d'Aspern* ceux d'Alida Valli vieillissante, le spectateur est « déçu », non pas seulement de cette déception qui consiste à refuser de voir la libre imagination de la lecture se figer dans un visage, mais d'une déception plus grave : celle de la trahison. Que le film soit bon, ce qui est le cas de l'adaptation de William Wyler, ou niais, cela, au fond, ne change pas grand-chose. Quelque chose a été manqué.

UNE IVRESSE PERDUE

Le théâtre – ou l'opéra, avec Benjamin Britten, – a souvent été le banc d'essai. *La Bête dans la jungle* est passé par de nombreux filtres successifs : James Lord en a fait une pièce anglaise, transformée par Marguerite Duras en œuvre de son cru. Alfredo Arias y met son sel magique, Delphine Seyrig sa voix. Et là on approche davantage du sentiment procuré par la lecture. Sans doute parce que le théâtre, moins astreint aux contraintes du réalisme, offre la liberté du temps de l'imaginaire.

Le cinéma, s'il se laisse enchaîner à la narration anecdotique, force l'adaptateur à s'en tenir à la trame, avec un enchaînement d'événements dramatiques destinés à révéler progressivement la vérité psychologique des personnages, au cours d'une histoire nécessairement linéaire. Les hésitations, les digressions, les miroirs sont sacrifiés à une sorte de route droite où les personnages perdent leur fondamental mystère. James s'étonnait que sa Daisy Miller pût passer pour un archétype, alors qu'elle était, selon lui, *« de la pure poésie »*. James veut mettre à nu une ambiguïté dont il ne donne pas la clé. Pas plus qu'il ne révélera la nature de la *« bête dans la jungle »*, qu'il ne traduira le sens métaphorique de la *« source sacrée »* ou livrera le contenu des *« papiers d'Aspern »*, ni même la preuve de leur existence...

On ne s'étonnera pas que les questions de l'art, de la représentation, de l'émotion esthétique aient été au cœur non seulement des préoccupations, mais de l'inspiration de James, aussi grand critique qu'il fut romancier. Il ne décrit pas des sentiments et des sensations. Il met au contraire en doute la possibilité même de leur description.

La passion sentimentale, la pulsion sexuelle, la frustration inhérente à l'art et à l'amour animent les personnages, avec des réminiscences, des combats intérieurs, des repentirs, des révélations, avec parfois aussi des échos réalistes très puissants, très précis, mais qui ne valent que par leur vacillement et leur disparition, suscitant chez le lecteur une sorte d'ivresse par laquelle il s'atteint lui-même. Les faits nus ne suffisent pas à provoquer cette ivresse. *« Les neuf dixièmes de l'intérêt d'un artiste pour les faits consistent dans ce qu'il leur ajoutera*, écrivait James, *et dans la manière dont il les transmuera. »* Cette manière, c'est le style.

René de Ceccatty

Portraits de la génération « no future »

La Maison européenne de la photographie propose une exposition du travail de Ralf Marsault et Heino Muller

RALF MARSAULT, HEINO MULLER : 25/34 PHOTOGRAPHES, Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, 75004 *Paris*. Métro : Saint-Paul. Jusqu'au 26 janvier 1997. Catalogue, éd. Pirates associés, 178 p., 250 F.

Il serait injuste que le succès de Pierre et Gilles (*Le Monde* du 11 décembre) occulte une autre exposition, également à la Maison européenne de la photographie (MEP), un étage plus haut. Il s'agit d'un autre couple d'artistes, Ralf Marsault et Heino Muller – ce dernier est mort en 1995 – auxquels on doit une série de portraits intitulés *Fin de siècle*.

Ralf Marsault et Heino Muller s'appellent également 25/34 photographes, deux chiffres qui correspondent à leurs âges respectifs au moment où ils ont considéré que leur travail *« avait un intérêt »*. Il est en effet rare de voir des photographes plonger dans un projet aussi exigeant et obstiné. Pendant huit ans, de 1987 à 1994, Ralf Marsault et Heino Muller ont photographié des marginaux, des hommes, parfois des femmes ou des couples qui vivent à la frange du chaos, à Paris, Londres ou Berlin. Des skinheads, dira-t-on avec commodité. Plutôt des laissés pour compte des années 80, cette génération « no future », post-punk tendance hardcore, à la fois *« révoltée et insoumise, volontairement à côté de la société, et victime »*, dit Ralf Marsault.

Le tandem a réalisé deux cent cinquante portraits. Cinquante-deux, en noir et blanc, sont accrochés à la MEP. Ralf Marsault est très ému de voir enfin ce travail présenté au public, même si son compagnon est mort trop tôt pour le savoir. Un livre, publié en 1990 et aujourd'hui réédité, n'avait pas eu l'audience méritée. Et le travail s'est depuis enrichi.

« Chaque prise de vues était un petit miracle », dit Ralf Marsault, rappelant que les modèles vivaient de rien, de la manche, d'expédients, d'*« arnaques »*, du RMI aussi. Les gens étant un jour là, le lendemain *« en prison »*. Pour qu'ils se sentent impliqués, ils ont été payés, 200 francs pour une demi-heure de pose, sur rendez-vous. Les images sont frontales, directes, centrées sur les regards, afin de montrer *« un visage ouvert »*. Les modèles sont souvent droits, fiers, arrogants, les bras croisés, dans les endroits où ils survivent, les gravats d'un squatt, un garage sombre.

Les images regorgent de signes qui traduisent une époque : inscriptions, tatouages, coiffures sculptées, tee-shirts couverts de slogans, clous, cadenas au cou, cuir, boucles d'oreille, piercing, jeans troués... *« Merde aux cons »*, peut-on lire sur la peau, ou *« Made in England »*, sur un front. Deux femmes semblent sorties de *Mad Max*, le corps recouvert de totems. Une autre arbore cuir et tutu. Autant de panoplies fétichistes, qui définissent des personnalités à la fois libres et emprisonnées dans des codes vestimentaires.

NI VOYEURISME NI ANECDOTE

La MEP a refusé d'exposer l'image d'un garçon arborant une croix gammée. Profitons-en pour lever quelques ambiguïtés. Ces portraits ne font en rien l'apologie d'une quelconque idéologie morbide, mais ils ont la volonté de montrer les gens tels qu'ils sont, *« plus anarchistes que fachos*, dit Ralf Marsault, *des jeunes qui ont peu de conscience politique, parfois touchants, parfois des "beaufs" qui se comportent comme tels avec leur copine »*. Ce n'est pas non plus un travail documentaire ou anecdotique sur les skinheads, les images n'illustrent pas un phénomène et ne sont pas destinées à la presse. Ce n'est pas enfin un sujet « à la mode ». L'art contemporain et la photo de mode regorgent en effet d'images réalistes, glauques, bien dans l'époque (« Le Monde des livres » du 13 décembre). *« Faire cra-cra pour faire vrai, le voyeurisme, ce n'est pas notre truc. Nous ne jouons pas avec la pauvreté. »*

La clé de ces images, on la trouve dans le personnage de Ralf Marsault – et celui de Heino Muller, pour ceux qui ont pu le rencontrer –, à la fois assuré et fragile, et dont le look assez *destroy* est assez proche de celui des gens photographiés. Seuls des photographes qui ne dénotent pas dans ces squats de l'Est parisien, fous de Brassaï et d'Atget, des livres de Jack London et du cinéma de Dreyer, Murnau ou Steinberg, pouvaient réaliser ces images et convaincre ces marginaux de collaborer au projet : montrer, in situ, *« les blessures »* d'un monde qui disparaît, à travers une typologie rigoureuse, systématique, d'où sa force et sa sincérité, sans affect, épurée. Une sorte de théâtre de la cruauté.

Michel Guerrin

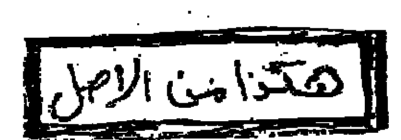
Jean-Jacques Aillagon en charge de l'an 2000

LE PRÉSIDENT DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU, Jean-Jacques Aillagon, a été nommé, par un décret du 17 décembre 1996, président de la mission pour la célébration de l'an 2000 (*Le Monde* du 14 décembre). La thématique principale des manifestations sera *« la France, l'Europe, le monde, une terre pour tous les hommes »*, a précisé le président de la mission. Le programme, qui devrait être présenté le 4 avril 1997, *« soit à 1 000 jours du 1er janvier 2000 »*, se déroulera de la mi-1999 à la mi-2001 sur l'ensemble du territoire national. Un appel à projets sera lancé à tous les Français du 10 mars au 10 mai 1997. Une trentaine de personnalités formeront un comité de réflexion associé à la mission. Celle-ci compte déjà trois directeurs placés sous l'autorité d'un secrétaire général, François Laquièze ; programmes : Jean de Loisy ; communication et études : Catherine Lawless ; production : Catherine Bénazeth.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Marcello Mastroianni, mort le 19 décembre à Paris**, sera inhumé le dimanche 22 décembre à Rome. Le 20 décembre, plusieurs centaines de personnes ont assisté en milieu d'après-midi à une bénédiction religieuse à l'église Saint-Sulpice à Paris, dans le 6e arrondissement.

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre Henri Gallois** a été nommé, jeudi 19 décembre, à la tête de l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée, ensemble fondé en 1984 par Michel Tabachnik, présenté comme membre ou dirigeant de la secte de l'Ordre du Temple solaire. Henri Gallois succède à Dominique My, qui avait dirigé la formation en 1996, après le départ de Michel Tabachnik.



هكذا من الاصل

Philippe Caubère lit Aragon

Le comédien parcourt les poèmes de l'écrivain



ALORS que beaucoup se demandent si Philippe Caubère en finira un jour avec sa saga du *Roman d'un acteur*, dans laquelle il a raconté sa vie au Théâtre du Soleil, le comédien change de cap. Dans un spectacle en deux parties, *Le Communiste* et *Le Fou*, il parcourt chronologiquement l'oeuvre poétique de Louis Aragon : la première partie couvre les années 1929 à 1954, la seconde 1954 à 1973. C'est à une entreprise de réhabilitation de l'écrivain que Philippe Caubère s'attèle. *« Je ne supporte pas qu'on refuse à Aragon le « pardon » qu'on accorde sans difficulté à Céline, à Genet, à Péguy, Barrès, Giono, Flaubert, Sade voire Shakespeare (...) Pourquoi pas lui ? Parce qu'il était communiste... Quelle injustice ! »* Le comédien précise que ce ne sont pas ses sympathies politiques qui l'ont guidé – il serait plutôt trotskiste – et que ce n'est pas à la demande du PCF qu'il a dit pour la première fois des poèmes d'Aragon à la dernière Fête de l'Humanité. *« C'est moi qui leur ai proposé. Et j'ai vu dans leurs yeux un tel étonnement, une telle méfiance que j'ai bien cru que ça pourrait ne pas se faire. »* C'est fait.

★ **Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. « Le Communiste » : 20 h 30, lundi et mercredi. « Le Fou » : 20 h 30, mardi et jeudi. Intégrale : 19 h 30, vendredi et samedi. Tél. : 01-48-05-40-88. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 22 février.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Ensemble InterContemporain
Il paraît qu'une commission oeuvre à l'harmonisation des programmes. Résultat : l'Orchestre philharmonique de Radio-France et l'InterContemporain jouent les deux petites suites pour orchestre de Stravinsky (qu'on entend rarement) la même semaine. Tant mieux. Tant pis. Mais le programme de la Cité de la musique vaut plus encore de faire l'effort de sortir un dimanche soir, car les oeuvres proposées seront des découvertes pour beaucoup et celles de George Antheil sont épatantes. Stravinsky : *Ragtime, Suites pour petit orchestre no 1 et 2.* Antheil : *A Jazz Symphony, Ballet mécanique.* Daugherty : *Dead Elvis, création.* Mason : *Concerto pour cor, trombone et orchestre de chambre.* Paul Riveaux (basson), Jens McManama (cor), Jérôme Naulais (trombone), Hideki Nagano (piano), Jonathan Nott (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 22. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Fête pour la Tanzanie au New Morning
Partage Tanzanie, association qui existe depuis sept ans, organise un concert dont la recette intégrale servira à équiper six villages de la région de la Kagera en eau potable. Sont annoncés au programme de la soirée une dizaine de musiciens, africains et antillais principalement, dont Edith Lefel, Marijosé Alie, Terri Moïse, Viktor Lazlo, Lokua Kanza...
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 19 heures, le 22. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Kat Onoma
Dans un lieu très warholien, le Garage, les rockers ténébreux de Kat Onoma ont décidé de donner une poignée de concerts « hors-série » qui laissent place à l'inattendu. Remodelage – très David Lynch – de vieux morceaux, interventions d'invités (Françoise Hardy entre autres) et nouvelles chansons nimbées de larsen qui verront le jour sur un nouvel album prévu pour avril.
Le Garage, 3, impasse Mont-Louis, Paris 11e. Mo Philippe-Auguste. 21 heures, le 21 ; 18 heures, le 22. Tél. : 01-43-67-34-56. Entrée libre.

Ensemble el-Mossilia el-Djazaïria
Né en 1951 de la fusion de deux associations algéroises, cet ensemble perpétuant la tradition arabo-andalouse, source de la musique « classique » algérienne, a osé ouvrir ses rangs aux femmes. Amour, joies et douleurs humaines s'y expriment en longs étirements méditatifs ou dans des pièces au style vif et léger.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA, ANNA
Film suisse de Greti Kläy
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LES BOULUGRES
Film français de Jean Hurtado
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
DANS LA MÊLÉE
Film italien de Gianni Zanasi
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DAYLIGHT
Film américain de Rob Cohen
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC* ...é-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, ... Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, ... (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).
...S WINTERBOURNE
...n américain de Richard Benjamin
...: UGC Forum Orient Express, 1er ; ...ées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
...TRAIT DE FEMME
...n britannique de Jane Campion
... *UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC* ...é-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beau...rg, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Dan..., 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Ro...de, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e ...43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-...10) ; George-V, 8e ; George-V, 8e ; ...mont Opéra Français, 9e (01-47-70-...38 ; *réservation : 01-40-30-20-10) ;* ...Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les ...ion, 12e (01-43-43-04-67 ; *réserva...* : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-...47-28-04 ; réservation : 01-40-30-20- *Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-* réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-...et Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79- *Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-...7-10-00 ;* réservation : 01-40-30-20- *Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-* réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC ...lot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réser...n : *01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-...e,* 19e (réservation : 01-40-30-20-
...INCREDIBLY TRUE AVENTURES ...WO GIRLS IN LOVE
...américain de *Maria Maggenti*
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-...0 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; ...n Christine, *6e (01-43-29-11-30).*
...OLON DE ROTHSCHILD
Film franco-suisse-finlandais-hongrois d'Edgardo Cozarinsky
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
Film français de Sandrine Veysset
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; *réservation : 01-40-30-20-10)* ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; *réservation* : 01-40-30-20-10) ; *14-Juillet* Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia, 14e* (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 *Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).*
ZONE FRANCHE
Film français de Paul Vecchiali
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : *01-40-30-20-10) ; Le* Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LES EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
ASPHALT TANGO (Fr.-Rou., v.o.) : Latina, *4e (01-42-78-47-86).*
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (Fin., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES AVEUX DE L'INNOCENT (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
BERNIE (*) (Fr.) : UGC Ciné-cité les *Halles, 1er* ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *UGC Montparnasse, 6e* ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; *UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet* Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; *Mistral, 14e* (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e *(01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e* ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LE BOSSU DE NOTRE-DAME (A., v.f.) : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er* ; Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; *Gaumont Marignan, 8e (réservation :* 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; *réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC* Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; *UGC Convention, 15e ; UGC Maillot,* 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; *Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96* ; réservation : 01-40-30-20-10).
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LES CENDRES DU TEMPS (H., v.o.) : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA CHAMBRE TRANQUILLE (Austr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
CRASH (**) (Can., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
DET, UNE PETITE FILLE (Ira., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
FOR EVER MOZART (Fr.-Suis.-All.) : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er* ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : *01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e* (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).
GO NOW (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
IRMA VEP (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
JACK (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; *George-V, 8e ; v.f. : UGC Ciné-cité les* Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, *9e (01-47-42-56-31 ;* réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gau*mont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10)* ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
JUDE (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er *(01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10)* ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *Action Christine, 6e* (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e *(01-45-80-77-00 ;* réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LOVE ETC. (Fr.) : *Gaumont les Halles, 1er* (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *14-Juillet Odéon, 6e* (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; *réservation* : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT (Fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ? (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE *(Fr.) : UGC Ciné-cité les* Halles, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation* : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Max Linder Panorama, 9e *(01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10)* ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; *14 Juillet-sur-Seine, 19e* (réservation : 01-40-30-20-10).
MISSION IMPOSSIBLE (A., v.o.) : UGC *Forum* Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : *01-40-30-20-10).*
NOS FUNÉRAILLES (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *Gaumont* Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, *6e (01-46-33-79-38) ; UGC* Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; *réservation : 01-40-30-20-10)* ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont *Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation* : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
OUI (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réserva*tion : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse*, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; *réservation* : 01-40-30-20-10).
PASSAGE À L'ACTE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE *(Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er* ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, *6e ; UGC Odéon, 6e ;* Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43* ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; *réservation* : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e *(01-47-07-55-88 ;* réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia, 14e* (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-*Juillet Beaugrenelle, 15e* (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24* ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
*LA PROMESSE (Bel.) : 14-Juillet Beau*bourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, *6e* (01-43-26-48-18).
LA PROPRIÉTAIRE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) ; Cinoches, *6e (01-46-33-10-82).*
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA ROBE (Hol., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, *8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e* (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réserva*tion : 01-40-30-20-10)* ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE (Fr.-It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
SALUT COUSIN ! (Fr.-Alg.-Bel.-Lux.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
SANKOFA (ghanéen, v.o.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
LA SERVANTE AIMANTE (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
SURVIVING PICASSO (A., v.o.) : Gau*mont* les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réserva*tion : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e* (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; *réservation* : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; *réservation : 01-40-30-20-10) ; Gau*mont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia, 14e* (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e* (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e *(réservation : 01-40-30-20-10).*
TESIS (**) (Esp., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
*UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : UGC Ciné*cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *UGC Montparnasse, 6e* ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; *réservation : 01-40-30-20-10) ;* Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC *Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Fran*çais, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; *réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC* Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont* Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Pas*sy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation :* 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

LES REPRISES

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
EASY LIVING (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
ELLE ET LUI (A., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
L'ESPOIR (Fr.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
HANDS ACROSS THE TABLE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
LE KID (A.) : Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
MIDNIGHT (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, *5e (01-43-26-94-08 ; réservation* : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
OSSESSIONE (It., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
SUNBURN (Brit., v.f.) : Paris Ciné II, 10e *(01-47-70-21-71).*
THE CONNECTION (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'APPEL DE LA FORÊT (A., v.f.) : Brady, 10e (01-47-70-08-86) samedi 16 h 20, 19 h 45.
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 19 h 15.
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE *PERDUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e* (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 17 h 30.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) samedi 16 h 45, dimanche 13 h 30.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 25.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-*30-20-10) dimanche 18 h 30.*
L'ENFANT NOIR (Fr.-Gui.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 14 h 20.
THE GARDEN (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, *14e (01-45-43-41-63)* samedi 18 heures.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-*42-77-14-55) dimanche* 11 h 20.
JEUX INTERDITS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 17 heures.
1900 (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-*86-86) samedi 16 h 40.*
ŒDIPE ROI (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 17 h 45.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 5.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h 40.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 18 heures.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 16 heures.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h 30.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01) *dimanche* 9 h 50.

FESTIVALS

LES AMOUREUX DU CINÉMA, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). L'Été meurtrier, lun. 15 h 15, 17 h 50.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Les Temps modernes, *dim. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10,* 19 h 50 ; le Kid, sam. 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50 ; le Cirque, lun. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50 ; Les Lumières de la ville, mar. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, *19 h 50.*
CINÉ-CLUB JUNIOR (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). La *Ferme des animaux, sam. 22 heures,* dim. 22 heures, lun. 22 heures ; La Ferme des animaux, sam. 16 heures, dim. 16 heures, lun. 18 heures, mar. 18 heures ; Porco Rosso, sam. 18 heures, dim. 18 heures, lun. 14 heures, 20 heures, mar. 14 heures, 20 heures ; Qui veut la peau de Roger Rabbit ?, sam. 20 heures, dim. 14 heures, 20 heures, lun. 16 heures, mar. 16 heures.
CINÉ KIDS (v.f.), UGC Triomphe, 8e. L'Histoire sans fin, dim. 10 heures.
COMÉDIES DE COURTS, Denfert, 14e (01-43-21-41-01). Méprises, lun. 20 h 20.
CYCLE LES FRÈRES JOEL ET ETHAN COEN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). *Miller's Crossing, dim. 12 heures ; Blood* Simple, mar. 12 heures ; Arizona Junior, lun. 12 heures.
CYCLE ABEL FERRARA (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-*51-60). Snake Eyes, dim. 17 h 50,* 22 h 10 ; China Girl, lun. 18 h 10, 22 heures ; Bad Lieutenant, sam. *18 heures, 22 h 10, mar. 18 h 10,* 22 h 10.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). La Jetée, dim. 11 heures ; Muhammad Ali the Greatest, dim. 14 heures ; Les Années déclic, dim. 18 h 15 ; le Retour, dim. 20 heures.
FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 21 h 40.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). Sogni d'oro, *mar. 12 h 10.*
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Les Enchaînés, dim. 14 heures, 15 h 50, 20 h 10 ; Le Procès Paradine, sam. *16 heures, 20 h 10 ; L'Homme qui* en savait trop, lun. 13 h 50, 16 heures, 20 heures ; Le Faux Coupable, mar. *14 h 10, 16 h 10,* 20 h 10.
HOMMAGE À CLOUZOT (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). *Le Salaire de la peur, sam.* 13 h 40, 16 heures, 19 heures, 21 h 40 ; le Corbeau, dim. 14 h 10, 16 heures, *18 heures, 20 heures, 22 heures* ; Les Espions, lun. 13 h 40, 15 h 50, 18 heures, 20 h 10, 22 h 15 ; La Prisonnière, mar. 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (01-48-05-51-33). A cause, à cause d'une femme, lun. *20 h 30.*
INTÉGRALE YOUSSEF CHAHINE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Le Retour de l'enfant prodigue, sam. 17 heures ; Alexandrie pourquoi ?, *dim.* 15 heures ; La Mémoire, dim. 17 heures.
ELIA KAZAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Viva Zapata !, *mar.* 14 heures, 16 h 30 ; La Fièvre dans le sang, sam. 16 h 30, 19 heures, 21 h 30 ; America, America, lun. 14 heures, 17 h 30, 21 h 30 ; L'Arrangement, lun. *14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30.*
MODÈLE DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). Le Milliardaire, sam. 16 h 20, 18 h 50, 21 h 20 ; To be or not to be, *dim. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50,* 21 h 50 ; La Belle Américaine, lun. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Indiscrétions, *mar.* 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.
NAGISA OSHIMA (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). L'Empire de la passion, sam. 16 h 15, *21 heures, mar. 14 h 30, 17 heures,* 19 h 30 ; L'Enterrement du soleil, sam. 18 h 50, dim. 16 h 15, mar. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15.
OZU, MAÎTRE DU CINÉMA JAPONAIS, *22 FILMS (v.o.), Les Trois Luxembourg,* 6e (01-46-33-97-77). le Voyage à Tokyo, sam. 16 h 30, 19 heures, 21 h 30 ; Le Goût du saké, *dim.* 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30 ; Fleur d'équinoxe, lun. 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30 ; Printemps tardif, mar. 14 heures, 16 heures, 18 heures, *20 heures.*
PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Quatre histoires comiques, *dim. 14 h 20.*
RÉTROSPECTIVE JACQUES ROZIER, Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49). Maine Océan, lun. 14 heures, mar. 14 heures ; Adieu Philippine, sam. *16 h 25, dim. 16 h 25, lun. 16 h 25,* mar. 16 h 25 ; Du côté d'Orouët, dim. 13 h 30.
RÉTROSPECTIVE RISTO JARVA (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). La Nuit ou le jour, sam. 16 heures.
LES SEPT PREMIERS FILMS DE ROMAN POLANSKI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). *Les Mammifères, sam.* 22 h 30, dim. 22 h 30, lun. 22 h 30.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action *Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Ninotchka,* sam. 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures ; *Sérénade à* trois, dim. 14 heures, 15 h 40, 17 h 20, 19 heures, 20 h 40, 22 h 20 ; Haute *Pègre, lun. 14 heures, 15 h 40, 17 h 20,* 19 heures, 20 h 40, 22 h 20 ; Le Ciel peut attendre, mar. 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures.
THÉÂTROTHÈQUE, *Studio-Théâtre, 1er* (01-44-58-98-58). Les Petits Pas, dim. 14 h 30, lun. 20 heures.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 20 ; Alice dans les villes, lun. 16 h 25.

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Cinémémoire : La Poupée (1958), de *Jacques Baratier, 16 heures ; Holiday* Inn (1942, v.o. s.t.f.), de Mark Sandrich, 19 heures.
Salle République
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : L'Armée brancaleone (1966, v.o. s.t.f.), de *Mario Monicelli, 17 heures ;* La Ballade de Kyoshiro Nemuri (1964, v.o. s.t.f.), de Kasuo Ikehiro, 19 h 30 ; *La Charge de la 8e brigade (1964, v.o.* s.t.f.), de Raoul Walsh, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma tchèque et slovaque : Josef Kilian (1964, v.o. s.t.f.), de *Pavel* Juracek et Jan Schmidt ; Fin août à l'hôtel Ozone (1967, v.o. s.t.f.), de Jan *Schmidt, 14 h 30 ; Trains étroitement* surveillés (1966, v.o. s.t.f.), de Jiri Menzel, 17 h 30 ; *L'Abeille millénaire* (1983, v.o. s.t.f.), de Juraj Jakubisko, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma tchèque et slovaque : Avant le bachot (1932, v.o. s.t.f.), de *Vladislav Vancura, Svatopluk Innemann,* 14 h 30 ; Romaneto (1980, v.o. s.t.f.), de Jaroslav Soukup, 17 h 30 ; *Jeune Amour* (1933, v.o. s.t.f.), de Josef Rovensky, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
A nous deux, la ville : Les Années sandwiches (1988), de *Pierre Boutron,* 14 h 30 ; Mirage (1937), de Pierre Boyer ; Sandrine à Paris (1992), de Solveig Anspach, *16 h 30 ; Au bonheur* des dames (1943), d'André Cayatte, 19 h ; Ni avec Dieu, ni avec le diable (1989, v.o. s.t.f.), de Nilo Pereira Del Mar, 21 heures.
MARDI
A nous deux, la ville : Sous le ciel de Paris (1951), de Julien Duvivier, *14 h 30 ; 4 Aventures de Reinette et* Mirabelle (1987), de Eric Rohmer, 16 h 30.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

TF 1

20.45

LE JARDIN DES PLANTES
Téléfilm de Philippe de Broca, avec Claude Rich, Salomée Stévenin (100 min). 534711
Paris, sous l'occupation allemande. Le directeur du Jardin des plantes va devenir, par amour pour sa petite-fille, un héros...

22.25

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm (○) de Rick Rosenthal, avec Jeff Kaake, Craig Hurley, Don Franklin. Brigade de choc à Las Vegas (105 min). 7903605
Pour enrayer le trafic de drogue qui touche Las Vegas, le maire et le chef de la police décident de créer une équipe de cinq mercenaires : les « Nasty Boys ».

0.10 Poulet sur planches. Téléfilm d'Etienne Dhaene, avec Francis Perrin, Gaëlle Legrand (95 min). 2214087

1.45 et 2.15, 3.55 TF 1 nuit. 1.55 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (rediff.). 2.25 Raid contre la mafia. Téléfilm de Luigi Perelli, avec Michele Placido. [5/6]. 4.05 et 5.00 Histoires naturelles. 4.55 Musique (5 min).

France 2

20.50

SURPRISE PARTY
Divertissement présenté par Pascal Sevran.
Invités : Michèle Torr, Marie Myriam, Hervé Vilard, Frédéric François, Daniel Guichard (130 min). 69220792
Fort du succès de sa « Chance aux chansons », Pascal Sevran s'essaye au prime-time.

23.10

MES MEILLEURS AMIS
Divertissement.
Invités : Michel Leeb, Christian Clavier, Jean-Marie Poiré, Roman Polanski et Michel Legrand (90 min). 6252131

0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.55 ▶ La 25e heure. Documentaire de Lin Liao Yi. Dernier amour d'automne (55 min). 2795266

1.55 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 3.00 Aux marches du palais. Documentaire. Petiot. 3.10 La Compète. Abracadabra. 3.40 Chip et Charly. Fuzzi bienfaiteur. 4.00 Le Corsaire. Série [1/3]. 5.00 Taratata (rediff., 80 min).

France 3

20.50

▶ LA DERNIÈRE FÊTE
Téléfilm de Pierre Granier-Deferre, avec Charlotte Rampling (90 min). 968470
La favorite du Régent est congédiée par le jeune Louis XV. En exil, elle essaye, une dernière fois, de retrouver le lustre de la cour.

22.20

7e SOIRÉE DE GALA DES MANDRAKES D'OR AU PARADIS LATIN
Divertissement présenté par Patrice Laffont. Avec Thierry Beccaro, Jeane Manson, Hugues Aufray, Anthony Dupré, Jean-Paul Rouland, José Garcimore, Gilles Arthur, Guy Lamelot et Jean-Marie (70 min). 7103985

23.30 Journal, Météo.
23.55 Tex Avery.
0.45 Un siècle d'écrivains. Robert Sabatier (50 min). 5035193

1.35 Le Théâtre de José Artur. Magazine. Invitée : Emmanuelle Béart (25 min).

Arte

20.45

FALLEN ANGELS
Série produite par Sidney Pollack.
[6/9] Une bonne petite épouse, de Michael Lehmann, avec Dana Delany.
[7/9] Marchandages avec la mort, de Keith Gordon avec Miguel Ferrer, Lucinda Jenny (60 min). 7152402
21.45 Metropolis. La 100e. Avec Pierre Nora, Philippe Sollers, Régis Debray, Christian Fevret, Peter Sloterdijk... (60 min). 4074911
● Le Monde daté vendredi 20.

22.45

MUSIC PLANET : JAZZ COLLECTION
Documentaire d'Eric Pittard. Bernard Lubat (55 min). 9388137
Chanteur, pianiste, accordéoniste, inventeur d'Uzeste musical, un festival qui est le lieu de toutes les libertés depuis vingt ans, Bernard Lubat est l'un des grands inclassables du jazz, mais aussi d'autres musiques, en France.

23.40 La Comète. Téléfilm de C. Santelli (1994, 100 min). 7088112
Alors que la comète de Halley sème la panique dans un petit village normand du XVIIIe siècle, un jeune médecin tente de faire triompher la science et la raison.
1.20 Pourquoi pas ! ■ Film de Coline Serreau, avec Sami Frey, (1977, rediff., 95 min). 69863822

M 6

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny. (155 min). 58273266
Entité biologique extra-terrestre. *Un mystérieux vaisseau spatial est abattu par un avion de chasse dans le ciel de l'Irak.*
Roland. *Dans des laboratoires où l'on étudie un nouveau réacteur, un chercheur est retrouvé atrocement mutilé.*
Lazare. *Alors que Scully et l'inspecteur Willis procèdent à l'arrestation de deux meurtriers, l'opération tourne au drame. Le policier se retrouve possédé par l'esprit d'un dangereux criminel.*

23.25 L'Emmuré vivant. Téléfilm (Δ) de Gérard Kikoïne, avec Robert Vaughn (95 min). 2623660
Une jeune enseignante est engagée dans un lycée expérimental destiné à d'anciennes délinquantes.
1.00 Rock express.
1.30 La Nuit des clips (385 min).

Canal +

20.30

LA PRINCESSE DE LA FORÊT BLANCHE
Téléfilm de Danny Huston, avec Katarina Witt, Christopher Barker (59 min). 31841
Un conte, avec pour vedette, Katarina Witt, championne olympique et championne du monde de patinage artistique.

21.30

VICE, VERTU ET VICE VERSA
Téléfilm de Françoise Romand, avec Anne Jacquemin (90 min). 18976
23.00 Flash d'information.
23.05 Damien, la malédiction 2 ■ Film de Don Taylor (1978, 103 min). 5483711
0.50 La Peau douce ■ ■ ■ Film de F. Truffaut (1964, N., 113 min). 46463087
2.45 Les Années du Mur ■ Film de M. von Trotta (1995, 111 min). 5279358
4.40 La Porte des étoiles (Stargate) ■ ■ Film de R. Emmerich (1994, ◆, 116 min). 50534321

Radio

France-Culture

20.05 Poésie sur parole. Récital Patrick Maury.
20.35 Musique : Si ça vous chante. Les nouveautés.
20.45 Fiction. Nouveau répertoire dramatique ; 20.51 Huit petits drames viennois, de Gemma Salem ; 22.05 Nouvelle. Le jeu d'Anne.
22.35 Opus. La vie de Michel Vaucaire (1904-1981).

0.05 Tard dans la nuit. Nouvelles de Jean Contrucci : Les Rois-Mages de la Ville-Sans-Nom, Les Trois Milliards de Marguerite Chabert. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Les Chemins de la connaissance. L'invention de la démocratie. Agora ou la communication, Platon, Aristote et la République, l'héritage athénien ; 2.22 Le Témoin du temps qui change. Une femme emblématique, Louise Hanoune ; 3.45 Une vie, une œuvre. Philon d'Alexandrie ; 5.11 Le Gai savoir... Eric Baratay ; 5.57 Lieux de mémoire. Nationale 7 : la route du soleil.

France-Musique

19.30 Opéra. En direct du Métropolitan Opera à New York. Chœur et Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. David Atherton. Le Songe d'une nuit d'été, de Britten. Sylvia McNair ; Tytania, Nancy Gustafson : Helena, Jane Bunnel : Hermia.
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Festival d'automne. Concert donné le 3 décembre à l'amphithéâtre de l'Opéra national de Paris. Ensemble Contrechamps, dir. Emilio Pomarico. Œuvres de Gervasoni.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

19.30 Intermezzo. Œuvres de Borodine, Tchaïkovski, Chostakovitch.
20.40 Le Chef d'orchestre Istvan Kertesz. La Moldau, de Smetana ; Rondo K. 386, de Mozart ; Symphonie no 6, de Schubert ; Stabat Mater, extraits de Rossini ; Le Rouet d'or, de Dvorak ; Psalmus Hungaricus, de Kodaly.

22.40 Da Capo. A. Schneider et Rudolf Serkin. Œuvres de Haydn, Brahms, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 L'Eternel mari. Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Roger Hanin (90 min). 49758792
21.30 Bonjour cinéma.
22.00 Journal. (France 2).
22.35 Le Cœur au show. Eddy Mitchell (France 2 du 23/11/96).
23.10 Les Mystères de la mémoire.

Planète
20.35 JFK, le récit de ma vie.
21.25 Lambarene Abidjan en scène.
21.55 15 jours sur Planète.
22.20 Sur les traces des grues d'Amérique.

Paris Première
20.30 Noël sur glace. Enregistré au Fleet Center de Boston, Massachusetts.
22.35 Frank Sinatra, The Voice (50 min).
23.25 Freak Power. Concert (35 min). 43591841
0.00 Le J.T.S.
0.25 Dizzy Gillespie. Concert. Avec Thomas Campbell, Edmond Cherry, Michael Howell. Enregistré à Montréal en 1981 (60 min). 1386735

France Supervision
20.30 Les Boulingrin. Théâtre (35 min). 76222792
21.05 Architruc. Théâtre. Mise en scène de Gérard Mordillat (45 min). 11224042
21.50 Cap'tain Café. Victor Lazlo.
22.40 Le Monde des spectacles.
23.30 Trait pour trait.
0.40 La Rabouilleuse (Les Arrivistes) ■ Film de Louis Daquin (1959, N., 115 min). 64361919

Ciné Cinéfil
20.45 Le Club. Invité : Marco Ferreri.
22.00 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 Le Port de l'angoisse (To have and Have not) ■ ■ ■ Film de Howard Hawks (1944, N., v.o., 100 min). 45958150

Ciné Cinémas
20.30 Le Nombril du monde. Téléfilm d'Ariel Zeitoun, avec Michel Boujenah, Delphine Forest [2/2] (95 min). 3023150
22.05 Ciné-cinécourts. Invité : Robert Enrico.
23.05 Le Bon Plaisir ■ ■ Film de Francis Girod (1983, 105 min). 55738063

Série Club
20.45 Colorado. Les bergers.
22.15 Le Retour du Saint.
23.05 Code Quantum. Au nom du père.
23.50 Le Club.
0.00 Le Prisonnier.

Canal Jimmy
21.00 Earth II.
21.50 Friends. [2/2].
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Muriel Robin.
23.15 Le Fugitif.
0.05 Motor Trend.

Eurosport
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A (2e journée retour) : PSG - ASVEL (110 min). 8621204
21.45 Voile. Le Vendée Globe.
22.00 Equitation. Coupe du monde Volvo. Tour préliminaire de jumping à Londres : 3e jour.
23.00 Boxe. Combats poids lourds en 10 reprises. Supers combats à Fresno (Californie). Jorge Luis Gonzalez (Cuba) - Ross Puritty (EU) ; Jesse Ferguson (EU) - Everton Davis (EU).

Les films sur les chaînes européennes

TSR
0.00 Arizona Junior. Film de Joel Coen (1987, 90 min), avec Nicolas Cage. *Comédie dramatique.*

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine. Les caméscopes.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Bandit au Far West. Téléfilm de Hal Needham, avec Brian Bloom, Brian Krause (95 min). 5986174
14.55 Un tandem de choc. Série. Le cadeau du Père Noël.
15.50 Les Dessous de Palm Beach. Série. Les voix de la nuit.
16.45 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains. Magazine. Les vacances de l'amour.
19.00 Patinage artistique. Championnats de France à Amiens.
19.55 Chiffres à la Une.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Trafic info.

20.45

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ ■ ■
Film de Claude Lelouch, avec Jean-Paul Belmondo (1988, 130 min). 388613
Un film foisonnant d'événements romanesques.
22.55 Ciné dimanche.

23.05

SISSI
Film d'Ernst Marischka, avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm (1955, 110 min). 5435174
Comment le jeune empereur d'Autriche François-Joseph tomba amoureux de sa cousine Elisabeth de Wittelsbach, dont il devait épouser la sœur.
0.55 Imogène. Imogène contre-espionne. Téléfilm de Paul Vecchiali, avec Dominique Lavanant (90 min). 2659052

2.25 et 4.15, 4.55 TF 1 nuit. 2.35 Raid contre la mafia. Téléfilm de Luigi Perelli. [6/6]. 4.25 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.05 et 1.10 Spéciale Les Z'Amours. Jeu.
12.50 Loto.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Le Monde est à vous. Invité : Sacha Distel.
15.10 L'Homme à la Rolls.
16.00 L'Ecole des fans. Invitée : Chantal Goya.
16.50 Cousteau. Nauru : îlot ou planète ?
17.50 et 5.00 Stade 2. Magazine.
18.50 Déjà dimanche.
19.25 Déjà le retour. Magazine. Invités : Muriel Robin, Christian Clavier.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

URGENCES
Série (105 min). 810803
Tourner la page. *Episode réalisé par Anthony Edwards (Mark Greene). L'infirmière Hathaway s'inquiète de plus en plus de l'état de santé mental de Shep.* **Les malheurs d'Hathaway.** *Carter choisit Benton comme maître d'études.*

22.35

LES ENFANTS D'ABORD
Documentaire d'Emilio Pacull. [2/4] Mexique : la colère des dieux (55 min). 8866377
Une fois par an, la procession de la Vierge est l'événement le plus important pour le petit village de Coatecas Altas.
23.30 Journal, Bourse, Météo.
23.50 Musiques au cœur. Magazine. Les enfants de Dresde (75 min). 7079377
0.50 Aux marches du palais. Documentaire. Stavisky (15 min). 9189280

1.50 Savoir plus santé. Magazine (rediff.). 2.50 Bolivie. Documentaire. 1re et 2e parties. 4.05 Les Inconnus du Mont-Blanc. Documentaire (55 min).

France 3

11.45 Le 12-13 de l'information.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 Lignes de mire.
14.00 Un cas pour deux. Série. Les retrouvailles.
15.00 Tiercé à Vincennes.
15.35 Mike Hammer. Série. Mortelles retrouvailles.
16.25 La Vie secrète d'Ian Fleming. Téléfilm de Ferdinand Fairfax, avec Jason Connery, Joss Ackland (100 min). 893396
18.05 Magnum. Série. La roue de la fortune.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Y'a pire ailleurs.
20.15 Mr. Fowler, brigadier-chef. Noël au commissariat.

20.50

DERRICK
Série de Hans-Jürgen Tögel, avec Horst Tappert.
Réception pour un assassin.
Le virus de l'argent (120 min). 203629
22.50 New York district. Série. L'enfer des anges.
23.35 Journal, Météo.

0.00

LA NUIT (LA NOTTE) ■ ■ ■
Film de M. Antonioni, avec Jeanne Moreau, Marcello Mastroianni (1961, N., v.o. 120 min). 925930
Un homme et une femme mariés prennent conscience de la fin de leur amour et du vide de leur existence au chevet d'un ami en train de mourir puis pendant une nuit de réception mondaine chez de grands bourgeois milanais. Antonioni, avec son écriture romanesque moderne, poursuit l'investigation de la crise du couple.
2.00 Un siècle d'écrivains. Documentaire. Georges Bernanos (55 min).

La Cinquième

12.30 Arrêt sur images. 13.30 ▶ L'Or et le Sang. [1/3] Les corsaires. 14.00 L'Esprit du sport. [1/2] Best of. 15.00 Teva. Les Mawken de Birmanie.
16.00 Le Tourbillon des jours. Feuilleton. [6/6] 1900-1911 : l'enfant de l'amour.
Charlotte se retrouve seule, maîtresse du château et du domaine... mais veuve. Elle met au monde une petite fille, Micheline.
17.00 Le Sens de l'Histoire. Eden Jérusalem. Invités : le grand rabbin Joseph Sitruk, Mgr Gaillot, Dalil Boubakeur. 18.30 Va savoir. Les quatre chevaux de l'attelage.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés. Modeling (1921) ; Ship Ahoy (1930) ; Piano Tooner (1932) ; Small Fry (1939).
19.30 Maestro : Gloria in Excelsis Deo. Le Thomanerchor à Leipzig (1995, 60 min). 1209
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : HISTOIRES DE FANTÔMES
20.45 L'Aventure de Madame Muir ■ ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz, avec Gene Tierney, Rex Harrison (1947, N., v.f., 100 min). 750261
Un très beau film d'amour, baigné dans un climat poétique plus que fantastique, à mi-chemin du rêve et de la réalité. Arte propose sans vergogne l'insupportable version française de cette œuvre merveilleuse et se donne bonne conscience en diffusant la v.o. sous-titrée le mardi 24 décembre... à 0 h 15, en pleine nuit de réveillon. Vive la culture !
22.25 Gengis Cohn. Téléfilm d'Elijah Moshinsky, avec Robert Lindsay (v.o., 80 min). 2542071
Un juif tué pendant la seconde guerre mondiale revient sous la forme d'un fantôme pour se venger du nazi qui a ordonné son exécution.
23.45 Le Manteau. Conte fantastique de Robert Kramer (1996, 65 min). 7519464
0.50 Professeur fantôme. Documentaire de Vincent Ostria (1996, 30 min). 1562930

1.20 Metropolis. La 100e. Avec Pierre Nora, Philippe Sollers, Régis Debray (rediff.). 2.20 Débat : Cette fâcheuse pilule. Comment la pilule a changé les rapports entre hommes et femmes. (rediff., 25 min).

M 6

12.40 Troisième planète après le Soleil. Série. Un air de liberté.
13.10 Le Héros de la jungle. Téléfilm de Dharan Mandrayar, avec Jacob Paul Guzman (115 min). 9182716
15.05 Karaté Girl. Téléfilm de Sam Um, avec Stacy Lundgern (100 min). 7093342
16.45 Télé séries.
17.20 Ma journée à moi. Pièce de et avec Charlotte de Turckheim (95 min). 4684629
18.55 Drôle de chance. Série. Le joueur de hockey.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Best of.
20.35 Sport 6. Magazine.

20.50

CAPITAL
Magazine présenté par Emmanuel Chain.
Les bonnes recettes de Noël. Le jackpot des jeux ; Grands magasins : 48 heures de folie ; Stars et diamants ; Saumon : le roi du festin (120 min). 572261

22.50

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. Spécial anges et démons (30 min). 6938445
23.20 Éternelle Emmanuelle. Téléfilm (□) de Francis Leroi, avec Marcela Walerstein (95 min). 2730464
0.55 Sport 6. Magazine.
1.10 Best of 100 % nouveautés.

2.10 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf. 3.05 Jazz 6. Magazine. 4.00 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire (rediff.). 4.35 L'Ile aux plongeuses nues. Documentaire (rediff.). 5.00 Hot forme. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.20 Flash d'information.
12.45 Le Vrai Journal.
13.35 La Semaine des Guignols.
14.05 et 15.50, 16.45, 17.50, 20.20 Dimanche en famille.
14.20 Crime à l'altimètre. Téléfilm de José Giovanni (90 min). 6202358
16.05 Babylon 5. Série.
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 Caméra insolite : Aoutara, jeunes filles Baga. Documentaire.
18.00 Le Capitan. Film d'André Hunebelle (1960, 100 min). 781342
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 Flash d'information.
19.50 Ça cartoon.

20.35

▶ L'ETRANGE NOËL DE MONSIEUR JACK ■ ■
Film de Henry Selick, avec Olivier Constantin, Dorothée Gemma (1993, 75 min). 347071
Magique et fascinant.
21.50 Flash d'information.

21.55

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 3543358
0.25 A part ça, Jacques Villeneuve. Documentaire (rediff., 70 min). 6853743
1.35 La Malédiction ■ Film de Richard Donner (1976, v.o., 110 min). 3282588
A Rome, la femme d'un diplomate américain accouche d'un enfant mort-né. On lui en donne un autre à son insu.

Radio

France-Culture

20.05 Musique. Laissez-passer. Le Jazz, la comédie musicale Porgy and Bess, de Gershwin à l'Opéra Bastille et Deux Italiens à Paris, avec Flavio Boltro, trompettiste et Stefano di Battista, saxophoniste ; 20.35 Le Temps de la danse. Rencontre avec Alexis Gruss et Jean-Christophe Maillot, chorégraphe et directeur du Ballet de Monte-Carlo.
21.00 Atelier de création radiophonique. La danse des poupées.
22.25 Poésie sur parole. William Blake.
22.35 Musique : Le concert. Mes années cigale, d'Hélène Martin, au festival d'Avignon. Arrangements musicaux et accompagnements : Jean Cohen-Solal.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Micro-ondes : tous aux abris !. Rub a dub dub, carnets de voyage. Rémanences : Réenchanteurs. Des mots dans le vent. La durée du oui : Roger De la Frayssenes : Kitnabudju town Métamkine. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Le Bon Plaisir de... Tobie Nathan ; 3.59 France Culture au théâtre du Rond-Point : Les poétiques. Nabile Farès (Le Miroir de Cordoue) ; 4.56 Dramatique. Moby Dick, de Herman Melville ; 6.31 Portrait d'Armand Gatti.

France-Musique

20.30 En direct de Londres. Polyphony Choir, Brandenburg Consort, dir. Stephen Layton. Bach : Otario de Noël BWV. 248. Emma Kirkby, soprano, James Bowman, haute-contre, Ian Bostridge, ténor, David Wilson Johnson, basse.
22.00 En direct du studio 107 à Radio-France. Alice Ader, piano : œuvres de Messiaen.
23.00 En direct de Bratislava. Chœur du Conservatoire de Bratislava et l'Ensemble de Musique populaire de la Radio Slovaque.

0.00 Transversales. Cadeaux de Noël : Instants de jazz ; Jazz, de U à ZZ ; Les treize morts d'Albert Ayler ; Les Tziganes de Hongrie et leurs musiques ; Nouvelle Musique. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Porgy and Bess, opéra en 3 actes de Gershwin. Willard White (Porgy), Cynthia Haymon (Bess), Harolyn Blackwell (Clara). Avec le chœur de Glyndebourne, l'Orchestre Philharmonique de Londres.

23.15 Portrait de la basse Willard White. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 52 sur la Une. Grosses, gros et fins à la fois.
21.00 Temps présent. Ecole hôtelière en Ethiopie - Toujours à tout prix !
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Il Maestro ■ Film de Marion Hansel (1989, 85 min). 87848984
0.00 Fiestas.
1.00 ▶ Balthus, de l'autre côté du miroir (85 min).

Planète
20.35 Puissances en devenir. [3/4] Le Mexique.
21.30 Giraud-Moebius.
22.10 Bethune.
23.05 Waco, histoire d'une secte.

Paris Première
21.00 Guerre et Amour (Love and Death) ■ ■ Film de Woody Allen (1974, v.o., 85 min). 93009358
22.25 Swing into Christmas. Concert (55 min). 87837396
23.20 Le J.T.S.
23.45 Stars en stock. Bette Davis - Kim Novak.
0.50 Le Canal du savoir. Comprendre l'architecture moderne, par Jean-Louis Avril (60 min).

France Supervision
20.30 Tzedek, les Justes ■ Film de Marek Halter et Maurice Frydland [2/2] (1994, 90 min). 59942754
22.00 Festival de jazz du Mans.
23.00 Rugby. Championnat de France : Brive - Pau.

Ciné Cinéfil
20.30 America, America ■ ■ ■ Film d'Elia Kazan (1963, N., v.o., 165 min). 65094551
23.15 Un condamné à mort s'est échappé ■ ■ ■ Film de Robert Bresson (1956, N., 95 min). 68574209
0.50 Des hommes sont nés (Boys' Town) ■ ■ Film de Norman Taurog (1938, N., v.o., 95 min). 97936843

Ciné Cinémas
20.40 Aguirre, la colère de Dieu ■ ■ ■ Film de Werner Herzog (1972, 90 min). 1301887
22.10 Hocus Pocus, les trois sorcières. Film de Kenny Ortega (1993, v.o., 95 min). 58983938
23.45 Il était une fois le Bronx ■ Film de R. De Niro (1993, v.o., 120 min). 90866087

Série Club
20.45 La Famille Addams.
21.15 Colonel March.
21.40 Histoires vraies.
22.05 Le Choix de... Leo McCarey.
22.30 Le Prisonnier.
23.15 Le Club.
23.20 Code Quantum.

Canal Jimmy
21.00 Seinfeld.
21.25 Dream On.
21.55 La Semaine sur Jimmy.
22.05 New York Police Blues.
22.50 Le Meilleur du pire.

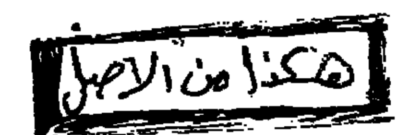
Eurosport
19.00 Offroad.
20.00 Body building. Championnats du monde à Rimini (Italie).
21.00 Boxe. Championnat WBA/IBF poids lourds-légers : Henry Maske (All.) - Virgil Hill (EU).
22.00 Equitation. En direct. Coupe du monde Volvo. Tour préliminaire de Jumping à Londres : 4e jour (90 min). 773759

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Le Trou noir. Film de Gary Nelson (1979, 90 min), avec Maximilian Schell. *Science-fiction.*
22.00 Quand soufflera la tempête. Film de Henry King (120 min), avec Tyrone Power. *Aventures.*
0.15 La Tête contre les murs. Film de Georges Franju (1958, 95 min), avec Jean-Pierre Mocky. *Drame.*

TMC
20.35 Katia. Film de Robert Siodmak (1959, 95 min), avec Romy Schneider. *Mélodrame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

DIMANCHE 22 - LUNDI 23 DÉCEMBRE 1996

Entre acteurs

par Alain Rollat

CONVERSATION impromptue, dans une rue de Pézenas, entre l'intermittent en charge du Petit Théâtre de Matignon et le *fantôme de Molière* :

« Je bats tous les records d'impopularité. Aurais-je failli ? Ai-je changé assez radicalement pour que les laudateurs de l'année dernière soient devenus les vitupérateurs d'aujourd'hui ?

– *Je ne sais si cela se peut ; mais je sais bien que cela est.*

– Comme tout homme qui se projette sur le devant de la scène, j'ai besoin de reconnaissance, de considération, et même d'affection...

– *Ah ! il n'y a plus d'enfants...*

– Plus je regarde les ministres travailler, plus je les apprécie.

– *Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !*

– L'équipe gouvernementale manque-t-elle de poids lourds ? J'en connais, dedans, qui pèsent leur poids et, dehors, qui sont plus légers que leur réputation...

– *Il est de faux dévots ainsi que de faux braves.*

– Attaqué brutalement, à propos de mon appartement, j'ai eu tendance à me raidir. Cette attaque était aussi absurde qu'injuste. Je ne souhaite pas m'étendre sur le sujet.

– *Sur telles affaires, toujours le meilleur est de ne rien dire.*

– Ce qui est sûr, c'est que j'en prends plein la gueule : ma vie est un long fleuve pas tranquille du tout.

– *Que diable alliez-vous faire dans cette galère ?*

– Je ne suis ni un devin ni un surhomme. Je peux me tromper, je me suis déjà trompé...

– *Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.*

– Je souhaite aller de l'avant. Vers le haut, pas vers le bas.

– *Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.*

– Le prétendu manque de lisibilité de ma politique n'est qu'une formule du microcosme parisien...

– *Excusez-moi, Monsieur, je n'entends pas le grec.*

– La « rigueur » qu'on me reproche est douloureuse mais c'est la condition de la réussite.

– *J'aime mieux un vice commode qu'une fatigante vertu.*

– Un chef de gouvernement peut-il parler vrai, écouter vrai, dialoguer vrai ?

– *Quand on se fait entendre, on parle toujours bien.*

– Créativité, compétitivité : ces mots ont un relent de technocratie. En vérité, c'est la vie et l'avenir. Protectionnisme et dirigisme fleurent-ils davantage le parler des bistrots ? Je sais qu'ils préparent la mort lente.

– *Presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies.*

– Je vais faire mon possible pour être plus disponible, plus ouvert au dialogue...

– *C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens...*

– Nous sommes en manque d'épopée. Quelles plumes, quelles voix nous parlent d'héroïsme ?

– *Le petit chat est mort...* »

Steve Jobs, le créateur d'Apple, revient à la maison mère

SAN FRANCISCO
correspondance

Coup de théâtre pour Apple : Steve Jobs rentre au bercail en apportant dans son escarcelle la clé du redressement. Créateur d'Apple en 1977 dans un garage de la Silicon Valley, il avait claqué la porte en 1986 pour incompatibilité d'humeur avec les gestionnaires qu'il avait pourtant lui-même mis en place. Depuis, il a lancé Next, une marque d'ordinateurs, puis Next Software, spécialisé dans les logiciels multimédias, et World Wide Web. Il a également été à l'initiative du film à succès *Toy Story*, premier long métrage entièrement conçu et réalisé sur ordinateur.

Les retrouvailles ont été annoncées vendredi 20 décembre par Gil Amelio, président d'Apple depuis janvier. Elles prennent la forme d'un rachat pur et simple de Next pour 400 millions de dollars (2,1 milliards de francs). Steve Jobs sera « conseiller » de Gil Amelio. Ce dernier a invité les employés à *« fêter le retour du visionnaire le plus talentueux »*. *« Une grande partie de l'industrie informatique a vécu du Macintosh au cours des dix dernières années en copiant son interface révolutionnaire »*, a déclaré Steve Jobs. *« Le temps de nouvelles innovations est arrivé et qui, mieux qu'Apple, peut donner ce nouvel élan ? »*

IMPACT PSYCHOLOGIQUE

Le drame d'Apple, c'est que la supériorité des « Mac » n'est plus évidente. MM. Amelio et Jobs ont, bien sûr, souligné la complémentarité de leurs entreprises. Mais l'essentiel, c'est le système d'exploitation de Next qui s'appelle Next Step (Open Step dans sa version la plus récente) et présente la double caractéristique de pouvoir mener plusieurs opérations en même temps et d'être composé de modules réutilisables, ce qui allège la réalisation des tâches les plus compliquées. La greffe technologique prendra cependant du temps dans la mesure où Open Step ne fonctionne pas encore sur les Mac. Et le problème le plus délicat à résoudre sera celui de la compatibilité entre le futur système d'exploitation et les programmes actuels.

Mais l'impact psychologique s'est déjà fait sentir. Steve Jobs apporte son charisme à une équipe qui en manque singulièrement. De son côté, Gil Amelio peut se féliciter d'avoir amorcé le redressement d'Apple plus vite que prévu. Mais, dans l'informatique, il ne suffit pas de rassurer les financiers, il faut aussi donner confiance et stimuler les développeurs, les gens qui inventent les applications dont se sert le public. On peut aussi se demander si Steve Jobs, l'enfant terrible, acceptera de servir longtemps le nouveau patron d'une entreprise qu'il a lui-même fondée.

Cette histoire digne d'Hollywood a fait frémir la Silicon Valley. Le quotidien local, *le San Jose Mercury*, a donné immédiatement la nouvelle à la une de sa page d'accueil sur la toile (en attendant l'édition imprimée du samedi matin) et invité les lecteurs à s'exprimer en ligne. En quelques minutes, certains avaient déjà manifesté leur colère face aux errements d'Apple. Mais l'excitation l'emportait : *« Attachez vos ceintures*, écrivait l'un d'entre eux. *Apple se prépare une fois de plus à faire un bond dans les étoiles. »*

Francis Pisani

Un engin explosif est désamorcé dans un bureau de poste de Marseille

LES ARTIFICIERS de la police nationale ont désamorcé, samedi matin 21 décembre, un engin explosif découvert dans un bureau de poste de Marseille (Bouches-du-Rhône). L'engin, constitué de 3,6 kilos de dynamite, placés dans un sac plastique, avait été déposé devant la poste Colbert, bureau principal du premier arrondissement de la ville. Il aurait été découvert à 8 h 20 par des employés, qui ont aussitôt alerté les marins pompiers. En désamorçant la bombe, les artificiers de la police nationale auraient trouvé une mèche aux trois quarts consumée. Néanmoins, selon certaines sources, le dispositif de mise à feu semblait relativement perfectionné.

Selon les policiers, la bombe aurait été programmée pour exploser entre 4 et 5 heures, dans la nuit de vendredi à samedi, mais elle n'a pas fonctionné. Selon l'Agence France Presse, des enquêteurs privilégiaient la piste corse. Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, par ailleurs ministre de la ville, s'est rendu sur les lieux, samedi matin. – (*Corresp.*)

■ **SKI ALPIN : le Français Luc Alphand a renoué avec la victoire** en remportant la descente de Val Gardena (Italie), vendredi 20 décembre. Il a repris la tête de la Coupe du monde de descente et mis ainsi fin à la suprématie des skieurs autrichiens de ce début de saison.

■ **FOOTBALL : Monaco s'est solidement installé en tête du championnat de France** de première division, vendredi 20 décembre lors de la vingt-troisième journée, la dernière avant la trêve. Victorieux à Lens (3-1) alors que le Paris-Saint-Germain faisait match nul avec Montpellier (1-1), Monaco compte quatre points d'avance sur les Parisiens (44 pts) qui sont suivis par Bastia (42 pts), Bordeaux et Strasbourg (37 pts).

■ **DOPAGE : Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports,** a annoncé la mise en place, courant 1997, d'un conseil national de prévention et de lutte contre le dopage indépendant du ministère et des fédérations sportives (*Le Monde* daté 24-25 novembre).

Le deuxième siècle du pétrole

BAGDAD peut à nouveau écouler son brut sur le marché mondial. D'ici à 2010, la consommation d'énergie de la planète pourrait plus que doubler. A lire dans « Le Monde Economie » daté mardi 24 décembre, « Les nouveaux enjeux stratégiques du pétrole et du gaz ».

Le policier qui a tué un enfant tsigane originaire de Serbie au cours d'un contrôle routier bénéficie d'un non-lieu

NICE
de notre correspondant

Le fonctionnaire de la Diccilec, l'ancienne police de l'air et des frontières, qui a tué, le 20 août 1995, un enfant de huit ans originaire de Serbie a bénéficié d'un non-lieu délivré par le juge d'instruction de Nice. Les faits s'étaient déroulés au cours d'un contrôle de nuit, sur une route de montagne, à Sospel (Alpes-Maritimes).

La légitime défense retenue par le magistrat pour délivrer un non-lieu au sous-brigadier Carenco s'appuie sur l'attitude des conducteurs des deux voitures, qui ont forcé un contrôle de police. Cependant, la famille de l'enfant a interjeté appel de ce non-lieu, ce qui renvoie l'affaire devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

La route de montagne entre Breil-sur-Roya et Sospel est souvent empruntée par les passeurs clandestins, qui franchissent la frontière italienne à quelques kilomètres de là. Le 20 août 1995, vers 4 heures du matin, le sous-brigadier Carenco et un collègue tentent de contrôler un minibus immatriculé aux Pays-Bas et un break immatriculé dans l'ex-Yougoslavie. La voiture banalisée des policiers est garée en épi sur la chaussée. Le fonctionnaire fait signe au minibus de s'arrêter, le conducteur accélère et passe en force, suivi du break. Le policier fait un pas de côté et tire sur le break à trois reprises avec son fusil à pompe. Les projectiles brisent la vitre latérale arrière gauche. Les voitures poursuivent leur chemin mais, bizarrement, les policiers ne les prennent pas en chasse. A l'arrière du break, un enfant de huit ans, Todor Bogdanovic, qui dormait, est mortellement touché au thorax par une balle.

Le rapport initial de l'inspection générale de la police nationale ne retient pas la légitime défense, relevant *« un usage intempestif à deux reprises de son arme à feu de la part du policier »*. Le juge d'instruction de Nice met en examen pour *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* le sous-brigadier Carenco, un fonctionnaire bien noté par ses supérieurs. Il reste libre, placé sous contrôle judiciaire.

Le père de l'enfant, qui conduisait le break, est mis en examen pour *« omission volontaire de stopper à un contrôle routier et situation irrégulière sur le territoire français »* et laissé en liberté. Mais l'oncle de l'enfant, conducteur du minibus en tête, est incriminé de *« violences volontaires à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique »* et placé en détention. Tous deux sont des Tsiganes originaires de Serbie. *« Nous avons quitté notre pays à cause de la guerre, et la peur nous a accompagnés tout au long du voyage. Nous avons cru qu'il s'agissait de bandits armés »*, a expliqué l'oncle de l'enfant.

Au parquet de Nice, des magistrats ne sont pas mécontents que, face à l'imprécision de certains faits, un débat puisse avoir lieu devant la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence.

Jean Verdier

Deux ours supplémentaires en Béarn

PAU
de notre correspondante

Au cours de l'été 1997, un ours femelle sera lâché dans les Pyrénées entre la vallée d'Ossau et la vallée d'Aspe et, si cette expérimentation ne provoque pas de drame, un autre ours rejoindra les quelques ursidés déjà présents en Béarn. La décision a été prise par le comité exécutif de l'Institution patrimoniale du haut Béarn, qui réunit élus, bergers, scientifiques, associatifs et chasseurs. Selon Jean Lassalle, conseiller général de la vallée d'Aspe, président de l'Institution patrimoniale, ami de François Bayrou, qui est très favorable à cette réintroduction, il ne s'agit pas de renouveler les erreurs commises en Haute-Garonne, où l'introduction de deux ours slovènes a suscité une forte hostilité.

Pour rassurer les bergers, il a donc été décidé de créer des parcs à brebis en dur, de doubler les clôtures et d'acheter des chiens Patous pour garder les troupeaux. L'ourse qui va arriver portera autour du cou un collier de suivi télémétrique. Pour éviter que les ours affamés ne s'attaquent aux bêtes, il est prévu de *« leur garantir une ressource minimale »* avec une nourriture végétale et animale.

Marie-Claude Aristegui

Tirage du *Monde* daté samedi 21 décembre 1996 : 513 932 exemplaires. 3

هكذا من الاصل